



Document de référence 2009

SOMMAIRE

PRESENTATION DU GROUPE AUBAY	3
L'équipe dirigeante	4
Position, objectifs et stratégie du Groupe Aubay	5
Offres de services	6
Responsabilité Sociale d'Entreprise	9
RAPPORT D'ACTIVITE GROUPE	13
Le marché en 2009	14
Rapport d'activité 2009	15
Politique de croissance externe	16
Données chiffrées	17
Evolution de l'action AUBAY	20
Les facteurs de risques	21
Faits exceptionnels et litiges	25
Evénements importants intervenus depuis la clôture	25
Perspectives d'avenir	25
Comptes consolidés	26
Annexes des comptes consolidés	30
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	51
COMPTE SOCIAL	53
Rapport de gestion	54
Comptes la société AUBAY S.A.	55
Tableau des filiales et participations	67
Tableau des 5 derniers exercices	67
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	68
RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	71
Responsable du document de référence	72
Attestation du responsable du document de référence	72
Responsables du contrôle des comptes	72
Responsables de l'information	73
RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SOCIETE ET LE CAPITAL	75
Renseignements généraux	76
Renseignements sur le capital	77
Nantissements et Garanties sur Titres et Actifs	85
ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	85
Composition du Conseil d'Administration	86
Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice	86
Participation/Intéressement du personnel	87
Rapport relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques	88
Rémunérations et avantages en nature des mandataires sociaux	92
Intérêts des dirigeants dans les filiales de Aubay, chez un client ou un fournisseur significatif	95
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE	97
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte	100
Projet de résolutions	100
Synthèse des informations publiées au cours des 12 derniers mois	105
Table de concordance	109

PRESENTATION DU GROUPE AUBAY

L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

Direction Corporate



Christian Aubert

Président

Philippe Rabasse
Directeur Général



David Fuks

Directeur Général Délégué
Affaires Financières



Vincent Gauthier

Directeur Général Délégué
Affaires Juridiques

Direction Opérationnelle



Christophe Andrieux

Directeur Général Délégué
France / Belgique



Philippe Cornette

Directeur Général Délégué
France



Joel Sanzot

Manager
Luxembourg



João Bexiga

Manager
Portugal



Paolo Riccardi

Directeur Général
Italie



Gérard Lucente

Directeur Général
Espagne

POSITION, OBJECTIFS & STRATEGIE DU GROUPE AUBAY

Un acteur global et international

AUBAY est une société de conseil en technologies et intégration de systèmes d'information, systèmes industriels, réseaux et télécoms, créée en 1997 à l'initiative de Christian Aubert. En moins de dix ans, le Groupe s'est imposé comme un acteur global d'envergure européenne.

La proximité et le savoir-faire : plus que des atouts, un positionnement

Capable d'intervenir dans tous ces métiers aussi bien techniquement que fonctionnellement, AUBAY est présent chez les plus grands acteurs des secteurs Banque, Finance, Assurance, Industrie, Energie, Transports, Télécoms, et se démarque de ses concurrents en offrant à ses clients proximité et savoir-faire à forte valeur ajoutée technologique.

Au fil des années, l'offre de services Aubay a évolué avec les besoins de ses clients et les mutations du marché. C'est à travers ses offres TMA (Tierce Maintenance Applicative) et Centres de Services que le Groupe remporte le plus vif succès. Combinées à sa plate-forme de développement à bas coût/Nearshore de proximité (en Espagne, au Portugal et en Italie), ce mix produit place Aubay parmi le top 10 des fournisseurs de ses plus importants clients.

Outre sa taille et son savoir-faire, Aubay a toujours privilégié la proximité avec ses clients. L'écoute de leurs besoins, la flexibilité de mise en œuvre des solutions, les contacts et contrôles qualité réguliers font d'ailleurs une grande partie de la force du Groupe. Lorsque les acteurs de plus grande taille délaissent les marchés européens, les petits n'ont pas la capacité d'adresser les projets ambitieux des clients grands comptes, ce qui positionne Aubay comme alternative de référence sur le marché.

La croissance interne : un véritable enjeu

Si l'amélioration du climat économique attendue n'est que très graduelle d'ici la fin 2010, un faisceau d'opportunités conforte d'ores et déjà Aubay dans ses ambitions et sa stratégie de développement : les entreprises manquent de compétences en interne, l'optimisation des Systèmes d'Information représente un vecteur majeur de baisse des coûts en entreprise, les besoins de mise en conformité réglementaire explosent, et les donneurs d'ordres, qui se concentrent, réduisent le panel de leur fournisseur...

Autant d'opportunités qui représentent un potentiel de croissance important pour Aubay. Forts de ses atouts et son positionnement, le Groupe Aubay entend bien les saisir et accélérer son développement en mettant l'accent sur la croissance interne.

La qualité et l'innovation : les valeurs gages de réussite

Lauréate du label OSEO Innovation « Entreprise innovante », pour ses activités de recherche et développement dans le monde de l'Open Source, AUBAY est par ailleurs certifiée ISO 9001 v2000 pour ses activités projet, et en cours de certification CMMI 3.

Cette volonté de reconnaissance par les indicateurs modernes souligne l'ambition de la société de poursuivre sa croissance, en s'appuyant notamment sur ses valeurs fondatrices. Celles-ci s'expriment au travers de l'attention portée à ses collaborateurs (management de proximité, formation interne, gestion de carrière,...), à ses clients (engagements de service, garantie de qualité, veille commerciale, ...), à ses partenaires et à l'état de l'art (publications, séminaires, ...).

OFFRES DE SERVICES

Aubay, le partenaire idéal

Avec plus de 2000 collaborateurs répartis sur 6 pays en Europe, Aubay est devenu le Partenaire Idéal de ses clients pour toutes les problématiques liées à leur système d'information.

Le Partenaire Idéal car l'offre Aubay est complète, internationale et couvre l'ensemble des besoins de ses clients, allant de la mission de Conseil à la mise en place d'un centre de service dédié, en passant par la délégation de compétences dans le cadre de notre offre Assistance Technique.

Le Partenaire Idéal car Aubay dispose de la double compétence technique et sectorielle nécessaire à la maîtrise et à la réussite des projets de ses clients. Cœur de la stratégie et du savoir-faire du Groupe, ces compétences sont capitalisées au sein de nos pôles d'expertise. Ils permettent notamment à nos clients de bénéficier des ressources et compétences les plus adaptées à leur besoin.

Le Partenaire Idéal car les équipes Aubay sont toujours à l'écoute, réactives et flexibles, capables de s'adapter aux besoins du client pour définir le meilleur cadre de travail, tant sur les aspects opérationnels que sur les aspects contractuels et financiers.

Les Centres de Services AUBAY

Parce que la garantie de qualité, de réactivité et d'optimisation des coûts est au cœur des préoccupations de ses clients, AUBAY a développé une offre Centres de Services permettant d'industrialiser les services, en mutualisant les ressources techniques et fonctionnelles au sein d'une structure unique, spécialisée et évolutive.

Localisés chez le client ou dans l'un des sites Aubay en Europe, les Centres de Services Aubay sont proposés sous 2 modèles :

- **Le Centre de Services Dédié** : la plate-forme technique, les locaux et l'ensemble des moyens sont dédiés à un seul client. La démarche qualité utilisée est en général celle du client.
- **Le Centre de Services Mutualisé** : les moyens, les plates-formes techniques, les outils et des les processus qualité sont mutualisés pour un ensemble de clients.

Combinées à ces modèles, les offres industrialisées Aubay représentent un engagement fort vis-à-vis du client pour répondre au besoin de délocalisation de prestations avec engagements de résultats.

Cette logique industrielle permet par ailleurs aux entreprises de bénéficier d'une structure d'encadrement spécialisée dans la gestion de production et dans la gestion des risques, et de contrôler la qualité des prestations de services, via des indicateurs pertinents et des tableaux de bords spécifiques.

Le choix de la localisation des Centres de Services Aubay a été finement étudié et répond aux critères nécessaires à la réussite d'une délocalisation :

Un vivier dense de ressources expérimentées et disponibles sur le marché de l'emploi local.

- La possibilité de travailler dans la langue du client.
- La stabilité des équipes
- La possibilité de nouer des accords avec les universités
- La rapidité et la simplicité d'accès au centre de services Nearshore.

Le réseau des Centres de Services Aubay :

- **En France** : Paris (400 pers.) et Nantes (100 pers.)
- **En Espagne** : Valladolid (80 pers.)
- **Au Portugal** : Lisbonne (30 pers.)
- **En Italie** : Reggio Calabria (30 pers.)

Le Conseil

La complexité des systèmes d'information, la multiplication des applications critiques pour les entreprises, la rapidité de l'évolution technologique renforce l'importance des métiers du Conseil et la nécessité d'une vraie relation de longue durée.

La mission des consultants AUBAY est d'accompagner au mieux ses clients grands comptes dans leur recherche d'évolutivité, d'efficacité et de performance de leur système d'information.

Notre connaissance pointue de toutes les technologies et des spécificités de chaque secteur permet à nos équipes de construire ce qu'il y a de meilleur dans le respect des objectifs de chaque entreprise.

Nos équipes de consultants s'appuient sur l'ensemble du savoir-faire et des connaissances capitalisées chez Aubay. Ces connaissances font l'objet de formations régulières et de publications périodiques au travers de Livre Blancs.

Notre indépendance vis-à-vis de l'ensemble des fournisseurs est une donnée essentielle de notre performance. Elle garantit à nos clients des choix de solutions adaptées et judicieuses.

Nos missions couvrent un large éventail dans lequel il est possible de mettre en exergue quelques exemples :

- Pour une grande banque, le pilotage de la modernisation du SI des moyens de paiement et son adaptation aux nouvelles pratiques SEPA, ou encore la définition et la mise en œuvre d'un système de gestion des risques.
- Pour un grand opérateur, la définition des trajectoires possibles d'évolution pour une nouvelle plate-forme de dématérialisation des factures,
- Pour un Ministère, l'audit d'une nouvelle solution de gestion de patrimoine immobilier.

Les Offres industrialisées

Pour répondre aux enjeux de globalisation, de maîtrise des budgets et de qualité de services, AUBAY dispose d'un ensemble d'offres industrialisées modulables et adaptées aux spécificités de chacun de ses clients.

La compétitivité de nos offres repose sur :

- La mutualisation des compétences et des moyens,
- L'amélioration continue de la qualité,
- La capitalisation et la mise en œuvre des meilleures pratiques,
- La gestion rigoureuse des variations d'activités,
- L'anticipation et la maîtrise des risques,
- Un outillage logiciel adapté en fonction du contexte.

L'offre industrielle AUBAY se décline selon les prestations suivantes :

- **Centre de Compétences** : centre de services de développement et d'intégration dédié à un ou plusieurs projets
- **TMA** : maintenance et optimisation d'un patrimoine applicatif
- **TSA** : support applicatif/support utilisateurs dédié à un patrimoine applicatif
- **TRA** : tests et recettes d'applications
- **TEX** : infogérance d'exploitation et d'infrastructures
- **Forfait** : prise en charge d'un projet avec un engagement de résultat

AUBAY intègre la problématique de la localisation ou de la délocalisation en s'appuyant sur un réseau de centres de services. L'ensemble des processus composants nos offres est formalisé en référence aux normes ISO 9001/2000, ITIL, SIX SIGMA et CMMi.

L'innovation et la capitalisation sont également au centre de nos préoccupations avec le développement et la mise en œuvre d'un outillage spécifique selon les domaines. La boîte à outil Acube dans le domaine de l'open source a servi entre autres de base à AUBAY pour obtenir le label « Entreprise Innovante » par Oseo innovation.

La R&D externalisée

Aubay R&D fédère nos compétences de conseil et d'ingénierie en technologies.

Aubay R&D intervient dans les secteurs d'activités de la défense, de l'aéronautique et de l'espace, de l'énergie, des télécommunications, du transport et du ferroviaire, ainsi que dans la plupart des autres secteurs industriels.

Aubay R&D accompagne ses clients sur l'étude et la réalisation de leurs projets de recherche et développement externalisés, et de leurs systèmes industriels.

L'expertise technique des équipes Aubay porte essentiellement sur :

- l'informatique industrielle et les systèmes temps réel embarqués,
- l'informatique applicative et distribuée,
- l'ingénierie technique et scientifique,
- les systèmes complets de tests et de mesures,
- l'électronique numérique et analogique,
- les systèmes de télécommunications et de broadcast multimédia.

Nos pôles d'expertise

Notre positionnement d'acteur global nous impose de maîtriser la majorité des technologies et de proposer à nos clients leur meilleure implémentation en fonction des besoins et contraintes exprimées.

Grâce à la formation continue de ses ressources et le regroupement de celles-ci par centre d'expertise, Aubay accompagne ses collaborateurs vers le meilleur de l'état de l'art en pratiquant une veille technologique permanente et une capitalisation du savoir-faire.

L'association de toutes ses expertises au sein d'équipes projets homogènes est alors une garantie d'accès aux meilleures pratiques du marché pour nos clients.

Les équipes s'assurent de tirer pleinement parti de chaque technologie en tenant compte des patrimoines existants : elles maîtrisent en effet les domaines allant du Mainframe IBM pour traiter de fortes volumétries d'informations aux TIC et décisionnel/Business Intelligence pour partager et restituer l'information sur des canaux multiples tels que l'Internet, les plateformes téléphoniques, les SMS, ainsi que le client-serveur ou les systèmes départementaux ou des domaines plus spécialisés tels que l'Editique.

Aubay a également développé des axes d'excellence sur les infrastructures systèmes et réseaux pour assurer la définition des architectures, l'administration des systèmes, l'intégration des projets et le suivi de l'exploitation.

RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Depuis sa création en 1997, Aubay a toujours été sensible à la qualité de ses prestations, à la satisfaction de ses clients et à la compétence de ses collaborateurs en faisant preuve de responsabilité sociale et environnementale.

Ces dernières années, intervient concrètement pour répondre à ses engagements :

La Politique Qualité

Le bureau VERITAS, leader mondial de l'évaluation et de la certification, atteste que le management de la qualité Aubay est conforme à la norme ISO9001-2008 en matière de "Pilotage, Ingénierie, Qualification et Maintenance de Projets Logiciels".

Aubay traduit ses valeurs fondamentales au quotidien par des réflexes métiers organisés selon sa politique qualité C-T-R-L :

Compréhension des besoins

- Impliquer les acteurs
- Collecter les améliorations
- Décrire les activités

Tenue des engagements

- Planifier avant de réaliser
- Traiter les écarts
- Appliquer les directives

Ressources performantes

- Fournir des ressources professionnelles
- Affecter clairement les responsabilités
- Former et informer les acteurs

Livrables pertinents

- Piloter par rapport au plan
- Gérer les configurations
- Evaluer la conformité

Aubay travaille sur un programme d'améliorations permanentes de ses services selon deux objectifs ciblés :

- Conclure une évaluation de niveau de maturité CMMI de niveau 2 minimum bénéfique aux activités de développement logiciel et aux autres services informatiques
- Aboutir, comme partenaire du SEI, au déploiement général des pratiques CMMI dans les centres de services et en assistance technique.

Aubay & Le Pacte Mondial des Nations Unis

Depuis 2004, Aubay articule ses activités de service autour des principes fondamentaux des droits de l'homme et a souscrit aux dix principes énoncés en matière de droits de l'Homme, de Travail, de Protection de l'Environnement et de Lutte contre la Corruption, en adhérant au « Pacte Mondial » de l'Organisation des Nations Unis, et en mettant en œuvre les recommandations sur lesquelles elle s'est engagée :

- Des engagements ont été pris sur les domaines de la formation professionnelle, de l'environnement et des mesures d'accompagnement envers le Handicap
- La tenue de ces engagements est régulièrement contrôlée.

Par exemple :

En 2005, l'OSEO-ANVAR qualifie Aubay « Entreprise Innovante » pour ses travaux de recherche dans les Fibres Optiques ainsi que pour sa contribution déterminante à la création d'un Framework OpenSource, seule solution JAVA/J2EE plébiscitée par la Direction Générale de la Modernisation de l'État français (DGME),

Entre 2005 et 2007, Aubay forme 100 collaborateurs utilisateurs, pilotes et relais au travers de l'offre e-learning "Skillsoft". Ces cursus de formation sont complétés par des dispositifs présentiels, avec construction et animation

majoritairement délivrée en interne. Le déclenchement de ces formations côté collaborateur ou selon attente du marché est facteur d'efficacité dans la mise en œuvre immédiate des acquis enseignés.

En 2009, la direction générale de Aubay a décidé de poursuivre les actions de l'entreprise vers l'optimisation de la satisfaction de ses clients, le respect de l'environnement (et plus généralement d'un comportement d'entreprise citoyenne), la formation de ses collaborateurs, ainsi qu'une approche collaborative où chaque collaborateur bénéficie en permanence de la compétence collective du Groupe.

Les objectifs poursuivis et les mesures prises pour les atteindre sont synthétisés ci-dessous.

N°	Les Principes Directeurs	Les Mesures
1	Les entreprises doivent promouvoir et respecter les droits de l'homme reconnus sur le plan international.	Aubay soutient les initiatives de ses collaborateurs en direction de l'accompagnement des personnes en difficultés et des mesures pour vaincre leur handicap ou perte d'autonomie. Plus généralement Aubay encourage des comportements responsables et respectueux des Droits de l'Homme.
2	Les entreprises ne doivent pas se faire complices de violations des droits fondamentaux.	Aubay mobilise les acteurs (personnes physiques ou morales) qui interviennent sous son influence, sur de la prévention vis-à-vis des risques de violation, et si nécessaire, rétablissement de comportements éthiques.
3	Les entreprises doivent respecter l'exercice de la liberté d'association et reconnaître le droit à la négociation collective.	Aubay se conforme à la loi en la matière : existence de CE, de délégués du personnel ; établissement et respect des protocoles d'élection ; pratique de la négociation collective...
4	L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	Aubay n'intervient pas aujourd'hui sur des zones géographiques qui le confrontent à ce type de problèmes.
5	L'abolition effective du travail des enfants.	
6	L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.	La Direction des Ressources Humaines agit en conformité de la Loi, sur la diffusion d'un rapport social incluant des indicateurs sur l'égalité des chances (homme / femme) et sur le recrutement (diversité des origines - Aubay comporte des représentants de toutes les origines qui composent la réalité française à savoir des personnes d'origine subsaharienne, magrébine, asiatique, Europe de l'Est, Proche Orient...). L'objectif de formation e-learning par l'offre Skillsoft est atteint, et accrédite la résolution prise en 2007 auprès du Pacte Mondial. De plus, des formations internes ont été largement dispensées : projet et qualité, outillage de recette, langages, systèmes d'exploitation, nouvelles technologies...
7	Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.	Aubay par son activité de conseil est peu consommatrice de ressources naturelles. Une attention toute particulière est attachée à l'économie de papier. Une réflexion permanente vise à limiter les déplacements des collaborateurs en leur offrant des missions de proximité. Aubay accompagne en outre cette démarche d'une politique d'incitation de ses collaborateurs à emprunter les transports en commun.
8	A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.	Aubay étend sa politique d'exemplarité en la matière, en mesurant ses consommations de ressources dès 2007
9	A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	La politique d'offres que AUBAY mène envers ses clients, respecte le principe 9 du Pacte Mondial : favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement. Ces offres sont les suivantes : A-cube, bâtie sur les nouveaux standards de programmation (java, ajax, web 2.0) limite les efforts financiers (acquisition gratuite de licences open-source) et le déploiement de ressources onéreuses dans les pays émergents (codage minimum donc facile à maintenir avec expertise limitée, liens telecom bas débit seuls disponibles) La gestion de contenu (construction de sites web) : favorise le travail collaboratif à distance et la mobilité, tout en limitant les déplacements La dématérialisation des factures, avec leur impact à l'encontre de la surexploitation de forêts
10	Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	Aubay ne s'appuie que sur son excellence technologique et son efficacité pour remporter les affaires que lui confient ses clients, en ne déployant à cette fin que des moyens et pratiques légaux et loyaux.

La Mission Handicap en France

En avril 2008, Aubay France a lancé sa « Mission Handicap » ; par le biais de cette initiative, Aubay s'engage ainsi concrètement dans une politique d'égalité des chances et entend promouvoir toutes les actions favorisant le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. « A travers la Mission Handicap », Aubay souhaite plus généralement donner la place à chaque compétence et insuffler chaque jour davantage la culture de la diversité au sein de l'entreprise.

En septembre 2009, Aubay a abouti à la signature d'une Convention de partenariat avec l'Agefiph. Sur la base des engagements pris par Aubay, l'Agefiph apportera son soutien technique et financier aux initiatives que nous mènerons jusqu'à l'été 2011. La signature de cette convention constitue une étape fondamentale dans le développement de la Mission Handicap Aubay. Outre le fait qu'elle matérialise les engagements citoyens et responsables pris par le management Aubay en faveur de la diversité et des droits de l'homme, elle traduit, valide et soutient notre plan d'actions qui s'articule notamment autour des axes suivants :

L'intégration et la formation de personnes handicapées sans emploi

Aubay s'est fixé pour objectif d'accueillir au minimum 10 stagiaires handicapés (issus d'écoles ou de CRP) et de recruter 8 collaborateurs, en CDI principalement, en CDD ou en alternance.

De nombreux outils de communication, partenariats et rencontres sont bien évidemment développés afin de favoriser les candidatures.

L'accompagnement des collaborateurs AUBAY en situation de handicap

Aubay attache un soin particulier au suivi des collaborateurs. Entre autres actions, la Mission Handicap, en lien avec les Ressources Humaines et dans le cadre du dispositif de l'Agefiph « Vie au Travail », proposera aux collaborateurs concernés, l'organisation de bilans individuels conduits par des professionnels. Des solutions spécifiques (aménagement de la situation de travail, formation,...) pourront alors leur être proposés pour faciliter l'exercice de leur activité professionnelle.

Le développement de collaborations avec les secteurs protégés et adaptés

Aubay a d'ores et déjà recours aux sociétés de services des secteurs protégés ou adaptés. Afin d'amplifier les dépenses fournisseurs Aubay vers ses entreprises (env. 15 à 20% du volume total de sous-traitance), la Direction des achats Aubay procédera à un référencement au cours des 6 premiers mois de la Convention dans plusieurs domaines d'activité tels que les prestations de nettoyage, la collecte et le recyclage, l'imprimerie et l'édition, l'archivage et la restauration.

Le développement d'un projet d'accessibilité autour des technologies informatiques Acube

Le Projet Acube a débuté en 2003 pour répondre au besoin d'uniformisation de l'ensemble des applications web, internes et externes, exprimé par le Ministère des Affaires Etrangères. Aubay et le MAE ont depuis livré le projet au monde du logiciel libre, assorti d'une méthodologie projet innovante renforçant l'efficacité du produit.

Aujourd'hui, il s'agit pour Aubay de constituer une équipe de 6 personnes dont 3 informaticiens déficients visuels, afin de développer l'accessibilité de cet outil aux personnes handicapées visuelles.

Véritable laboratoire de formation et de recherche, ce programme constitue un vecteur idéal de recrutement pour des personnes handicapées visuelles et offrira à tous ses intervenants, issus de CRP ou d'écoles d'ingénieurs, une formation pointue sur des technologies innovantes.

La formation et la sensibilisation des acteurs internes

Pour adresser au mieux les problématiques liées à l'intégration et au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, AUBAY a prévu un plan de formation pour 8 acteurs RH, 36 managers et commerciaux, 3 acheteurs ainsi que les institutions représentatives du personnel.

La communication et la sensibilisation

Outre la production de nombreux guides pratiques de formation et d'information, AUBAY s'est engagé dans l'opération Agefiph « Un jour, Un métier en action » afin de permettre à des personnes handicapées de découvrir un nouveau métier, le temps d'une journée parmi nous.

Par ailleurs, Aubay France a constitué une équipe de coureurs composée de collaborateurs AUBAY, qui donnent de leur souffle pour de bonnes causes. La dernière en date était la Course du Souffle, le 27 septembre 2009, organisée dans le cadre des Virades de l'Espoir, initiative de l'association Vaincre la Mucoviscidose. Les frais d'inscription de chaque participant, honorés par Aubay et son Comité d'Entreprise, étaient reversés intégralement à l'association.

RAPPORT D'ACTIVITE DU GROUPE AUBAY

LE MARCHÉ EN 2009

Dans une économie connaissant sa plus forte récession depuis l'après-guerre, le marché français des Logiciels et Services a enregistré en 2009 un recul de 4% en France, après 4 années consécutives de croissance supérieure à 5%. A noter que cette baisse de la performance en France est moindre comparée à celle de ses voisins italiens et espagnols qui affichent respectivement un recul franc de 6% et 7%.

Si les volumes d'activité sont restés élevés, de nombreux facteurs ont pesé sur la performance en 2009. En tête, la chute spectaculaire de l'investissement global des entreprises et la pression forte exercée sur les prix ; viennent ensuite les cycles de décision plus longs, la recherche d'un ROI plus court ainsi que les délais de paiement allongés.

En 2009, les plus forts contrastes se sont fait ressentir entre les marchés. Les investissements dans le Secteur Public et les Utilities (Services aux collectivités et l'Energie) affichent une croissance à deux chiffres tandis que l'Industrie, le Commerce-Distribution et les Transports n'ont guère investi. Après un premier semestre difficile, le secteur Banque-Assurance a démontré pour sa part une bonne résistance.

Contrairement aux prévisions, l'Offshore a marqué le pas en 2009. La montée en compétitivité et l'industrialisation des offres Nearshore ont clairement profité de la crise.

Cette récession du secteur a bien sûr eu des répercussions sur l'embauche, divisée de près de la moitié, par rapport à l'année précédente. Le turnover a par conséquent lui aussi été divisé par deux. En corollaire, des rémunérations stables voire inférieures en ce qui concerne les salaires à l'embauche.

Perspectives 2010

Si l'impact économique de la crise a été moins violent dans l'Hexagone qu'aux Etats-Unis, tout laisse supposer une reprise timide en 2010. Les prévisions du Consensus Forecast tablent en effet sur un retour graduel de la croissance en France (estimations PIB 2010 : +1,1%) qui devrait continuer de faire mieux que la zone euro.

Selon le Syntec Informatique et IDC, dans le secteur des Logiciels et Services, le premier semestre 2010 devrait se poursuivre sur la lancée de 2009 avec une reprise plus significative au second semestre, pour une croissance annuelle estimée entre 0 et 2% : le portefeuille des projets continue d'augmenter et les cycles de décision chez les clients montrent des signes de retour progressif à la normale. Cependant, la réduction des coûts, le contrôle rigoureux des budgets et la recherche d'un meilleur niveau de service et de qualité à budget équivalent resteront encore en tête des préoccupations des DSI en 2010.

Parmi les moteurs de la reprise :

- **L'externalisation et la rationalisation** répondent aux besoins de réduction des coûts du Système d'Information et représentent comme en 2009 des relais de croissance majeurs.
- **Le renforcement du cadre réglementaire** devrait occasionner une demande de forte adaptation et de nouveaux projets notamment dans le secteur Banque-Assurance : conséquence du G20, Solvency II dans le secteur de l'Assurance, Bâle 3 dans le secteur Bancaire,...
- **La reconfiguration de l'économie** va susciter un fort besoin de refonte des systèmes d'information, particulièrement dans les secteurs financiers et Télécoms.
- **L'innovation**, qui reste un moteur de croissance puissant, grâce à la multiplication de nombreux projets métiers à forte valeur ajoutée technologique : e-Santé, mobilité, Green IT, informatique embarquée et dématérialisation.

Si certains secteurs sont plus prudents, les sociétés de Services Informatiques et de Conseil en technologies devraient maintenir des volumes de recrutement significatifs pour faire face aux carnets de commandes, sans atteindre toutefois les niveaux des dernières années.

RAPPORT D'ACTIVITE 2009

Le Conseil d'Administration de la Société s'est réuni en date du 24 mars 2010 sous la Présidence de Monsieur Christian Aubert, afin de procéder à l'examen des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2009.

Activité du Groupe en 2009

Le contexte économique particulièrement tendu et dégradé du premier semestre 2009 a amené le Groupe à poursuivre et intensifier les mesures engagées dès 2008, en mettant l'accent tout au long de l'exercice sur un suivi étroit de ses équilibres de bilan et la performance commerciale.

La crise des "subprimes" intervenue au cours de l'été 2007, ses répercussions violentes sur les marchés et le manque de visibilité sur les budgets des grandes entreprises avaient en effet très tôt conduit le Groupe à adopter une attitude prudente et à appliquer une série de mesures indispensables pour préserver sa rentabilité, telles que : la réduction du nombre de sous-traitants à faible marge, la révision à la baisse des objectifs de recrutement ainsi que l'examen minutieux de toutes les dépenses afin de dégager le maximum d'économies.

Au 31 décembre 2009, le Groupe comptait 2.034 collaborateurs contre 2.072 un an plus tôt. Pour l'essentiel, cette baisse est imputable à la baisse importante du nombre de sous-traitants au cours du 1^{er} semestre.

Le volume d'appels d'offres est resté stable voire même croissant au second semestre 2009. Le Groupe Aubay a su profiter de toutes les bonnes opportunités pour signer de nombreuses affaires chez ses clients, négociées cependant à des conditions tarifaires moins avantageuses compte tenu des restrictions budgétaires imposées par les clients.

Associés à l'embellie économique, timide mais avérée dès la fin du premier semestre 2009, la gestion prudente et les succès commerciaux permettent au Groupe Aubay de terminer l'exercice sur une note positive : le taux d'activité s'est en effet progressivement redressé pour s'élever à 91% au dernier trimestre 2009, soit 89,5% sur l'ensemble de l'exercice. Cette très bonne performance a eu un impact immédiat sur la marge opérationnelle courante qui ressort à 8,1 % au second semestre 2009.

Fort de l'amélioration de la demande de ses clients depuis le début de l'année 2010, le Groupe Aubay table sur un taux de productivité supérieur à celui constaté en 2009 et relance donc sa politique de recrutement en 2010, qui marquera sans nul doute un retour à la croissance

France

Les activités en France sont le reflet exact de l'exercice réalisé au niveau du Groupe : un début d'année difficile, marqué par l'attentisme des donneurs d'ordre et la recherche systématique d'économies de la part des clients, puis un tournant à partir du mois de mai avec une amélioration continue et progressive de la demande jusqu'à la fin de l'année.

Les nombreux succès commerciaux auront permis une reprise du recrutement à un rythme soutenu à partir du mois de septembre. L'effectif de fin d'exercice s'est ainsi établi presque au même niveau que celui de début d'année.

Les équipes françaises continuent de jouer un rôle moteur dans le développement du Groupe Aubay en Europe. En effet, les solides positions entretenues chez ses clients en France permettent au Groupe de doper l'activité dans les autres pays, notamment lorsqu'un grand compte s'installe ou achète une société étrangère.

Ainsi, les activités françaises représentent la partie la plus importante du chiffre d'affaires du Groupe, et ce rôle barycentrique est certainement appelé à s'amplifier dans le futur.

Belgique/Luxembourg

D'importants efforts ont été accomplis par les équipes commerciales au Luxembourg, débouchant sur le gain de nombreuses affaires dans le secteur privé et le secteur public, avec en particulier un contrat significatif avec le Parlement Européen qui bénéficiera également à la Belgique.

L'activité est restée globalement stable sur les deux zones, avec une légère décroissance pour la Belgique. Le secteur industriel a été particulièrement touché par la crise.

Malgré une activité principalement centrée sur des institutions européennes et auprès du gouvernement Belge, les marges ont baissé parallèlement à la baisse du taux d'utilisation.

La remise en concurrence du principal marché auprès de la Police Fédérale Belge, qui occupe une centaine de collaborateurs, continue de mobiliser toute l'attention des équipes locales désireuses de reconduire pour une nouvelle période pluriannuelle sa collaboration.

Le turnover reste faible par rapport à la moyenne du Groupe.

L'enjeu majeur pour Aubay dans ces deux zones est de remettre en place une dynamique afin de profiter pleinement de la reprise qui interviendra.

Espagne/Portugal

Les équipes espagnoles ont fait face en 2009 à une crise sans précédent. La chute de l'activité a été brutale et Aubay a assisté à une absence quasi-totale d'investissement de la part de ses clients.

Beaucoup d'entreprises ont eu recours à des plans massifs de restructuration. L'ensemble du secteur aura été fragilisé. D'ailleurs, de nombreuses petites sociétés sont dans une situation financière délicate ; quant aux plus grands, ils ont du passer d'importantes provisions pour déprécier les actifs.

Ce tableau n'est évidemment pas favorable au marché des services informatiques, car les taux d'utilisation chutent et les prix sont orientés à la baisse.

Dans ce contexte, la performance d'Aubay est acceptable : les équipes ont en effet réussi à limiter la décroissance, à maintenir ses principales positions chez les clients et à dégager une marge opérationnelle à l'équilibre.

Les activités Aubay au Portugal continue de se développer sous la tutelle de la France. La bonne performance engage le Groupe à y accélérer son développement, principalement à travers le renforcement des équipes techniques et commerciales. Le principal défi à relever dans ces deux zones réside dans l'atteinte d'une taille critique.

Italie

Les activités Aubay en Italie présentent un profil inverse à celui de l'année 2008. Le début d'année a été difficile en raison de l'arrêt brutal de grands contrats intervenus fin 2008. Cette décroissance a été plus aigüe dans le secteur bancaire. La perte d'affaires a cependant été compensée par l'arrêt de la majorité des contrats de sous-traitance, ce qui a freiné la dégradation des marges.

L'ensemble du management italien s'est concentré sur l'activité commerciale et sur le développement de positions dans de nouveaux secteurs. Ces efforts ont porté leurs fruits sur la fin de l'exercice avec le gain de nombreuses affaires dans le secteur bancaire et les services.

La tonalité positive de la fin d'exercice dans cette zone rend le Groupe plus optimiste sur les résultats à court terme.

POLITIQUE DE CROISSANCE EXTERNE

L'exercice 2009 n'a donné lieu à aucune opération de croissance externe de la part du groupe.

Les conditions financières dégradées ont de nouveau impacté l'activité de fusions/acquisitions en 2009. Le nouvel accès de faiblesse des valorisations observées en bourse pour les sociétés du secteur des services informatiques n'a pas été de nature à convaincre les vendeurs de céder leurs entreprises. Le phénomène n'a pas été arrangé par la réduction drastique de financement de ce type d'opérations par les banques et, de fait, très peu d'opérations ont pu être finalisées dans ce secteur comme dans les autres.

Aubay maintient sa veille sur les opportunités de rapprochement, avec la même exigence de conjuguer intérêt stratégique et prix attractif.

EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE 2009

Février	Aubay publie un chiffre d'affaires 2008 de 161,4 M€, en croissance interne de +4,4%.
Mars	Résultats financiers 2008 : Aubay annonce une marge opérationnelle de 7,6% et un Résultat Net Part Groupe de 7,3 M€, en hausse de 3,4%.
Mai	Assemblée Générale Annuelle : Distribution d'un dividende porté à 0,12 €/action en hausse de 9%.
	Aubay annonce un chiffre d'affaires au premier trimestre 2009 de 38,8 M€, en retrait de 7,7%.
Juillet	Aubay publie un chiffre d'affaires semestriel de 74,8 M€, en retrait de 10%.
Septembre	Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2009 : Aubay publie un résultat de 74,8 M€, en retrait de 10%.
Novembre	Aubay annonce un chiffre d'affaires du troisième trimestre de 34,3 M€.

DONNEES CHIFFREES CONSOLIDEES

Données consolidées au 31/12		2009	2008	2007
Chiffre d'affaires	K€	147 245	161 389	165 559
Résultat opérationnel courant	K€	8 776	11 602	15 722
Marge opérationnelle courante % CA		6,0%	7,2%	9,5%
Résultat net	K€	3 912	7 520	8 089
Résultat net part du Groupe	K€	3 984	7 281	7 041
Résultat par action	€	0,29	0,53	0,52
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	K€	75 928	73 280	70 970
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	K€	8 392	12 279	16 668
Actif non courant	K€	71 225	71 729	68 065
Endettement financier net	K€	(1 325)	(6 581)	(11 280)
Trésorerie nette	K€	9 580	11 771	17 159
Total de Bilan		131 862	144 055	156 226

Compte de résultat

Aubay a enregistré un **chiffre d'affaires 2009** de 147,2 M€ en baisse de 8,8%. Malgré une année compliquée, une amélioration sensible de l'activité a été constatée trimestre après trimestre. En effet, après avoir connu un recul des ventes de 10% au premier semestre, le troisième et le quatrième trimestre sont ressortis respectivement à -8,9% et -5,9%. Cette tendance a été particulièrement visible sur la France où la décroissance est limitée à 3,4% contre 6,3% au troisième trimestre. Cette progression est la conséquence directe de l'embellie économique timide constatée au cours du second semestre, qui s'est traduite dans le niveau du taux d'utilisation. Ce dernier s'est en effet élevé à 91% au quatrième trimestre et 89,5% sur l'exercice 2009 contre 93% un an plus tôt.

La contribution et la croissance des différents pays se sont réparties de la manière suivante :

En M€	31/12/2009		31/12/2008		Var.
	CA	En % du CA	CA	En % du CA	
France	86,4	59%	92,4	57%	-6,5%
Belgique/Luxembourg	30,3	21%	30,9	19%	-1,8%
Italie	21,8	15%	27,7	17%	-21,3%
Espagne/Portugal	8,7	6%	10,4	6%	-16,6%
Groupe	147,2	100%	161,4	100%	-8,8%

Le taux de marge opérationnelle s'est logiquement nettement redressé entre les deux semestres puisqu'il ressort à 8,1% pour le seul second semestre contre 3,9% au 1^{er} semestre. La marge opérationnelle courante annuelle s'élève à 8 776 K€ soit 6% du chiffre d'affaires contre 7,2% en 2008.

Les charges opérationnelles se sont élevées à 139,6 M€ en baisse de 10,3 M€ par rapport au 149,9 M€ constatés en 2008. Les coûts de personnel s'établissent à 100,9 M€ en baisse de près de 4% et représentent 68,5% du chiffre d'affaires contre 65% en 2008. Cette hausse est liée à la baisse d'activité connue en 2009 et n'a volontairement pas été corrigée par des restructurations significatives. Les achats consommés et charges externes totalisent 35,2 M€ contre 41,3 M€. La baisse drastique du recours à la sous-traitance en est la principale explication.

Le solde des autres produits et charges opérationnels est négatif de 0,8 M€ contre +0,7 M€ en 2008 composé principalement de charges non récurrentes pour 1,2 M€ (essentiellement des coûts de restructuration) et de plus ou moins-values sur cessions d'actifs pour 0,5 M€.

Il ressort un **résultat opérationnel** de 8,0 M€ (5,4% du CA) contre 12,3 M€ (7,6% du CA) en 2008.

Le résultat financier est une charge de 1,3 M€ identique à celle de 2008 avec néanmoins une baisse du coût de l'endettement net de 0,6 M€ liée au désendettement effectué au cours de l'année.

L'impôt sur les bénéfices comptabilisé s'élève à 3,1 M€ et se compose essentiellement d'impôts courants. Le taux d'impôt facial ressort à 47% sur l'exercice.

Le résultat net part du Groupe atteint 4,0 M€ à comparer aux 7,3 M€ réalisés en 2008.

Bilan

Le total de bilan 2009 ressort à 131,9 M€ contre 144,1 M€ en 2008. Les principaux postes du bilan sont les suivants :

A l'actif

- Les écarts d'acquisition d'une valeur de 59,6 M€ n'ont pas varié d'une année sur l'autre. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur l'exercice.
- Les titres mis en équivalences de 2,8 M€ correspondent à la société Octo.
- Les impôts différés actifs s'élèvent à 0,9 M€ et sont constitués principalement par les reports déficitaires espagnols
- Les créances clients sont passées de 52,3M€ à 44,4 M€. La diminution est liée d'une part à la baisse de l'activité mais aussi à la bonne gestion du BFR puisque le délai moyen de règlement (DSO) a été ramené à 86 jours vs 90 jours en 2008
- Le cash disponible atteint 10,2 M€ contre 12,9 M€

Au passif

- La situation nette ressort à 75,9 M€ soit une augmentation de 2,6 M€ qui résulte principalement :
 - de la prise en compte du résultat net 2009 de 4,0 M€,
 - du versement du dividende 2008 pour 1,6 M€,
 - des opérations sur titres d'auto-contrôle pour 0,3 M€

La dette nette s'est fortement réduite puisqu'elle s'élève à 1,3 M€ (dette brute 11,5 M€ moins disponibilités de 10,2 M€) contre 6,6 M€ au 31 décembre 2008. La baisse a été rendue possible grâce à une bonne génération de free cash flow de 7,4 M€. Ils ont permis de racheter 823 841 OC pour un montant total de 7,2 M€. Le nombre d'OC restant au 31 décembre 2009 s'élève à 1 110 875.

Rachat de minoritaires, prise de participation ou cession d'entreprise, Fusions

Rachats Prises de participation

Aucune opération de rachat ni de prise de participation significative n'est intervenue au cours de l'exercice 2009.

Cessions

Aubay a poursuivi au gré des opportunités de marchés les cessions d'actions Octo Technology ramenant sa participation à environ 36,86%. Aucune autre opération particulière n'est intervenue durant l'exercice.

Fusions

Aucune opération de fusion n'est intervenue au cours de l'exercice 2009.

Présence européenne et Clientèle de Grands Comptes

Tous les clients du Groupe, banques, assurances ou opérateurs de télécommunications, ont aujourd'hui des stratégies résolument européennes. Ces stratégies reposent sur la recherche de fournisseurs technologiques capables de les accompagner dans leur développement en dehors de leurs frontières.

Par sa présence européenne, Aubay est aujourd'hui à même de suivre ses clients dans leurs développements internationaux. Qu'il s'agisse d'accompagner nos clients en local ou de leur permettre de développer des projets à bas coûts (Nearshore), plusieurs de nos clients du monde de la Banque et de l'Assurance nous font confiance depuis de nombreuses années.

La maîtrise parfaite des cultures locales des pays où Aubay est implanté offre au Groupe une valeur ajoutée déterminante pour répondre aux exigences et besoins de ses clients dans leurs propres développements en Europe.

C'est grâce à la qualité des relations nouées avec ses clients que le Groupe peut inscrire ses relations commerciales dans le long terme et capitaliser sur les axes d'expertise qu'il développe.

Aubay est actuellement implanté en France (Paris, Nantes), en Espagne (Madrid, Valladolid, Malaga), au Belux (Bruxelles, Naninne, Luxembourg), en Italie (Milan, Rome) et au Portugal (Lisbonne).

La répartition et l'évolution du chiffre d'affaires par pays figure ci-après :

En M€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
France	86,4	92,4	98,5
Belgique/Luxembourg	30,3	30,9	31,0
Italie	21,8	27,7	24,2
Espagne/Portugal	8,7	10,4	11,9
Groupe	147,2	161,4	165,6

Les clients du Groupe Aubay sont exclusivement des grands comptes européens dont les besoins en termes d'adaptation aux nouvelles technologies sont aussi importants que stratégiques. Cette clientèle est la seule à la fois désireuse et capable d'investir massivement dans les nouvelles technologies en faisant appel de façon récurrente aux compétences de Groupes tels que Aubay.

Le nombre de clients actifs (entendu comme un client facturé au moins une fois au cours de l'exercice et pour un montant d'au moins 50.000 €) s'établit à 166 fin 2009, représentant plus de 98 % du chiffre d'affaires de l'exercice. Cela témoigne sans équivoque de la capacité du Groupe à les convaincre de recourir à ses compétences pour gérer les plus complexes de leurs problématiques informatiques.

Les dix premiers clients représentent ensemble 61 % du total des ventes.

Liste des 10 plus importants clients du Groupe :

1	BNP PARIBAS
2	Police Fédérale Belge
3	CREDIT AGRICOLE
4	SOCIETE GENERALE
5	France TELECOM
6	Groupe BPCE
7	ALLIANZ
8	AXA
9	Alcatel/Lucent
10	Grupo Telefónica

Partenaires stratégiques

Pour rester à la pointe et offrir le meilleur du conseil à ses clients, il est toujours apparu comme indispensable à Aubay de s'allier aux meilleurs de leur catégorie. Aubay a ainsi noué des partenariats technologiques stratégiques notamment avec Adobe, IBM, Sybase et Oracle.

Ces partenariats sont non exclusifs afin de garantir une totale indépendance et d'optimiser le conseil prodigué aux clients de Aubay.

Lorsqu'ils sont formalisés, leurs durées sont généralement annuelles et reconductibles, mais ils sont le plus souvent non formalisés et courent donc pour des durées indéterminées. La rupture d'aucun de ces partenariats n'est susceptible d'entraîner une incidence financière significative sur la Société.

Concurrents

Les concurrents de Aubay les plus directs sont des sociétés de service informatique et ingénierie (SSII) parmi lesquels nous pouvons citer quelques segments d'activité de CapGemini, Atos, Logica, Devoteam, Indra en Espagne...

EVOLUTION DE L'ACTION AUBAY

Codes ISIN FR0000063737-AUB, Reuters AUBT.PA, Bloomberg AUB:FP

Après l'effondrement déclenché par la crise des subprimes en 2008, l'exercice 2009 a été marqué par une nette remontée des valeurs qui ne sont toutefois pas revenues à leurs niveaux d'avant crise.

L'action Aubay a ainsi connu une progression significative puisque son cours est passé de 2,55 € au 1^{er} janvier 2009 à 3,87 € au 31 décembre 2009.

Cours de bourse de l'action Aubay cours des trois dernières années (arrêté au 17 février 2010) sur le compartiment C de l'Eurolist Paris.

En €	Cours extrêmes (1)		Volume mensuel des transactions	
	Plus haut	Plus bas	En nombre de titres	En milliers d'Euros
2007				
Janvier	8,25	7,25	385 233	2 971
Février	8,79	7,95	364 717	3 050
Mars	8,94	7,70	341 502	2 879
Avril	8,96	8,30	350 178	2 964
Mai	9,16	8,70	287 333	2 535
Juin	9,11	8,71	226 485	2 025
Juillet	9,04	8,56	204 893	1 821
Août	8,76	7,50	215 487	1 750
Septembre	8,29	7,12	324 013	2 474
Octobre	8,13	7,67	207 339	1 624
Novembre	8,14	7,00	453 510	3 443
Décembre	7,40	6,73	154 949	1 097
2008				
Janvier	7,25	4,80	387 585	2 123
Février	5,90	5,27	152 066	863
Mars	5,86	5,20	112 317	626
Avril	5,75	5,29	114 319	620
Mai	6,06	5,33	130 180	763
Juin	5,99	4,97	141 319	780
Juillet	5,37	4,31	106 314	500
Août	5,14	4,75	120 043	597
Septembre	4,95	2,98	93 482	383
Octobre	3,50	2,62	130 821	395
Novembre	3,16	2,60	162 234	465
Décembre	3,00	2,34	150 489	402
2009				
Janvier	2,6	2,34	102 383	248
février	2,55	1,77	281 360	593
Mars	2,37	1,57	344 955	665
Avril	2,47	2,1	215 895	496
Mai	2,84	2,25	512 815	1215
Juin	3,6	2,37	427 921	1283
Juillet	3,6	2,82	165 576	523
Août	3,45	3,21	79 722	267
Septembre	4,12	3,3	207 455	784
Octobre	4,24	3,71	165 579	666
Novembre	4,04	3,22	59 394	227
Décembre	4,3	3,8	162 962	670

(1) Cours extrêmes en séance



Source : NYSE Euronext

LES FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés. Ces risques sont présentés selon un ordre d'importance que la société a apprécié comme étant décroissant. Par ailleurs, les informations relatives à la gestion des risques financiers prévues par la norme IFRS 7 se trouvent dans les annexes consolidées page 48. A la date de dépôt du présent document auprès de l'AMF, le présent paragraphe était toujours considéré comme pertinent et aucune information nouvelle ne justifiait qu'il soit amendé.

Risque clients

Aubay possède exclusivement une clientèle constituée de grands comptes. Au 31 décembre 2009, les 10 principaux clients de Aubay représentent 61% de son chiffre d'affaires total.

La perte de l'un de ces clients est toujours possible et pourrait, le cas échéant, impacter significativement son activité et/ou son niveau de rentabilité.

Le risque de Aubay face au défaut de paiement de ces clients est quant à lui relativement faible.

Par ailleurs, le délai moyen de règlement des clients s'est nettement amélioré d'une année sur l'autre puisqu'il s'établit au 31 décembre 2009 à 86 jours contre 90 au 31 décembre 2008.

Risque des charges de personnel

Aubay est une entreprise de pointe dans un secteur à très fort développement technologique. Pour maintenir cette compétitivité dans un tel secteur, Aubay fonde sa performance sur la qualité de son personnel.

La charge de personnel représentant l'essentiel de ses charges, une inflation non maîtrisée de ce poste est susceptible de dégrader rapidement sa rentabilité.

En conséquence, la Direction exerce une surveillance étroite de cet indicateur dans le pilotage de ses activités.

Risque de liquidité

La dette financière brute de Aubay au 31 décembre 2009 s'établit à 11,5M€ et consiste quasi exclusivement dans l'OCEANE émise en octobre 2006 pour 30 M€ à échéance janvier 2012. Toutefois et conformément aux dispositions de l'article 4.4.9 de la note d'opération certaines situations sont susceptibles d'entraîner une exigibilité anticipée de cette dernière. Au 31 décembre 2009, Aubay n'a contracté aucune dette bancaire. En outre, Aubay a négocié au travers de ses principales filiales regroupées par zones géographiques des facilités de crédit/escompte avec des banques de premier ordre en accord avec les besoins du Groupe et sous son contrôle.

En K€ au 31/12/2009	France	Belgique/Lux.	Espagne/Portugal	Italie	Total
Lignes de crédit/escompte autorisées	9 000	2 650	2 450	8 650	22 750
Lignes de crédit/escompte utilisées	0	0	659	5 133	5 792

Aubay a par ailleurs négocié une ligne de tirage de 9 M€ pour une durée de 3 ans à compter de novembre 2008 pour faire face à d'éventuels besoins de trésorerie. Au 31 décembre, aucune utilisation de ce crédit n'a été faite.

La Direction Financière du Groupe centralise en permanence les informations relatives au niveau de trésorerie et les principales échéances liées à ces différents engagements.

Risques liés aux actions en responsabilité

La Société et ses filiales sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de la gestion de leurs affaires (voir ci-après « faits exceptionnels et litiges »).

Hormis les procédures décrites ci-après, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Le Groupe applique les dispositions de l'IAS 37. Cette norme définit un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur négative pour l'entreprise, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Risques liés à la nature des contrats conclus par Aubay

Contrats au forfait : Aubay facture une partie de ses services en mode forfaitaire associé à des engagements de résultats d'ampleur variable et pouvant être élevés. Une mauvaise appréciation de la charge à déployer pour respecter ces engagements peut générer des charges financières inattendues et dégrader la marge de Aubay. En outre, des mécanismes de pénalités peuvent s'ajouter à la surcharge financière d'un projet dérivant de son cadre contractuel.

Contrats à court terme : une partie significative du chiffre d'affaires de Aubay repose sur des engagements contractuels de courte durée, souvent quelques mois. Les clients ont assez largement la possibilité de rompre leurs relations d'affaires avec Aubay sans préavis significatif et n'offrent que peu de certitude de récurrence au bénéfice de Aubay.

Risque de concurrence

Aubay a rapidement su s'imposer par son savoir-faire spécifique et ses technologies de pointe appliquées au sein de sa structure originale. Par sa capacité à recruter les meilleurs ingénieurs et à les maintenir parfaitement formés, Aubay devrait consolider sa position d'acteur de référence dans le monde des nouvelles technologies en Europe.

Toutefois, la concurrence subie de la part de compétiteurs en particulier situés hors zone Euro, est de nature à influencer négativement les prix de vente sur les marchés sur lesquels Aubay se positionne.

En outre, sur ses marchés domestiques, Aubay est confronté à la concurrence d'acteurs de taille bien supérieure, aux capacités techniques et commerciales reconnues et donc capables d'accroître leurs parts de marché au détriment potentiellement de Aubay.

Risque de dilution des actionnaires

La Société a procédé en date du 4 octobre 2006 à l'émission d'une OCEANE (cf. page 83). La conversion, qui ne peut intervenir qu'à certaines périodes et sous certaines conditions, est susceptible de générer la création d'un maximum de 1.110.875 actions nouvelles sur la base du nombre d'OCEANE restant en circulation au 31 décembre 2009.

En outre, la Société a émis un total de 505.000 stock-options susceptibles de générer, si elles étaient toutes exercées une dilution de l'ordre de 3,64 % par rapport au nombre d'actions existant au 31 décembre 2009 (13.852.055 actions). Il est à noter cependant que sur ce total d'actions à souscrire, 367.000 seulement sont « dans la monnaie » au 22 février 2010 et donc susceptibles de générer une dilution au regard du cours de bourse.

Conjuguée à la dilution potentiellement générée par la conversion de toutes les OCEANE, la dilution maximale serait de 11,66 % rapportée au nombre total d'actions existant au 31 décembre 2009 (13.852.055).

Risque sur actions

L'essentiel de la trésorerie de la Société est placée en Sicav de trésorerie monétaire, au risque par essence très faible. Les actions d'autodétention, neutralisées au niveau des capitaux propres, n'ont aucune incidence sur la rentabilité du Groupe en cas de variation du cours.

Risque lié au personnel clé

Aubay consiste désormais dans un groupe de plus de 2.000 collaborateurs diversifié tant en terme d'implantation géographique que de clientèle. Aucun membre de son personnel dirigeant ne présente une caractéristique telle que son départ de l'entreprise puisse potentiellement mettre en péril son exploitation. Aucune assurance homme-clef n'a donc été souscrite.

Risque de change

Aubay exerce l'essentiel de son activité à l'intérieur de la zone euro et adoptent une stratégie d'expansion dans cette zone économique précise ; le risque de change est nul depuis le 1er janvier 1999.

Risque lié aux dettes d'acquisition.

Au 31 décembre 2009, il n'existe aucune dette résultant d'une acquisition et, en particulier, aucun complément de prix n'est plus exigible à quel que titre que ce soit.

Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt provient principalement des emprunts qui sont à taux variables. La Société est donc théoriquement exposée à une hausse de taux d'intérêts.

Cependant la quasi-totalité de la dette supportée par la Société l'est au travers de l'OCEANE émise en octobre 2006 et à échéance janvier 2012, pour un montant résiduel au 31 décembre 2009 de 10,7 M€ et pour laquelle le taux d'intérêt actuariel brut servi est fixe à 4,50 % et ne subit, de ce fait, aucun impact sur ses charges financières en cas de variation de taux.

La Direction Financière du Groupe centralise en permanence les informations relatives au niveau de trésorerie et les principales échéances liées à ces différents engagements.

Risque fournisseurs

Aubay, compte tenu de son activité de prestataire de services informatiques, ne présente pas de risques fournisseurs en particulier, ni de dépenses à leur égard, les achats et les dépenses étant relativement faibles.

Risques juridiques généraux

La Société a procédé à une revue de ses risques et n'identifie pas à ce jour de stratégie ou de facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement de manière directe ou indirecte les opérations de l'émetteur.

L'activité de Aubay ne l'expose à aucun risque juridique particulier, dans aucun des pays où il intervient.

Risques industriels et environnementaux

L'activité du Groupe Aubay consistant principalement dans la vente de prestations intellectuelles, celle-ci est sans impact notable industriel ou environnemental. Toutefois, le Groupe s'inscrit dans une démarche socialement responsable et s'engage sur de nombreux aspects dont le détail est donné ci-après.

Propriétés intellectuelles

L'ensemble des marques nécessaires à l'exploitation de la Société a fait l'objet de dépôt auprès des institutions internationales compétentes. De la même manière, les noms de domaine pour l'ensemble des entités du Groupe sont réservés.

Assurances

Responsabilité civile générale et professionnelle

Le Groupe Aubay est assuré pour les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile générale et professionnelle pouvant lui incomber en raison de ses activités au sein d'un programme global souscrit auprès d'une compagnie de référence dans le secteur des assurances. Les termes et conditions de ce programme, y compris les limites de couvertures, sont revus et ajustés périodiquement pour tenir compte de l'évolution du chiffre d'affaires, des activités exercées et des risques encourus. En 2009, les montants des garanties et les franchises pour ce contrat général s'établissaient comme suit :

Responsabilité civile générale

TOUS DOMMAGES CONFONDUS : par sinistre	10.000.000 €
Dont :	
1) Dommages corporels garantis et dommages immatériels qui en résultent	
Directement causés par :	
✓ Restaurants d'entreprise - intoxications alimentaires : par période d'assurance	1.525.000 €
✓ Maladies professionnelles, fautes inexcusables, accidents du travail Par période d'assurance	2.500.000 €
2) Dommages matériels garantis et dommages immatériels qui en résultent	
Par sinistre 10.000.000 €	
Franchise : 15.000 €	
✓ Dont dommages matériels et/ou immatériels causés aux biens confiés et/ou Prêtés : par sinistre Franchise : 15.000 €	1.000.000 €
✓ Dont dommages matériels et immatériels qui en résultent directement subis par Les préposés : par sinistre Franchise : 15.000 € par sinistre	1.000.000 €
✓ Dont dommages résultant de vols, abus de confiance, escroquerie et/ou Détournement des préposés ou négligences de l'entreprise facilitant un vol : Par sinistre Franchise : 15.000 €	1.000.000 €
3) Dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou Matériel et dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel	
Ou matériel non garanti : par sinistre	2.500.000 €
Franchise : 15.000 €	
4) Atteintes à l'environnement d'origine accidentelle causant des Dommages corporels matériels et immatériels en résultant directement :	
Par période d'assurance	305.000 €
Franchise : 15.000 €	

Responsabilité civile après livraison

TOUS DOMMAGES CONFONDUS (y compris RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE) :	
✓ Par sinistre	10.000.000 €
✓ Par période d'assurance	10.000.000 €

Dommages directs et pertes d'exploitation

Les assurances couvrant les dommages aux biens sont gérées au niveau local. Les limites de la garantie sont fixées dans chaque pays en fonction de la valeur des biens et sont régulièrement mises à jour.

Compte tenu du fait que le Groupe réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires par délégation de ses consultants auprès de ses clients ou bien, lorsque son activité est développée en ses propres locaux, sur un nombre relativement élevé de sites au travers de l'Europe, le Groupe n'a pour l'heure pas jugé nécessaire d'assurer le risque de perte d'exploitation.

FAITS EXCEPTIONNELS & LITIGES

La Société et ses filiales sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de la gestion de leurs affaires.

Parmi ces procès ou litiges, certains sont susceptibles de porter sur des montants significatifs, que ce soit à la charge ou au profit du Groupe. Un descriptif sommaire en est alors donné ci-dessous. Aucun des contentieux en cours ne fait néanmoins courir de risque au Groupe quant aux perspectives de développement qu'il présente.

Un litige commercial oppose la filiale AUBAY Belgique à l'un de ses anciens clients. Les demandes de ce dernier s'élèvent à l'encontre de notre filiale à 1.047.000 € tandis que AUBAY Belgique se considère créancière de son client pour un montant de plus de 769.000 €. La Direction du Groupe ne s'attend pas à ce que cette affaire puisse avoir un impact négatif significatif sur sa situation financière.

Il n'existe pas, à la connaissance de la Société, d'autre fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, un impact significatif sur la situation financière, les résultats, les perspectives de la Société ou de ses filiales.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le marché des services informatiques a relativement bien résisté aux difficultés économiques rencontrées en 2009. On peut globalement en conclure que les dépenses informatiques des grands donneurs d'ordres (notamment des secteurs banque/finance/assurance) sont désormais à la fois absolument vitales pour le fonctionnement de ces derniers et désormais aussi, assez peu compressibles. La crise de 2009 s'est donc sensiblement démarquée de celle, très profonde, qui avait affecté le marché à partir de 2001 et en raison d'un très fort surinvestissement au début des années 2000.

Le début d'exercice 2010 confirme l'amélioration de l'activité enregistrée au cours du deuxième semestre 2009. Le taux d'utilisation est bon pour un début d'année et les effectifs sont en croissance par rapport au 31 décembre 2009.

De nombreuses opportunités sont perceptibles chez les clients et la visibilité s'améliore. Ceci est le résultat du choix clair d'un positionnement d'acteur de proximité à valeur ajoutée et de décisions efficaces durant la crise qui permettent au groupe Aubay de profiter rapidement d'une reprise même légère.

Le groupe a ainsi décidé de renforcer ses équipes commerciales et d'augmenter son potentiel de recrutement afin de mettre l'accent sur la croissance interne sur les prochains semestres. Le groupe prévoit une croissance purement organique de 5 à 7 % sur l'exercice 2010 et se fixe comme objectif une amélioration de la rentabilité.

Pour le conseil d'administration

Christian Aubert

Président

LES COMPTES CONSOLIDES

Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2009

ACTIF (en K€)	Notes	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Ecart d'acquisition	1.8	59 579	59 579	57 730
Immobilisations incorporelles	1.9	5 970	6 168	5 694
Immobilisations corporelles	1.9	1 466	1 483	2 099
Titres mis en équivalences	0	2 805	2 954	-
Autres actifs financiers	1.9	438	463	778
Impôts différés actifs	1.4	903	1 005	1 751
Autres actifs non courants		64	77	13
ACTIF NON COURANT		71 225	71 729	68 065
Stocks et en-cours		10	18	35
Clients et comptes rattachés	1.11	44 383	52 258	61 884
Autres créances et comptes de régularisation	1.12	5 996	7 169	8 143
Valeurs mobilières de placement		1 956	4 416	9 063
Disponibilités		8 292	8 465	9 036
ACTIF COURANT		60 637	72 326	88 161
TOTAL DE L'ACTIF		131 862	144 055	156 226

PASSIF (en K€)	Notes	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Capital		6 926	6 916	6 914
Prime d'émission et réserves consolidées		64 532	58 525	53 075
Résultats net part du Groupe		3 984	7 281	7 041
Capitaux propres - part du Groupe		75 442	72 722	67 030
Intérêts minoritaires		486	558	3 940
CAPITAUX PROPRES		75 928	73 280	70 970
Emprunts et dettes financières : part à + d'un an	1.15	10 287	17 447	27 060
Impôts différés passifs	1.4	137	205	285
Provisions pour risques et charges	1.16	700	550	695
Autres passifs non courants		4	4	4
PASSIF NON COURANT		11 128	18 206	28 044
Emprunts et dettes financières : part à - d'un an	1.15	1 286	2 015	2 319
Fournisseurs et comptes rattachés	1.17	6 897	10 029	9 470
Autres dettes et comptes de régularisation	1.18	36 623	40 525	45 423
PASSIF COURANT		44 806	52 569	57 212
TOTAL DU PASSIF		131 862	144 055	156 226

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009

En K€	Notes	31/12/2009	%	31/12/2008	%	31/12/2007	%
Chiffre d'affaires	1.20	147 245	100%	161 389	100%	165 559	100%
Autres produits de l'activité		248		122		163	
Achats consommés et charges externes		(35 273)		(41 337)		(39 109)	
Charges de personnel	1.1	(100 867)		(104 946)		(107 614)	
Impôts et taxes		(2 627)		(2 600)		(2 943)	
Dotations aux amortissements et provisions		(879)		(1 018)		(927)	
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-		-		-	
Autres produits et charges d'exploitation		929		(8)		593	
Résultat opérationnel courant		8 776	6,0%	11 602	7,2%	15 722	9,5%
Autres produits et charges opérationnels		(793)		652		(1 441)	
Résultat opérationnel		7 983	5,4%	12 254	7,6%	14 281	8,6%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie						103	
Coût de l'endettement net		(1 252)		(1 847)		(2 427)	
Autres produits et charges financiers		(41)		541		450	
Résultat financier	1.3	(1 293)		(1 306)		(1 874)	
Charges d'impôt (1)	1.4	(3 121)	47%	(3 761)	34%	(4 318)	35%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalences		343		333		-	
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		3 912		7 520		8 089	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-		-		-	
Résultat net		3 912	2,7%	7 520	4,7%	8 089	4,9%
Part du Groupe		3 984		7 281		7 041	
Intérêts minoritaires	1.5	(72)		239		1 048	
Résultat par action		0,29		0,53		0,52	
Résultat dilué par action	1.6	0,31		0,53		0,49	

(1) Taux facial d'impôt

Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2009

En K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	3 912	7 520	8 089
Résultat des mises en équivalences	(343)	(333)	-
Dotations nettes aux amortissements et provisions	864	583	(485)
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	64	103	164
Autres produits et charges calculés	-	(10)	-
Plus et moins-values de cession	(489)	(729)	2 258
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	4 008	7 134	10 026
Coût de l'endettement financier net	1 263	1 384	2 324
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	3 121	3 761	4 318
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	8 392	12 279	16 668
Impôts versés (B)	(4 072)	(3 321)	(3 845)
Variation du B.F.R lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages aux personnels) (C)	3 101	4 631	(3 460)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	7 421	13 589	9 363
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(540)	(1 084)	(1 418)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	27	134
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-	(2 993)	-
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	271	138	81
Variation des prêts et avances consenties	25	(31)	-
Incidence des variations de périmètre	-	(2 976)	252
Dividendes reçus	318	412	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	74	(6 507)	(951)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	-	-	-
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	26	12	1 115
Rachats et reventes d'actions propres	184	400	(416)
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :	-	-	-
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 642)	(1 524)	(649)
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-	(85)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	126	-	-
Remboursement d'emprunts	(7 228)	(9 534)	(460)
Intérêts financiers nets versés	(1 139)	(1 829)	(640)
Autres flux	(13)	13	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financements (F)	(9 686)	(12 462)	(1 135)
Incidence des variations des cours des devises (G)	-	-	-
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G)	(2 191)	(5 380)	7 277
Trésorerie à l'ouverture	11 771	17 151	9 874
Trésorerie à la clôture	9 580	11 771	17 151

Variation des capitaux propres au 31 décembre 2009

En K€	Capital social	Primes d'émission et réserves consolidées	RNPG	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 1er janvier 2007	6 633	43 857	7 229	57 719	2 293	60 012
Augmentation de capital	281	3 632	-	3 913	-	3 913
Paiements fondés sur des actions	-	164	-	164	-	164
Dividendes	-	(1 195)	-	(1 195)	(85)	(1 280)
Affectation du résultat	-	7 229	(7 229)	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	7 041	7 041	1 048	8 089
Variation titres d'autocontrôle	-	(445)	-	(445)	-	(445)
Variation de périmètre	-	-	-	-	410	410
Autres mouvements	-	(167)	-	(167)	274	107
Capitaux propres au 31 décembre 2007	6 914	53 075	7 041	67 030	3 940	70 970
Augmentation de capital	2	10	-	12	-	12
Paiements fondés sur des actions	-	103	-	103	-	103
Dividendes	-	(1 524)	-	(1 524)	(596)	(2 120)
Affectation du résultat	-	7 041	(7 041)	-	239	239
Résultat net de l'exercice	-	-	7 281	7 281	-	7 281
Variation titres d'autocontrôle	-	316	-	316	-	316
Variation de périmètre	-	-	-	-	(333)	(333)
Flux liés aux titres mis en équivalences	-	-	-	-	(2 692)	(2 692)
Océane	-	(482)	-	(482)	-	(482)
Autres mouvements	-	(14)	-	(14)	-	(14)
Capitaux propres au 31 décembre 2008	6 916	58 525	7 281	72 722	558	73 280
Augmentation de capital	10	16	-	26	-	26
Paiements fondés sur des actions	-	64	-	64	-	64
Dividendes	-	(1 641)	-	(1 641)	-	(1 641)
Affectation du résultat	-	7 281	(7 281)	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	3 984	3 984	(72)	3 912
Variation titres d'autocontrôle	-	264	-	264	-	264
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Flux liés aux titres mis en équivalences	-	-	-	-	-	-
Océane	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	24	-	23	-	23
Capitaux propres au 31 décembre 2009	6 926	64 533	3 984	75 442	486	75 928

Etat du résultat global consolidé au 31 décembre 2009

En K€	2009	2008
Résultat net	3 912	7 520
Ecart de conversion	-	-
Couverture de flux de trésorerie	-	-
Gains et pertes actuariels liés aux avantages long terme	3	(16)
Impôts différés reconnus en capitaux propres	-	-
Résultat global	3 915	7 504

ANNEXES DES COMPTES CONSOLIDES

Règles et méthodes comptables

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 sont établis en conformité avec les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2009. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 24 mars 2010 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 12 mai 2010.

Par ailleurs, le groupe tient compte des positions adoptées par le Syntec Informatique (organisation professionnelle représentant les principales SSII) sur les modalités d'application des normes IFRS. La norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » et la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » sont appliquées pour la première fois en 2009. Il convient de souligner que le Groupe analyse son activité selon deux axes : la géographie et le secteur d'activité de ses clients. Chaque entité constitue un centre de profit autonome pour lequel il existe une mesure complète de la performance. En conséquence, il n'y a pas de modification sur la présentation de l'information sectorielle (note annexe page 45)

Méthodes de consolidation : La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés dans lesquelles Aubay exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote, ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux états financiers des sociétés desquelles Aubay exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle exclusif. La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte résultat de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé de sa quote-part des variations postérieures à l'acquisition des capitaux propres. La participation du groupe comprend le goodwill.

Principes d'arrêtés des comptes : Toutes les sociétés sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2009 et retraités, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les sociétés entrantes dans le périmètre sont consolidées au moment du transfert juridique des titres acquis, il en est de même pour les sociétés sortantes. A cet effet, un arrêté comptable des sociétés acquises est réalisé.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères : Toutes les sociétés consolidées étant dans la zone euro, il n'existe pas d'écart de conversion.

Ecart d'acquisition : L'écart d'acquisition constaté lors d'une prise de participation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part du Groupe dans l'actif net retraité de la société acquise. Cette différence de valeur se répartit entre :

- (1) Les écarts d'acquisitions afférents à certains éléments identifiables du bilan qui sont reclassés dans les postes appropriés et suivent les règles comptables qui leur sont propres.
- (2) L'écart d'acquisition pour le solde non affecté.

L'écart d'acquisition négatif est porté au passif du bilan parmi les provisions pour risques et charges.

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de valeur annuel fondé sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) et complété par un test de cohérence avec les valeurs de marché. Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (Unités Génératrices de Trésorerie). L'évaluation de la valeur recouvrable de chaque UGT est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 5 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Le taux d'actualisation appliqué s'établit à 9% unique sur l'ensemble des UGT (zone euro). Le taux de croissance à l'infini s'élève à 2,5%.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur calculée est comptabilisé en « Autres produits et charges opérationnels ».

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et de développement des applications et des produits sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus sauf lorsqu'ils remplissent un certain nombre de critères conformément à l'IAS 38:

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- l'intention de l'entreprise d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre,
- la capacité de l'entreprise à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- la capacité de cette immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs,

- le fait que l'entreprise dispose des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- la capacité de l'entreprise à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Licences et logiciels : Les licences et logiciels sont amortis linéairement sur une durée ne pouvant excéder 5 ans à l'exception des logiciels standards de faible valeur qui sont amortis prorata temporis sur l'exercice d'acquisition.

Immobilisations corporelles :

- (1) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur une durée correspondant à leur période prévisible d'utilisation.
- (2) Sauf exception, les plans d'amortissement sont les mêmes que ceux retenus pour les comptes sociaux (hors élément dérogatoire d'origine fiscale).

Le mode d'amortissement principal est le mode linéaire

Constructions	20 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 à 5 ans

Créances d'exploitation : Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Trésorerie : La trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur à court terme. Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Auto-contrôle : Les actions Aubay détenues par la société mère viennent en diminution des capitaux propres consolidés. En cas de cession, le résultat est neutralisé en variation des capitaux propres.

Subventions : Conformément à l'IAS 20, les subventions d'exploitation sont incluses dans le poste « Autres produits et charges d'exploitation ».

Provisions : Le Groupe applique les dispositions de l'IAS 37. Cette norme définit un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur négative pour l'entreprise, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Lors de la comptabilisation d'acquisitions, le Groupe peut être amené à comptabiliser des provisions (risques, litiges...) dans le bilan d'ouverture. Ces provisions constituent des passifs qui viennent créer ou augmenter le montant de l'écart d'acquisition. Au-delà du délai d'affectation de 12 mois du bilan d'ouverture, les reprises de provision sans consommation correspondant à des changements d'estimation tels que définis dans les IAS 8 s'effectuent en contrepartie du compte de résultat dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels ».

Provisions pour retraite et engagements assimilés : Conformément à l'IAS 19, le Groupe comptabilise des avantages à long terme postérieurs au départ à la retraite ou conditionnées par l'accumulation d'années d'ancienneté au sein du Groupe tels que les indemnités de départ à la retraite... Ces avantages peuvent revêtir différents types de couvertures :

Régimes à cotisations définies : en vertu duquel le Groupe verse des cotisations définies auprès d'organismes externes. Les charges sont constatées au fur et à mesure de leur versement.

Régimes à prestations définies : pour lesquels le Groupe a une obligation vis-à-vis des salariés. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la législation et la réglementation applicable dans chacun des pays.

En France, les principales hypothèses actuarielles retenues pour valoriser les obligations liées aux régimes à prestations définies sont les suivantes :

- Age de départ : 65 ans
- Salaire moyen retenu 1/13ème de rémunération annuelle hors primes
- Progression des salaires : 2%
- Charges sociales : 45%
- Taux d'actualisation : 5,20%
- Taux de rotation : table propre à la Société
- Taux de survie d'après la table INSEE 2008

En Italie, la provision correspond aux indemnités légales de fin de contrat (TFR ou *Trattamento di Fine Rapporto*). Ces indemnités sont comptabilisées chaque année sur la base d'une quote-part du salaire brut annuel et sont versées aux employés lors de la fin de leur contrat de travail.

En Espagne et au Bélux, il n'existe pas d'engagements de retraite.

Evaluation et comptabilisation des passifs financiers : Les dettes financières à long terme comprennent essentiellement les emprunts auprès des établissements de crédit, les emprunts obligataires et les engagements de rachats de minoritaires.

Les emprunts obligataires sont évalués à la date de souscription à leur juste valeur, puis comptabilisés jusqu'à leur échéance selon la méthode du coût amorti. A la date de souscription de l'emprunt, la juste valeur correspond à la valeur des flux de décaissement futurs actualisés au taux du marché. En outre, les frais et les éventuelles primes d'émission sont imputés sur la juste valeur de l'emprunt. La différence entre la valeur nominale de l'emprunt et sa juste valeur telle que calculée ci-dessus est inscrite en capitaux propres. A chaque période suivante, la charge d'intérêt comptabilisée en compte de résultat correspond à la charge d'intérêt théorique calculée par application du taux d'intérêt effectif à la valeur comptable de l'emprunt. Le taux d'intérêt effectif est calculé lors de la souscription de l'emprunt et correspond au taux permettant de ramener les flux de décaissements futurs au montant initial de la juste valeur de l'emprunt. La différence entre la charge d'intérêt telle que calculée ci-dessus et le montant nominal des intérêts est inscrit en contrepartie de la dette au passif du bilan.

Les engagements d'achat d'intérêts minoritaires fermes ou conditionnels sont assimilés à un rachat d'actions et sont à enregistrer en dettes financières avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires l'année de leurs comptabilisations. Lorsque la valeur de rachat excède le montant des intérêts minoritaires, le solde est comptabilisé en écart d'acquisition. Les montants comptabilisés sont calculés en fonction des engagements pris, principalement sur des multiples de résultat des filiales concernés. Les variations de dettes d'une année sur l'autre ont pour contrepartie les écarts d'acquisition. Le traitement retenu est susceptible d'évoluer en fonction d'interprétations de l'IFRIC.

Chiffre d'affaires : Le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services et des ventes de matériels liées aux activités courantes des sociétés consolidées par intégration globale.

Le chiffre d'affaires est facturé sur la base des temps effectifs passés par des consultants dans l'exécution d'un contrat. Les résultats sur les contrats au forfait s'échelonnent sur plusieurs exercices sont constatés selon la méthode à l'avancement.

Par ailleurs, si le coût de revient prévisionnel d'un contrat s'avère supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison est constatée lors de la clôture des comptes.

Autres produits et charges opérationnels : Il s'agit de produits ou charges inhabituels, anormaux et de montants significatifs. Ils incluent la charge annuelle des options de souscription d'actions, les coûts de restructuration, les dépréciations des écarts d'acquisition, les plus ou moins value de cession...

Options de souscriptions d'actions : La norme IFRS 2 prévoit la comptabilisation en charge de la juste valeur des stock-options dès leur attribution aux salariés ou aux dirigeants. Les plans concernés sont postérieurs au 7 novembre 2002. Les options sont valorisées à l'aide d'un modèle « Black & Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, les hypothèses de rotation de l'effectif, et le taux d'intérêt sans risque. La valeur exacte des options est figée à leur date d'attribution. Cette valeur est amortie selon le mode linéaire.

Impôts sur le résultat : La charge d'impôts est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés. Concernant les impôts différés, il est tenu compte du délai de validité des déficits fiscaux fixé par les législations locales ainsi que des disponibilités d'utilisation des pertes reportables au vu de l'anticipation favorable des entités concernées pour apprécier la recouvrabilité des impôts différés actifs y afférents.

Résultat par action : Le résultat par action de base est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net part du Groupe, retraité du coût financier net d'impôt des instruments dilutifs de dette, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice majoré du nombre moyens d'actions à émettre des instruments dilutifs suivants : options de souscription et actions gratuite dans la monnaie au 31 décembre 2009 et obligations convertibles.

Recours à des estimations : L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites ;
- les évaluations retenues pour les tests de valeur ;
- la valorisation des paiements en actions ;
- l'évaluation des passifs financiers.

Ces estimations partent d'hypothèses qui sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Evolution du périmètre de consolidation

Cf. page 18

Incidence des entrées/sorties de périmètre sur les comptes consolidés 2009 :

Impact sur les comptes 2009 (en K€)

Néant

1 NOTES D'ANNEXES

Notes explicatives sur le compte de résultat

1.1 Charges de personnel

En K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Rémunérations du personnel	71 499	74 209	79 624
Charges sociales	29 334	30 709	28 148
Dotation nette aux provisions pour retraite	34	28	-158
Total	100 867	104 946	107 614
Effectifs fin de période	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
France	1 152	1 157	1 218
Belgique /Luxembourg	345	358	357
Italie	356	375	397
Espagne/Portugal	181	182	222
Total	2 034	2 072	2 194
Productif	1 870	1 918	2 025
% productif	92%	93%	92%
Administratifs et commerciaux	164	154	169
Total	2 034	2 072	2 194
Chiffre d'affaires (CA)	147 245	161 389	165 559
Ratio Coût perso/CA	68,5%	65,0%	65,0%
	2009	2008	2007
Taux de productivité/Taux d'utilisation	89%	93%	93%
Taux d'inter-contrat	9%	6%	6%

Les effectifs de fin d'année du Groupe sont passés de 2 072 à 2 034 collaborateurs. Ils diminuent très légèrement de 1,8% ne reflétant pas le ralentissement de l'activité. En revanche, l'impact s'est traduit dans la baisse du taux d'utilisation des consultants de 4 points (89% vs 93%). Le ratio des collaborateurs productifs sur l'ensemble des effectifs est stable d'une année sur l'autre avec un taux de 92% vs 93%. Ces effectifs comprennent le personnel productif sous-traitant.

Le taux de productivité correspond au rapport suivant : nombre de jours produits sur le nombre de jours facturable. Le nombre de jours produits est égal à l'effectif de consultants présents en fin de période multiplié par le nombre de jours ouvrés sur un mois donné dont sont déduits les congés pris (congés payés et RTT) et les périodes de maladie. Le nombre de jours facturable est égal au nombre de jours produits déduction faite des jours de formation, de veille technologique, et de tous les autres jours non affectés à une mission facturable (les jours d'avant-ventes, d'inter contrat, projet interne,...).

Le taux d'inter-contrat mensuel se mesure par le ratio suivant : nombre de jours hors projet et hors absence des consultants (personnel productif) divisé par le nombre de jours ouvrables sur un mois donné rapporté aux consultants présents en fin de mois. Le taux d'inter contrat annuel correspond à la moyenne des productifs en inter contrat sur une année civile, comme définis ci-dessus, sur la moyenne générale des effectifs productifs. Pendant les périodes de congés ou de maladie, les consultants n'étant pas disponibles, ils ne sont pas considérés en situation d'inter contrat.

Il n'existe pas d'autres méthodes que celles définies ci-dessus.

1.2 Autres produits et charges opérationnels

En K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Options de souscription d'actions	(64)	(103)	(164)
Charges non récurrentes	(1 218)	-	807
Plus et moins values de cessions d'actifs	489	728	(1 914)
Divers	-	27	(170)
Total	(793)	652	(1 441)

Les charges non récurrentes sont composées principalement de frais de restructuration.

Les plus ou moins values sont constituées essentiellement par le rachat des 823 841 OCEANE permettant ainsi de dégager une plus-value d'un montant de 460K€.

1.3 Autres produits et charges financiers

En K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Charges d'intérêts des emprunts obligataires convertibles	(978)	(1 378)	(1 984)
Autres charges d'intérêts	(274)	(469)	(443)
Coût de l'endettement financier net	(1 252)	(1 847)	(2 427)

Les charges financières proviennent essentiellement des intérêts payés aux sociétés d'affacturage et aux intérêts liés à l'OCEANE.

Les produits financiers proviennent principalement des intérêts sur les placements de la trésorerie, des plus-values de cessions de valeurs mobilières (OPCVM).

1.4 Charges d'impôts

Taux effectif d'impôt : La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif est présentée ci-dessous :

En K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Impôts courants	(3 086)	(3 094)	(2 901)
Impôts différés	(35)	(667)	(1 417)
Total	(3 121)	(3 761)	(4 318)

En K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat comptable avant impôts	6 690	10 948	12 407
Charge d'impôt théorique en France	2 230	3 649	4 136
Taux courant d'imposition en France	33,33%	33,33%	33,33%
Impact des différences de taux d'imposition	(5)	470	599
Effet des différences permanentes/temporaires	820	1 227	1 024
Imputation des déficits antérieurs	-	(586)	(389)
Activation déficit reportable	-	-	-
Actifs d'impôt différé non comptabilisé	76	-	-
Autres	-	(999)	(1 052)
Total	3 121	3 761	4 318

Ventilation des impôts différés :

Au 31 décembre 2009

En K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Impôt différé actif	-	-	-	-
Reports fiscaux déficitaires	746	-	-	746
Différences temporaires	259	-	102	157
Total impôt différé actif	1 005	0	102	903
Impôt différé passif	-	-	-	-
Différences temporaires	205	-	68	137
Total impôt différé passif	205	0	68	137

Les reports fiscaux déficitaires restants concernent l'Espagne. Ils sont valables à concurrence des montants suivants (en K€) et aux échéances :

Échéances	2016	2017	2018	Total
	227	483	36	746

Les impôts différés non reconnus s'élèvent à 83 K€ et correspondent aux déficits fiscaux de Aubay Espagne générés en 2009.

Au 31 décembre 2008

En K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Impôt différé actif	-	-	-	-
Reports fiscaux déficitaires	1 689	-	943	746
Différences temporaires	62	200	3	259
Total impôt différé actif	1 751	200	946	1 005
Impôt différé passif	-	-	-	-
Différences temporaires	285	-	80	205
Total impôt différé passif	285	0	80	205

Les reports fiscaux déficitaires restants concernent l'Espagne. Ils sont valables à concurrence des montants suivants (en K€) et aux échéances :

Échéances	2016	2017	2018	Total
	227	483	36	746

Le Groupe Aubay n'a aucun autre actif d'impôts non reconnus.

Au 31 décembre 2007

En K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Impôt différé actif	-	-	-	-
Reports fiscaux déficitaires	2 109	-	420	1 689
Différences temporaires	1 154	-	1092	62
Total impôt différé actif	3 263	0	1 512	1 751
Impôt différé passif	-	-	-	-
Différences temporaires	293	13	21	285
Total impôt différé passif	293	13	21	285

1.5 Intérêts minoritaires

Ils s'élèvent à 486 K€ et concernent exclusivement la filiale italienne ART détenue à 88%.

1.6 Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action tient compte de l'impact maximal des instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté des instruments financiers dilutifs suivants :

- des options de souscriptions des plans de stock-options et actions gratuites en circulation dans la monnaie au 31 décembre 2009 soit 517 000 titres ;
- les obligations convertibles (OCEANE) pour 1 110 875 titres ; le résultat net part du Groupe pris en compte pour le calcul du résultat dilué par action a été retraité de la charge d'intérêts nette d'impôts liée à l'OCEANE pour 0,8 M€.

Résultat par action (RPA)

En K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
RNPG	3 984	7 281	7 041
Nombre moyen pondéré d'actions	13 825 108	13 778 653	13 609 705
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	15 452 983	15 808 369	17 185 717
RPA (en €)	0,29	0,53	0,52
Résultat dilué par action	0,31	0,53	0,50

1.7 Honoraires d'audit et de conseil

En K€ H.T.	BCRH & Associés				Constantin			
	31/12/2009		31/12/2008		31/12/2009		31/12/2008	
Certification des comptes annuels et consolidés	117	100%	137	100%	179	87%	173	90%
Missions accessoires	-	-	-	-	27	13%	20	10%
Sous/total	117	100%	137	100%	206	100%	193	100%
Autres Prestations	-	-	-	-	-	-	-	-
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	117	100%	137	100%	206	100%	193	100%

Notes explicatives sur le bilan

1.8 Evolution des écarts d'acquisition

Au 31 décembre 2009

En K€	Début d'exercice	Acquisitions dotations	Cessions Reprises	Fin Exercice
Valeur brute	757 356	-	-	77 356
Amortissements	(17 777)	-	-	(17 777)
Valeur nette	59 579	-	-	59 579

Aucune variation des écarts d'acquisition n'est à mentionner au cours de l'exercice.

Les écarts d'acquisition ont été testés selon la méthode des DCF décrite dans le chapitre « Règles et méthodes comptables » page 30. Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit à la reconnaissance de perte de valeur. Par ailleurs, une analyse de sensibilité a aussi été effectuée sur la base de calcul +1% sur le taux d'utilisation et -1% sur le taux de croissance à l'infini. Ces nouveaux tests n'ont pas fait apparaître de risques complémentaires.

Au 31 décembre 2008

En K€	Début d'exercice	Acquisitions dotations	Cessions Reprises	Fin Exercice
Valeur brute	75 507	2 660	811	77 356
Amortissements	(17 777)	-	-	(17 777)
Valeur nette	57 730	2 660	811	59 579

L'écart d'acquisition complémentaire provient du rachat des titres C&D International par ART portant ainsi la participation de 52% à 100%. La reprise de 811 K€ est liée au changement de méthode de consolidation de la filiale Octo mise en équivalence à compter du 1^{er} janvier 2008.

Au 31 décembre 2007

En K€	Début d'exercice	Acquisitions dotations	Cessions Reprises	Fin Exercice
Valeur brute	75 287	1 057	837	75 507
Amortissements	(17 777)	-	-	(17 777)
Valeur nette	57 510	1 057	837	57 730

L'écart d'acquisition complémentaire provient du rachat des titres AIM portant ainsi la participation de 75% à 100%. Les cessions concernent ACO pour 522 K€, OCTO pour 298 K€, et PROMOTIC STRASBOURG pour 17 K€.

1.9 Etat de l'actif immobilisé

Au 31 décembre 2009

en K€ (valeur brute)	01/01/2009	Entrées de Périmètre	Acquisitions	Cessions	Changement méthode	Sorties de Périmètre	31/12/2009
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	1 554	-	140	(15)	-	-	1 679
Fonds de commerce	5 345	-	-	-	-	-	5 345
Autres immob. incorporelles	391	-	-	(218)	-	-	173
Ecart d'acquis. Titres	77 356	-	-	-	-	-	77 356
Immobilisations corporelles	4 894	-	562	(113)	-	-	5 343
Titres mis en équivalences	2 954	-	-	(149)	-	-	2 805
Titres immobilisés	38	-	-	(38)	-	-	0
Dépôts et cautionnements	487	-	47	(72)	-	-	462
TOTAL	93 019	0	749	(605)	0	0	93 163

Au 31 décembre 2008

En K€ (valeur brute)	01/01/2008	Entrées de Péri-mètre	Acquisitions	Cessions	Changement méthode	Sorties de Péri-mètre	31/12/2008
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	1 150	-	416	(8)	-	(4)	1 554
Fonds de commerce	5 162	-	183	-	-	-	5 345
Autres immob. incorporelles	343	-	108	-	-	(60)	391
Ecart d'acquis. Titres	75 507	-	2 660	-	(811)	-	77 356
Immobilisations corporelles	5 286	-	377	(89)	(680)	-	4 894
Titres mis en équivalences	-	-	-	-	2 954	-	2 954
Titres immobilisés	262	-	-	(2)	(222)	-	38
Dépôts et cautionnements	566	-	-	-	(79)	-	487
TOTAL	88 276	0	3 744	(99)	1 162	(64)	93 019

Au 31 décembre 2007

En K€ (valeur brute)	01/01/2007	Entrées de Péri-mètre	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Sorties de Péri-mètre	31/12/2007
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	1 067	-	169	(15)	-	(71)	1 150
Fonds de commerce	5 302	-	-	(140)	-	-	5 162
Autres immob. incorporelles	203	-	140	-	-	-	343
Ecart d'acquis. Titres	75 287	-	1 057	-	-	(837)	75 507
Immobilisations corporelles	4 884	-	1 102	(504)	-	(196)	5 286
Titres immobilisés	221	-	41	-	-	-	262
Dépôts et cautionnements	637	-	254	(309)	-	(16)	566
TOTAL	87 601	0	2 763	(968)	0	(1 120)	88 276

Etat des amortissements :

Au 31 décembre 2009

En K€	01/01/2009	Entrées de Péri-mètre	Dotations	Reprises cessions	Changement méthode	Sorties de Péri-mètre	31/12/2009
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	(938)	-	(197)	71	-	-	(1 064)
Autres immob.. incorporelles	(184)	-	(12)	33	-	-	(163)
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-
Ecart d'acquis. Titres	(17 777)	-	-	-	-	-	(17 777)
Immobilisations corporelles	(3 411)	-	(546)	80	-	-	(3 877)
Immobilisations financières	(62)	-	-	38	-	-	(24)
TOTAL	(22 372)	0	(755)	222	0	0	(22 905)

Au 31 décembre 2008

En K€	01/01/2008	Entrées de Péri-mètre	Dotations	Reprises cessions	Changement méthode	Sorties de Péri-mètre	31/12/2008
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	(775)	-	(171)	8	-	-	(938)
Autres immob. incorporelles	(186)	-	(43)	-	45	-	(184)
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	0
Ecart d'acquis. Titres	(17 777)	-	-	-	-	-	(17 777)
Immobilisations corporelles	(3 187)	-	(580)	61	295	-	(3 411)
Immobilisations financières	(50)	-	(12)	-	-	-	(62)
TOTAL	(21 975)	0	(806)	69	340	0	(22 372)

Au 31 décembre 2007

En K€	01/01/2007	Entrées de Péri-mètre	Dotations	Reprises cessions	Autres mouvements	Sorties de Péri-mètre	31/12/2007
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	(717)	-	(145)	14	-	73	(775)
Autres immob. incorporelles	(133)	-	(53)	-	-	-	(186)
Fonds de commerce	(141)	-	-	141	-	-	-
Ecart d'acquis. Titres	(17 777)	-	-	-	-	-	(17 777)
Immobilisations corporelles	(3 162)	-	(679)	463	-	191	(3 187)
Immobilisations financières	(50)	-	-	-	-	-	(50)
TOTAL	(21 980)	0	(877)	618	0	264	(21 975)

1.10 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalences s'élevaient à 2 805 K€ et correspondent à la société Octo Technology.

Informations financières résumées

En K€	2009	2008
Chiffres d'affaires	15 395	12 860
Résultat net	930	832
Total Bilan	9 642	8 694
Trésorerie et équivalent	3 337	2 668
Capitaux propres	5 175	5 067

1.11 Clients et comptes rattachés

En K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Valeur Brute	44 938	52 770	62 298
Dépréciation	(555)	(512)	(414)
Valeur nette	44 383	52 258	61 884
Avances et acomptes reçus	-	-	-
Produits constatés d'avance et clients créditeurs	(2 363)	(4 034)	(1 421)
Créances clients nettes	42 020	48 224	60 463
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires	86	90	110

1.12 Autres créances et comptes rattachés

En K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Créances sociales	1 520	1 088	487
Créances fiscales	3 178	4 333	5 689
Autres créances	551	913	864
Charges constatées d'avance	792	889	1 157
Prov. Autres créances d'exploitation	(45)	(54)	(54)
Total	5 996	7 169	8 143

1.13 Capital social

Au 31 décembre 2009, le capital social s'élevait à 6.926.027,50 €, divisé en 13.852.055 actions de 0,5 € de nominal chacune, intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie.

1.14 Opérations sur actions propres au cours de l'exercice 2009

Cf. page 82.

1.15 Emprunts et dettes financières

Au 31 décembre 2009

En K€	2009			2008
	Montant	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant
OCEANE	10 715	492	10 223	18 239
Emprunt bancaire	126	126	-	-
Banques créditrices	668	668	-	1 110
Autres dettes financières	64	-	64	113
Dettes	11 573	1 286	10 287	19 462
Valeurs mobilières de placement	1 956	1 956	-	4 416
Disponibilités	8 292	8 292	-	8 465
Disponibilités	10 248	10 248	0	12 881
Endettement Net	(1 325)	8 962	(10 287)	(6 581)

Le solde de la trésorerie s'élève à 9 580 K€ soit la différence entre les disponibilités (10 248 K€) et les banques créditrices (668 K€).

Au 31 décembre 2008

En K€	2008			2007
	Montant	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant
OCEANE	18 239	855	17 384	28 112
Emprunt bancaire	-	-	-	-
Banques créditrices	1 110	1 110	-	948
Autres dettes financières	113	50	63	319
Dettes	19 462	2 015	17 447	29 379
Valeurs mobilières de placement	4 416	4 416	-	9 063
Disponibilités	8 465	8 465	-	9 036
Disponibilités	12 881	12 881	0	18 099
Endettement net	(6 581)	10 866	(17 447)	(11 280)

Le solde de la trésorerie s'élève à 11 771 K€ soit la différence entre les disponibilités (12 881 K€) et les banques créditrices (1 110 K€).

Au 31 décembre 2007

En K€	2007			2006
	Montant	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant
OCEANE	28 112	1 350	26 762	26 428
Emprunt bancaire	-	-	-	469
Banques créditrices	948	948	-	1 863
Autres dettes financières	319	21	298	2 672
Dettes	29 379	2 319	27 060	31 432
Valeurs mobilières de placement	9 063	9 063	-	5 135
Disponibilités	9 036	9 036	-	6 602
Disponibilités	18 099	18 099	0	11 737
Endettement net	(11 280)	15 780	(27 060)	(19 695)

Le solde de la trésorerie s'élève à 17 151 K€ soit la différence entre les disponibilités (18 099 K€) et les banques créditrices (948 K€).

Ventilation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit par nature de taux :

En K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/07
Taux fixe	10 715	18 239	28 112
Taux variable	668	1 110	948
TOTAL	11 383	19 349	29 060

Caractéristiques de l'emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes de Aubay (OCEANE) :

Le 4 octobre 2006 Aubay SA a procédé à l'émission de 3 061 226 OCEANES d'un montant nominal unitaire de 9,80 € soit un montant nominal emprunté de 30 000 014,80 € à échéance au 1^{er} janvier 2012.

Selon les principes comptables français, l'emprunt obligataire est enregistré pour son montant nominal, soit 30 M€ dans les dettes financières à long terme. La charge d'intérêt annuel correspond au montant du coupon, versé une fois par an au taux d'intérêt fixe de 4,5%.

Selon les normes IAS 32 « Instruments financiers : information à fournir et présentation » et IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », le traitement comptable de l'emprunt obligataire convertible recouvre les divergences suivantes :

A la date de mise en place, la dette comptabilisée au passif correspond à la juste valeur de l'emprunt. Celle-ci est calculée par actualisation des flux de décaissement futurs au taux d'intérêt du marché applicable au Groupe, à la date de souscription. La juste valeur de l'emprunt est également diminuée des frais d'émission de l'emprunt.

Aux clôtures suivantes, la dette est revalorisée selon la méthode du coût amorti. La charge d'intérêt comptabilisée au compte de résultat ne correspond pas au coupon réellement payé mais au montant de la charge d'intérêt théorique résultant de l'application du taux d'intérêt effectif à la valeur comptable de l'emprunt. Le taux effectif est le taux qui permet de ramener les flux de décaissement futurs au montant de la juste valeur de l'emprunt (déduction faite du montant des frais d'émission d'emprunt).

La différence entre la valeur nominale de l'emprunt et sa juste valeur telle que calculée ci-dessus est inscrite en capitaux propres.

L'OCEANE a été émise à un taux d'intérêt de 4,5%. Il s'en est suivi une juste valeur de la dette à 26,4 M€ après imputation frais d'émission de 1 M€ et une inscription de 3 M€ dans les capitaux propres.

1.16 Provisions pour risques et charges

En K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour litiges	462	346	509
Provisions pour pensions et retraites	238	204	186
Total	700	550	695

	31/12/2008	augmentations	diminutions	31/12/2009
Provisions pour pensions et retraites	204	54	20	238

	31/12/2007	augmentations	diminutions	31/12/2008
Provisions pour pensions et retraites	186	65	47	204

	31/12/2009	31/12/2008
Engagement à l'ouverture	204	186
Coût des services rendus	21	25
Coût financier	10	9
Variation des écarts actuariels	3	-16
Engagement de clôture	238	204

1.17 Fournisseurs et comptes rattachés

En K€	30/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dettes fournisseurs	6 897	10 029	9 470
Total	6 897	10 029	9 470

1.18 Autres dettes et comptes de régularisation

En K€	30/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dettes sociales	18 752	17 667	20 547
Dettes fiscales	10 354	12 622	14 345
Dettes diverses d'exploitation	6 130	7 772	9 106
Produits constatés d'avance	1 387	2 464	1 421
Autres comptes de régularisation	-	-	4
Total	36 623	40 525	45 423

1.19 Engagements hors bilan

En K€	2009	2008	2007
Cautions de contre-garanties sur marchés	-	-	-
Créances cédées non échues	-	-	-
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	-	-	-
Avals, Cautions et garanties données	1 575	1 671	1 719
Autres engagements donnés	-	-	-
Total	1 575	1 671	1 719

En K€	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Obligations contractuelles				
Dettes à long terme	10 715	492	10 223	-
Obligations en matière de locations-financement	3 678	1 547	2 132	-
Contrat de location simple (Bureaux)	4 574	1 356	3 005	214
Obligations d'achat irrévocable	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
Total	18 968	3 394	15 359	214

En K€	Total	Montants des engagements par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Autres engagements donnés				
Garanties	1 676	775	901	-
Obligations de rachat	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Total	1 676	775	901	0

1.20 Information sectorielle

Premier niveau d'information sectorielle – Information par secteur géographique

Exercice clos le 31 décembre 2009 (en K€)	Belgique/ Luxembourg	Espagne/ Portugal	France	Italie	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	30 346	8 882	86 497	21 891	(371)	147 245
Autres produits de l'activité	189	23		36	-	248
Achats consommés	(5 153)	(724)	(9 703)	(5 071)	300	(20 351)
Charges externes	(3 759)	(1 708)	(4 209)	(5 318)	72	(14 922)
Charges de personnel	(18 562)	(6 442)	(65 146)	(10 717)	-	(100 867)
Impôts et taxes	(44)	-	(2 583)		-	(2 627)
Dotations aux amortissements	(78)	(101)	(298)	(278)	-	(755)
Dotations aux dépréciations et provisions	-	-	(119)	(5)	-	(124)
Autres produits et charges d'exploitation	(3)	24	909	-	(1)	929
Total résultat opérationnel courant	2 936	(46)	5 348	538	-	8 776
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	119	-	-	119
Autres produits et charges opérationnels	(520)	(98)	(12)	(282)	-	(912)
Total autres produits et charges opérationnels	(520)	(98)	107	(282)	-	(793)
Résultat opérationnel	2 416	(144)	5 455	256	-	7 983
Résultat des ME	-	-	343	-	-	343
Immobilisations incorporelles	20	132	262	5 556	-	5 970
Ecarts d'acquisition	11 301	3 694	34 791	9 793	-	59 579
Immobilisations corporelles	261	113	703	389	-	1 466
Titres mis en équivalence	-	-	2 805	-	-	2 805
Autres actifs financiers	(16 836)	(14 735)	43 330	(6 317)	(5 004)	438
Impôts différés	-	746	157	-	-	903
Autres actifs long terme	-	64	-	-	-	64
Total actifs non-courants	(5 254)	(9 986)	82 048	9 421	(5 004)	71 225
Stocks et en-cours	-	10	-	-	-	10
Clients et autres débiteurs	7 379	4 400	19 092	14 617	2 472	47 960
Créances d'impôt	15	-	1 613	-	-	1 628
Autres actifs courants	150	37	743	194	(332)	792
VMP et autres placements	-	4	1 951	-	-	1 955
Disponibilités	1 498	228	5 737	829	-	8 292
Total actifs courants	9 042	4 679	29 136	15 640	2 140	60 637
Total Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	3 788	(5 307)	111 184	25 061	(2 864)	131 862
Emprunts et dettes financières	-	-	10 287	5 004	(5 004)	10 287
Engagements envers le personnel	-	-	238	-	-	238
Autres provisions	205	-	257	-	-	462
Impôts différés	2	-	135	-	-	137
Autres passifs long terme	4	-	-	-	-	4
Total passifs non courants	211	-	10 917	5 004	(5 004)	11 128
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	-	660	500	458	(332)	1 286
Fournisseurs et autres créditeurs	4 223	2 705	17 856	13 725	2 472	40 981
Dettes d'impôt	323	-	829	-	-	1 152
Autres passifs courants	5	-	1 382	-	-	1 387
Total passifs courants	4 551	3 365	20 567	14 183	2 140	44 806
Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	4 762	3 365	31 484	19 187	(2 864)	55 934
Total investissements	145	4	289	102	-	540

Exercice clos le 31 décembre 2008 (en K€)	Belgique / Luxembourg	Espagne/ Portugal	France	Italie	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	30 921	10 543	92 527	27 661	(263)	161 389
Autres produits de l'activité	102	-	21	-	(1)	122
Achats consommés	(4 423)	(778)	(14 579)	(7 461)	151	(27 090)
Charges externes	(4 172)	(1 564)	(5 082)	(3 535)	106	(14 247)
Charges de personnel	(18 663)	(7 693)	(64 761)	(13 829)	-	(104 946)
Impôts et taxes	(35)	-	(2 565)	-	-	(2 600)
Dotation aux amortissements	(80)	(126)	(321)	(267)	-	(794)
Dotation aux dépréciations et provisions	(70)	-	(154)	-	-	(224)
Autres produits et charges d'exploitation	31	21	(65)	(2)	7	(8)
Total résultat opérationnel courant	3 611	403	5 021	2 567	-	11 602
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	100	-	-	100
Autres produits et charges opérationnels	(21)	(4)	634	(57)	-	552
Total autres produits et charges opérationnels	(21)	(4)	734	(57)	-	652
Résultat opérationnel	3590	399	5755	2510	-	12254
Résultat des ME	-	-	333	-	-	333

Exercice clos le 31 décembre 2008 (en K€)	Belgique / Luxembourg	Espagne/ Portugal	France	Italie	NA	Eliminations inter-secteur	Total
Immobilisations incorporelles	5	217	4 325	1 621	-	-	6 168
Ecart d'acquisition	11 301	3 694	34 791	9 793	-	-	59 579
Immobilisations corporelles	209	125	658	491	-	-	1 483
Titres mis en équivalence	-	-	2 954	-	-	-	2 954
Autres actifs financiers	(16 820)	(14 733)	38 330	(6 300)	(14)	-	463
Impôts différés	-	746	259	-	-	-	1 005
Autres actifs long terme	-	64	13	-	-	-	77
Total actifs non-courants	(5 305)	(9 887)	81 330	5 605	(14)	-	71 729
Stocks et en-cours	-	18	-	-	-	-	18
Clients et autres débiteurs	7 851	5 690	30 059	15 960	-	(3 334)	56 226
Créances d'impôt	3	-	2 309	-	-	-	2 312
Autres actifs courants	196	13	404	276	-	-	889
VMP et autres placements	-	-	4 416	-	-	-	4 416
Disponibilités	2 124	-	5 492	849	-	-	8 465
Total actifs courants	10 174	5 721	42 680	17 085	-	(3 334)	72 326
Total Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	4 869	(4 166)	124 010	22 690	(14)	(3 334)	144 055
Emprunts et dettes financières	-	-	17 447	-	-	-	17 447
Engagements envers le personnel	-	-	204	-	-	-	204
Autres provisions	19	-	327	-	-	-	346
Impôts différés	3	-	202	-	-	-	205
Autres passifs long terme	4	-	0	-	-	-	4
Total passifs non courants	26	-	18 180	-	-	-	18 206
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	-	1 135	867	13	-	-	2 015
Fournisseurs et autres créditeurs	4 685	3 055	22 117	19 750	-	(3 334)	46 273
Dettes d'impôt	426	-	1 395	-	-	-	1 821
Autres passifs courants	12	62	1 927	459	-	-	2 460
Total passifs courants	5 123	4 252	26 306	20 222	-	(3 334)	52 569
Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	5 149	4 252	44 486	20 222	-	(3 334)	70 775
Total investissements	65	6	494	519	-	-	1 084

Exercice clos le 31 décembre 2007 (en K€)	Belgique / Luxembourg	Espagne/ Portugal	France	Italie	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	31 052	11 978	99 978	24 181	(1 630)	165 559
Autres produits de l'activité	96	-	64	4	(1)	163
Achats consommés	(4 994)	(1 116)	(13 938)	(5 459)	111	(25 396)
Charges externes	(4 848)	(1 495)	(5 949)	(2 517)	1 096	(13 713)
Charges de personnel	(17 555)	(8 470)	(68 332)	(13 257)	-	(107 614)
Impôts et taxes	(38)	(7)	(2 898)	-	-	(2 943)
Dotation aux amortissements	(82)	(107)	(448)	(240)	-	(877)
Dotation aux dépréciations et provisions	(23)	-	(27)	-	-	(50)
Autres produits et charges d'exploitation	75	25	478	(409)	424	593
Total résultat opérationnel courant	3 683	808	8 928	2 303	0	15 722
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	781	-	-	781
Autres produits et charges opérationnels	(66)	4	(2 120)	(40)	-	(2 222)
Total autres produits et charges opérationnels	(66)	4	(1 339)	(40)	-	(1 441)
Résultat opérationnel	3 617	812	7 589	2 263	0	14 281

Exercice clos le 31 décembre 2007 (en K€)	Belgique / Luxembourg	Espagne/ Portugal	France	Italie	NA	Eliminations inter-secteur	Total
Immobilisations incorporelles	9	248	4 099	1 338	-	-	5 694
Ecart d'acquisition	11 301	3 694	35 602	7 133	-	-	57 730
Immobilisations corporelles	220	214	1 116	549	-	-	2 099
Autres actifs financiers	(16 815)	(14 730)	38 645	(6 308)	(14)	-	778
Impôts différés	-	965	786	-	-	-	1 751
Autres actifs long terme	-	-	13	-	-	-	13
Total actifs non-courants	(5 285)	(9 609)	80 261	2 712	(14)	0	68 065
Stocks et en-cours	-	35	-	-	-	-	35
Clients et autres débiteurs	8 657	6 133	37 462	15 231	-	(191)	67 292
Créances d'impôt	3	-	1 575	-	-	-	1 578
Autres actifs courants	187	26	703	241	-	-	1 157
VMP et autres placements	-	-	9 063	-	-	-	9 063
Disponibilités	1 816	225	4 452	2 543	-	-	9 036
Total actifs courants	10 663	6 419	53 255	18 015		(191)	88 161
Total Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	5 378	(3 190)	133 516	20 727	(14)	(191)	156 226
Emprunts et dettes financières	-	28	27 032	-	-	-	27 060
Engagements envers le personnel	2	-	184	-	-	-	186
Autres provisions	19	-	490	-	-	-	509
Impôts différés	3	-	282	-	-	-	285
Autres passifs long terme	4	-	-	-	-	-	4
Total passifs non courants	28	28	27 988	0	0	0	28 044
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	-	940	1 379	-	-	-	2 319
Fournisseurs et autres créditeurs	4 749	4 279	24 873	18 580	-	(191)	52 290
Dettes d'impôt	1 182	-	-	-	-	-	1 182
Autres passifs courants	9	32	1 152	228	-	-	1 421
Total passifs courants	5 940	5 251	27 404	18 808		(191)	57 212
Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	5 968	5 279	55 392	18 808	0	(191)	85 256
Total investissements	98	282	789	243			1 412

En M€	Publié 31/12/2009		Publié 31/12/2008		Publié 31/12/2007	
	CA	ROP* % marge	CA	ROP* % marge	CA	ROP* % marge
Groupe	147,2	6,0%	161,4	7,2%	165,6	9,5%
France	86,4	7,4%	92,4	7,7%	98,5	10,2%
Belgique/Luxembourg	30,3	9,7%	30,9	11,7%	31,0	15,1%
Italie	21,8	2,5%	27,7	9,3%	24,2	11,3%
Espagne/Portugal	8,7	-0,5%	10,4	3,9%	11,9	6,8%
Corporate		-0,7%		-1,3%		-1,6%

* Résultat opérationnel courant

Deuxième niveau d'information sectorielle – Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

En % du CA	2009	2008	2007
Banque	43%	42%	42%
Assurance	11%	11%	11%
Administration	14%	13%	10%
Services/Utilities	6%	8%	14%
Industrie/Transport	11%	9%	10%
Télécom	15%	16%	13%
Commerce et Distribution	-	1%	-
Total	100%	100%	100%

1.21 Information sur la gestion des risques financiers

Cette partie regroupe les informations obligatoires prévues par la norme IFRS 7.

Les principaux risques financiers du groupe sont constitués par les risques de crédit, de liquidité, et de marché.

Risque de crédit

Les actifs financiers principaux concernés sont les créances clients ainsi que les placements de ces excédents de trésorerie.

> Créances clients

Aubay possède exclusivement une clientèle constituée de grands comptes. Son risque face au défaut de paiement de ces derniers est relativement faible. De plus, chaque client présente une faible part du chiffre d'affaires : le premier client, le Groupe BNP Paribas, représente en effet 16% du chiffre d'affaires total, ce qui limite le risque de dépendance vis-à-vis d'un grand compte.

Au 31 décembre 2009, les 10 principaux clients de Aubay représentent 61% de son chiffre d'affaires total.

Par ailleurs, le délai moyen de règlement des clients s'est nettement amélioré d'une année sur l'autre puisqu'il s'établit au 31 décembre 2009 à 86 jours contre 90 au 31 décembre 2008.

En K€	31/12/2009	Créances non échues	Créances échues depuis		
			moins de 6 mois	6 à 12 mois	plus de 12 mois
Clients et comptes rattachés (*) nets	41 926	34 198	7 145	146	437

(*) Hors effets à recevoir et Factures à établir

Risque sur actions

L'essentiel de la trésorerie de la Société est placée en Sicav de trésorerie monétaire, au risque par essence très faible. Les actions d'autocontrôle neutralisées au niveau des capitaux propres n'ont aucune incidence sur la rentabilité du Groupe en cas de variation du cours.

Risque de liquidité

Les passifs financiers sont constitués pour l'essentiel de dettes financières ainsi que d'une partie des dettes opérationnelles.

La dette financière brute de Aubay au 31 décembre 2008 s'établit à 12,0 M€ et consiste quasi exclusivement dans l'OCEANE émise en octobre 2006 pour 30 M€ à échéance janvier 2012. En outre, Aubay a négocié au travers de ses principales filiales regroupées par zones géographiques des facilités de crédit/affacturation avec des banques de premier ordre en accord avec les besoins du Groupe et sous son contrôle (cf. page 21).

Aubay a par ailleurs négocié une ligne de tirage de 9 M€ pour une durée de 3 ans à compter de novembre 2008 pour faire face à des éventuels besoins de trésorerie. Au 31 décembre, aucune utilisation de ce crédit n'a été faite.

La Direction Financière du Groupe centralise en permanence les informations relatives au niveau de trésorerie et les principales échéances liées à ces différents engagements.

Dettes financières non actualisées par échéance :

En K€	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	01/12/2012
OCEANE	11 379	492	-	10 887
Emprunt bancaire	-	-	-	-
Tirages sur facilités de crédit	-	-	-	-
Découvert bancaire	668	668	-	-
Total	12 047	1 160	-	10 887

Actifs financiers

Au 31/12/2009

En K€	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créance	Juste valeur par résultat sur option	Juste valeur	Total Bilan
Autres actifs financiers non courants	-	502	-	-	502
Clients et comptes rattachés	-	44 383	-	-	44 383
Autres actifs financiers courants	-	5 996	-	-	5 996
V.M.P et disponibilités	-	-	-	10 248	10 248
Total	-	50 881	-	10 248	61 129

Passifs financiers

Au 31/12/2009

En K€	Passifs disponibles à la vente	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat sur option	Juste valeur	Total Bilan
Emprunts obligataires	-	10 715	-	-	10 715
Autres dettes financières à long terme	-	64	-	-	64
Autres dettes non courantes	-	4	-	-	4
Découverts bancaires	-	668	-	-	668
Autres dettes financières à court terme	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs	-	6 897	-	-	6 897
Autres dettes courantes	-	36 623	-	-	36 623
Total	-	54 971	-	-	54 971

Actifs financiers

Au 31/12/2008

En K€	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créance	Juste valeur par résultat sur option	Juste valeur	Total Bilan
Autres actifs financiers non courants	-	540	-	-	540
Clients et comptes rattachés	-	52 258	-	-	52 258
Autres actifs financiers courants	-	7 169	-	-	7 169
V.M.P et disponibilités	-	-	-	12 881	12 881
Total	-	59 967	-	12 881	72 848

Passifs financiers

Au 31/12/2008

En K€	Passifs disponibles à la vente	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat sur option	Juste valeur	Total Bilan
Emprunts obligataires	-	18 239	-	-	18 239
Autres dettes financières à long terme	-	63	-	-	63
Autres dettes non courantes	-	4	-	-	4
Découverts bancaires	-	1 110	-	-	1 110
Autres dettes financières à court terme	-	50	-	-	50
Dettes fournisseurs	-	10 029	-	-	10 029
Autres dettes courantes	-	40 525	-	-	40 525
Total	-	70 020	-	0	70 020

Risque de marché

- Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt provient principalement des emprunts qui sont à taux variables. La Société est donc théoriquement exposée à une hausse de taux d'intérêts.

Cependant la quasi-totalité de la dette supportée par la Société l'est au travers de l'OCEANE émise en octobre 2006 et à échéance janvier 2012, pour un montant résiduel au 31 décembre 2009 de 10,7 M€ et pour laquelle le taux d'intérêt actuariel brut servi est fixe à 4,50 % et ne subit, de ce fait, aucun impact sur ses charges financières en cas de variation de taux.

- Risque de change

Aubay exerce l'essentiel de son activité à l'intérieur de la zone euro et adoptent une stratégie d'expansion dans cette zone économique précise ; le risque de change est nul depuis le 1^{er} janvier 1999.

1.22 Transactions avec les parties liées

a) Rémunération des membres des organes de direction

Cf. page 92

b) Entreprises associées

Il n'y a eu aucune transaction au cours de l'exercice 2009 avec la société Octo mise en équivalence.

Il n'existe pas d'autres transactions avec les parties liées.

1.23 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2009

Ce périmètre comprend la totalité des filiales du Groupe.

Société	% d'intérêt	Méthode	Siège
Aubay	Société mère Consolidante		13, rue Louis Pasteur 92100 Boulogne Billancourt
France			
Octo Technology	37%	MEE	50, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris
Espagne			
Aubay Isalia	100%	IG	Dr. Zamenhof, 36 Dupl., 2a pl. 28027 Madrid
Belgique/Luxembourg			
Aubay Luxembourg	100%	IG	38, rue Pafebruch L-8308 Capellen Luxembourg
Offis	100%	IG	Rue Gatti de Gamond, 145 1180 Bruxelles Belgique
Promotic Belgique	100%	IG	Rue Chaude Voie, 39 5100 Naninne Belgique
Italie			
ART	88%	IG	Largo la Foppa 2 20121 Milan Italie

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société AUBAY S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte toujours incertain, qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des actifs à durée de vie indéfinie (goodwill, fonds de commerce notamment) et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note « *Ecart d'acquisition* » du chapitre « **Principes comptables et méthodes d'évaluation** » de l'annexe consolidée. Nous avons examiné les procédures de collecte et d'identification des indicateurs de perte de valeur, la méthode de détermination des justes valeurs, et les données et hypothèses utilisées lors de la réalisation de ce test.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Levallois, le 19 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

BCRH & ASSOCIES

CONSTANTIN ASSOCIES

Jean-François PLANTIN

Philippe SOUMAH

COMPTES SOCIAUX

RAPPORT DE GESTION

Le compte de résultat de la société mère

Le montant du chiffre d'affaires en 2009 s'établit à 86 485 K€ contre 90 786 K€ en 2008.

La baisse de 4,7% est légèrement inférieure à celle constatée dans les comptes consolidés sur la zone France de 6,5%. L'explication principale est liée à l'absorption d'AIM en 2008 dans les comptes de Aubay à compter du 1^{er} février soit sur une période de 11 mois.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué par les activités de conseil et d'ingénierie réalisées par la Société et désormais beaucoup plus marginalement par les redevances d'assistance de direction reçues de la part des diverses entités du Groupe ainsi que la refacturation de certains coûts de fonctionnement aux filiales du Groupe.

Compte tenu des charges d'exploitation s'élevant à un total de 83 170 K€, le résultat d'exploitation s'établit à 4 773K€ contre 5 348 K€ en 2008.

Les produits financiers s'établissent à 2 955 K€ et sont essentiellement constitués (2 650 K€) par les dividendes distribués par les filiales et des intérêts sur comptes courants.

Les charges financières s'élèvent à 636 K€, constituées principalement des charges financières générées par l'emprunt obligataire (490 K€). Le résultat financier ressort donc à 2 319 K€.

Le résultat courant s'élève à 7 092 K€ à comparer à 5 795 K€.

Le résultat exceptionnel s'établit à 553 K€ et comprend principalement une plus-value sur le rachat et l'annulation d'OCÉANE.

La Société constate une charge de participation de 248 K€ ainsi qu'un impôt sur bénéfices de 786 K€.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 6 610 K€ contre 6 004 K€ en 2008.

Ces comptes comprennent des dépenses non déductibles fiscalement visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts pour un montant de 125 K€ représentant des amortissements excédentaires.

Le bilan de la société mère

Le total bilan s'élève à 105,9 M€.

Les principales variations du bilan sont les suivantes :

- Les immobilisations incorporelles s'élèvent en net à 32, 9 M€ et sont composées principalement par les des fonds de commerce.
- Les participations financières pour un montant net de 33,4 M€ sont stables d'une année sur l'autre.
- Le cash disponible ressort à 7,7M€.
- Les capitaux propres s'élèvent à 69, 4 M€ en augmentation de 5,0 M€ par rapport à l'an dernier. Cette variation s'explique par la différence entre le résultat net 2009 de 6,6 M€ et la distribution d'un dividende de 0,12 € par action soit un montant total de 1,6 M€.
- Les dettes financières s'établissent à 13,1 M€ en baisse de 8,7 M€ à comparer au 21,8 M€ du 31 décembre 2008.
- L'endettement net ressort à 5,41M€ divisé par deux par rapport à 2008.

Décomposition du solde dettes fournisseurs par date d'échéance

En K€	31/12/2009	Solde non échu	Dettes échues depuis		
			<30 jours	>30jours et <90 jours	>90 jours
Fournisseurs	2 460	1 892	453	39	76

1. COMPTE DE RESULTAT

En K€	Note	2009	2008	2007
Produits d'exploitation	3.3.1.1	87 943	91 713	41 495
Charges d'exploitation	3.3.1.2	83 170	86 365	37 616
Résultat d'exploitation		4 773	5 348	3 879
Produits financiers		2 955	3 086	5 443
Charges financières		636	2 638	4 474
Résultat financier	3.3.1.3	2 319	448	969
Résultat courant avant impôts		7 092	5 795	4 849
Produits exceptionnels		1 221	2 501	2 515
Charges exceptionnelles		669	1 151	1 870
Résultat exceptionnel	3.3.1.4	552	1 350	645
Impôt sur les bénéfices	3.3.1.5	(786)	(540)	(436)
Participation des Salariés		248	601	
Résultat net		6 610	6 004	5 930

2. COMPTE DE BILAN

Bilan Actif (en K€)	Note	2009	2008	2007
		Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles		32 865	32 920	29 321
Frais d'Etablissement		-	2	7
Concessions, brevets et droits similaires		172	117	162
Fonds commercial		32 693	32 693	29 149
Autres immobilisations incorporelles		-	108	3
Immobilisations corporelles		584	538	595
Constructions		-	-	-
Installations techniques, matériels		-	-	-
Autres immobilisations corporelles		584	538	595
Immobilisations en cours		-	-	-
Immobilisations financières		38 919	33 671	40 978
Participations		33 353	33 451	40 097
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Actions propres		12	12	694
Prêts		5 336	-	-
Autres immobilisations financières		218	208	187
Actif immobilisé	3.3.2.1.1	72 368	67 129	70 894
Créances	3.3.2.1.2	25 442	37 111	35 346
Clients et comptes rattachés		20 904	26 094	26 740
Créances sur état		2 229	3 141	2 777
Autres créances		2 309	7 876	5 829
Trésorerie		7 710	10 117	10 266
Valeurs mobilières de placement		1 974	4 624	6 693
Disponibilités		5 736	5 493	3 573
Actif circulant		33 152	47 228	45 612
Compte de régularisation		411	404	369
Charges constatées d'avance		411	404	369
Total Actif		105 931	114 761	116 875

Bilan Passif (en K€)	Note	2009	2008	2007
Capitaux propres	3.3.2.2.1	69 420	64 370	59 815
Capital social		6 926	6 916	6 915
Primes d'émission		39 916	39 900	39 890
Réserve légale		692	691	664
Réserve réglementée		-	-	-
Report à nouveau		15 081	10 720	6 333
Résultat de l'exercice		6 610	6 004	5 930
Provisions réglementées		195	139	83
Provisions pour risques et charges	3.2.9	257	327	490
Provisions pour charges		-	46	120
Provisions pour risques		257	281	370
Dettes	3.3.2.2.2	34 872	48 137	56 087
Emprunts obligataires convertibles		10 887	18 960	30 000
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		8	12	8
Emprunts et dettes financières diverses		556	918	1 378
Emprunts et dettes associés		1 600	1 899	534
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 992	4 341	7 467
Dettes fiscales et sociales		17 824	20 522	15 900
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-
Autres dettes		1 005	1 485	800
Comptes de régularisation		1 382	1 927	483
Total Passif		105 931	114 761	116 875

3. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

3.1. Faits marquants de l'exercice

Mai : Assemblée Générale Annuelle, Distribution d'un dividende en hausse de 8.33% à 0,12 €/action.

Décembre : Le nombre d'océane racheté et annulé au cours de l'exercice 2009 s'élève à 823 841.

3.2. Règles et méthodes comptables

3.2.1 Principes comptables appliqués

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Ainsi que conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'application des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 relatifs aux actifs n'a pas eu de conséquences significatives sur les comptes.

La société a opté pour le traitement prospectif (réallocation des valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles).

Les options suivantes ont été retenues :

- Comptabilisation au bilan des frais d'acquisition des titres immobilisés ou de placement.
- Activation des frais de développement, sous réserve du respect des critères posés par l'article 311-3 du PCG.

3.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Licences et logiciels	1 à 3 ans
-----------------------	-----------

3.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Agencements/installations	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

3.2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation sont soumis à un test de valeur annuel fondé sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) et complété par un test de cohérence avec les valeurs de marché. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur calculée est comptabilisé en provision sur titre de

participation. Toutefois, cette perte de valeur ne peut être supérieure à une valorisation égale à 0,8 fois le chiffre d'affaires de la participation sauf circonstance particulière.

Par ailleurs, les actions propres, qui n'ont pas pour vocation d'être affectées aux salariés ou à la régularisation de cours, sont classées en titres immobilisés.

Nombre de titres	Cours moyen d'achat	Cours moyen de clôture	Provision
2 051	5,8 €	3,87 €	4 K€

3.2.5 Créances

- (1) Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.
- (2) Les créances impayées à l'échéance sont dépréciées dans les comptes sociaux selon la règle suivante :
 - a. Créances échues depuis plus de 90 jours : 50%
 - b. Créances échues depuis plus de 180 jours : 100%

En cas de dépassement des échéances, la direction financière peut décider de ne pas constater de provision, si elle obtient des informations ou des éléments permettant de s'assurer du recouvrement futur des créances concernées.

En outre, les grands comptes présentant des délais de règlement longs du fait des procédures administratives qui leur sont propres, sont exclus du solde des créances échues sauf s'il existe un litige connu.

3.2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure au cours de la date de clôture de l'exercice.

Les actions Aubay cédées en 2009 et classées dès l'origine en valeur mobilière de placement s'élèvent à 355 K€.

Titres affectés au contrat de liquidité classés en VMP	5 729
Titres affectés à la conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelle de croissance externe classés en titres immobilisés	2 051
TOTAL	7 780

3.2.7 Opérations en devises

Si de telles opérations ont lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devise figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devise à ce dernier cours est portée au bilan au poste « écarts de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque de change. Toutes les opérations ayant été réalisées dans la zone euros, il n'a pas été constaté d'écarts de conversion.

3.2.8 Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement des applications et des produits sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus sauf lorsqu'ils remplissent un certain nombre de critères :

- le projet est clairement identifié et les coûts correspondants peuvent être évalués de façon fiable ;
- la faisabilité du projet est démontrée;
- il existe un marché pour ces applications ou produits ;
- des avantages économiques futurs bénéficieront au groupe.

Si ces critères sont remplis, les frais de recherche et développement sont alors comptabilisés en immobilisations incorporelles.

3.2.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en conformité avec les dispositions du Comité de la Réglementation Comptable sur les passifs (CRC N°2000-06) applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2002.

Ce règlement définit un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur négative pour l'entreprise, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions constituées au 31 décembre 2009 concernent :

- Litiges prud'homaux : 257 K€

3.3. Examen des comptes

3.3.1 Notes explicatives sur le compte de résultat

3.3.1.1 Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est principalement constitué des prestations d'assistance facturées aux filiales et des prestations effectuées pour le compte de clients. Les résultats sur les contrats au forfait s'échelonnant sur plusieurs exercices sont constatés selon la méthode à l'avancement.

Par ailleurs, si le coût de revient prévisionnel d'un contrat s'avère supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison est constatée lors de la clôture des comptes.

Le chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante :

En K€	
Assistance filiale	65
Prestations et ventes de marchandises	86 420
Total	86 485

Les autres produits s'établissent à 1 458 K€ et concernent principalement des remboursements de sécurité sociale, prévoyance, de formation, d'aide à l'embauche d'handicapés et d'avantages en nature pour 1 207 K€, et de reprise de provision pour risque pour 134 K€.

3.3.1.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 83 170 K€ qui se ventilent de la manière suivante :

- Charges de personnel : 65 784 K€
- Achats de marchandises : 210 K€
- Autres achats et charges externes : 14 079 K€
- Impôts et taxes : 2583 K€
- Dotations aux amortissements et provisions : 419 K€
- Autres charges d'exploitation : 94 K€

Effectifs moyens	2009	2008	2007
Productifs	1 046	1 053	318
Administratifs et Commerciaux	90	78	38
Total	1 136	1 131	348

Les effectifs productifs incluent le personnel sous-traitant.

Le volume d'heures accumulé au titre du DIF au 31 décembre 2009 s'élève à 61 827.

3.3.1.3 Résultat financier

Les produits financiers correspondent principalement aux produits de cession des valeurs mobilières de placement (40 K€), aux intérêts sur les comptes courants du Groupe (192 K€), et aux intérêts sur le prêt à la filiale AUBAY Italie (41 K€). Par ailleurs, des dividendes ont été reçus pour un montant de 2 458 K€.

Les charges financières se composent principalement des intérêts financiers sur emprunts bancaires et obligataires pour 490 K€, des intérêts sur les comptes courants du Groupe pour 50 K€, de charges nettes de cession des actions propres (46 K€).

3.3.1.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement composé :

884 K€ de profit sur rachat de l'emprunt obligataire,

133 K€ de plus value sur titres,

397 K€ d'indemnités transactionnelles et de départ en retraite.

3.3.1.5 Impôt sur les bénéfices

Aubay a comptabilisé un crédit impôt recherche de 815 K€ au titre de 2009.

Le montant de l'impôt sur les sociétés au taux de 33.33 % est de 1 601 K€, se décomposant en impôt sur le résultat courant pour 1 461 K€ (646 K€ après imputation du crédit d'impôt recherche) et en impôt sur le résultat exceptionnel pour 140 K€.

3.3.2 Notes explicatives sur le Bilan

3.3.2.1 Bilan actif

3.3.2.1.1 Actif immobilisé

L'actif immobilisé d'un montant brut de 81 455 K€ est constitué pour l'essentiel par les participations financières pour un montant de 40 013 K€ et de 32 693 K€ de fonds commercial issus des différentes fusions réalisées.

Le poste fonds de commerce se décompose pour l'essentiel en :

- Transmission universelle du patrimoine de la société GPP et Aubay Projipe respectivement au 1^{er} septembre et 1^{er} octobre 2007 pour 25 846 K€
- Transmission universelle du patrimoine de la société AIP (ex Kedros) au 31 décembre 2006 pour 1 263 K€
- Transmission universelle du patrimoine de la société AIM au 31 janvier 2008 pour 3 279 K€

Acquisition par la société Aubay Projipe d'un fonds de commerce à Nantes pour 740 K€.

Le montant des participations correspond au prix payé à leur date d'acquisition et des compléments de prix le cas échéant.

3.3.2.1.2 Créances

Le poste créances est composé principalement par des créances clients pour 20 892 K€, des créances sur Etat pour 2 229 K€, et des autres créances pour 2 309 K€ qui sont principalement des avances en compte courant vers les filiales du groupe.

Pour l'état des échéances des créances à la clôture de l'exercice, voir le tableau page 63 de l'annexe.

3.3.2.1.3 Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

3.3.2.2 Bilan Passif

3.3.2.2.1 Capitaux propres

Variation des capitaux propres

En K€	Total	Capital	Prime d'émission	Réserve légale/PVLT	Report à nouveau	Résultat	Prov. Réglem.
31/12/08	64 369	6 916	39 900	691	10 719	6 004	139
Affectation résultat	-	-	-	-	6 004	(6 004)	-
Résultat de l'exercice	6 610	-	-	-	-	6 610	-
Augmentation de capital et dividendes	(1 615)	10	17	-	(1 642)	-	-
Provisions réglementées	56	-	-	-	-	-	56
31/12/09	69 420	6 926	39 917	691	15 081	6 610	195

3.3.2.2.2 Dettes

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

En K€	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	10 887	4	10 883	-
Etablissements de crédit	8	8	-	-
Dettes financières diverses	556	556	-	-
Fournisseurs	2 992	2 992	-	-
Dettes fiscales et sociales	17 824	17 824	-	-
Dettes associés	1 600	1 600	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Autres dettes	1 005	1 005	-	-
Produits constatés d'avance	1 382	1 382	-	-
Total	36 254	25 371	10 883	-

Ventilation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit par nature de taux

En K€	31/12/09
Taux fixe	12 423
Taux variable	8
TOTAL	12 431

3.3.2.2.3 Charges à payer et Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Produits à Recevoir : **1 590 K€**

- Créances Clients et Comptes Rattachés : 858 K€
- Autres Créances : 194 K€
- Intérêts courus à recevoir : 0 K€

Charges à Payer : **10 895 K€**

- Emprunt Obligataire, Intérêts courus : 492 K€
- Dettes financières diverses : 11 K€
- Fournisseurs et Comptes Rattachés : 533 K€
- Clients et Comptes Rattachés : 972 K€
- Dettes, provision pour congés payés : 3 417 K€
- Frais de Personnel, Charges : 772 K€

- Charges Sociales à Payer :	1 845 K€
- Impôts et Taxes à Payer :	1 380 K€
- Autres Dettes, Divers :	21 K€
- Intérêts Courus à Payer :	8 K€

3.3.2.2.4 Dettes représentées par des effets de commerce

Non applicable

3.3.2.2.5 Produits constatés d'avance

Cette rubrique ne contient que des produits ordinaires liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

3.4. Etat de l'actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont les suivants

En K€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions, créances, apports et augmentations par virements de poste à poste	Diminutions par cessions à des tiers ou mises hors service	Valeur brute à la fin de l'exercice
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	33 723	65	33	33 755
Immobilisations corporelles	1 905	222	7	2 120
Immobilisations financières	40 371	5 518	309	45 580
Total	75 999	5 805	349	81 455
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	803	122	33	892
Immobilisations corporelles	1 366	177	7	1 536
Immobilisations financières	6 700	4	44	6 660
Total	8 869	303	84	9 088

3.5. Etat des amortissements

En K€	Amortissements début d'exercice	Apports	Augmentations dotation linéaire	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Total	803		122	33	892
Immobilisations corporelles					
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels	9	-	-	-	9
Autres immobilisations corporelles	1 357	-	177	7	1 527
Total	1 366	-	177	7	1 536

3.6. Etat des provisions

En K€	Provisions début d'exercice	Apports/ virements de poste à poste	Augmentations dotation linéaire	Diminutions	Provisions fin d'exercice
Immobilisations financières					
Participations	6 693	-	-	37	6 656
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Actions propres	7	-	4	7	4
Autres immobilisations financières	0	-	-	-	0
Total	6 700	-	4	44	6 660
Actif circulant					
Créances clients	305	-	36	-	341
Autres créances	54	-	45	54	45
Valeurs mobilières de placement	121	-	1	121	1
Total	480	-	82	175	387

3.7. Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

En K€	Montant net	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	218	-	218
Clients et comptes rattachés	20 904	20 904	-
Créances sur l'Etat	2 229	2 229	-
Comptes courants actif	1 937	1 937	-
Autres créances	372	372	-
Charges constatées d'avance	411	411	-
Total	26 071	25 853	218

3.8. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat

Postes du Bilan (en K€)	Montant concernant les entreprises liées
Participations	39 735
Créances rattachées à des participations	1 936
Créances clients et comptes rattachés	2
Provisions sur participations	(6 656)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7
Prêt	5 336
Dettes liées à des participations	(1 601)
Autres dettes	(12)
Charges constatées d'avance	-
Produits constatés d'avance	-
Produits de participations	-
Postes du Compte de résultat (en K€)	Montant concernant les entreprises liées
Ventes de services	65
Achats de services	(300)
Dividendes reçus	2 458
Intérêts facturés (Produits)	233
Intérêts facturés (charges)	(50)
Autres produits exceptionnels	-
Abandon de créance exceptionnel	-

3.9. Capital social

Cf. page 41

3.10. Rémunérations des Mandataires Sociaux

Cf. page 92

3.11. Engagements hors bilan

Retraite :

Compte tenu de l'âge moyen des effectifs, aucune provision n'a été constituée en matière de pension et de retraite. Dans le cadre du passage aux IFRS, une estimation des engagements de retraite a été réalisée qui s'élève au 31 décembre 2009 à 238 K€ contre 204 K€ à fin 2008.

L'engagement a été évalué par la société conformément à la recommandation 2003-R.01 du CNCC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (ce texte étant la transposition au droit comptable français de la norme IAS 19 sur les avantages versés au personnel) suivant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Ces calculs retiennent comme principales hypothèses une date de retraite fixée à 65 ans et un départ volontaire à l'initiative du salarié,

Les calculs intègrent également :

- un taux d'actualisation financière de 5.20% (taux Bloomberg à 20 ans),
- un taux moyen d'augmentation des salaires fixé à 2%.

Evaluation du rachat des intérêts minoritaires des filiales :

Il n'y a plus aucun engagement de rachat de titres envers des minoritaires.

Cautions, avals et garanties donnés :

En K€	2009	2008	2007
Cautions de contre-garanties sur marchés	-	-	-
Engagements Véhicules et Copieurs	284	456	-
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	-	-	-
Avals, Cautions et garanties données	2.195	2.966	2.864
Autres engagements donnés	4.025	855	855
Total	6.504	4.175	3.719

Il n'existe pas, à la connaissance de la Direction de la Société, d'autre engagement hors bilan significatif susceptible de modifier les comptes présentés.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

4.1 Filiales (en milliers de euros)

Cf. page 67

4.2 Renseignements globaux

En K€	Filiales françaises	Filiales étrangères
Valeur comptable	1 626	31 463
Prêts et avances consentis	-	5 671
Cautions et avals donnés	-	4 050
Dividendes encaissés	318	2 140

4.2.1 Tableau de flux de trésorerie

En K€	2009	2008	2007
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net des sociétés intégrées	6 610	6 004	5 930
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
- Amortissement et provisions	155	1 813	(1 603)
- Variation des impôts différés			
- Plus-values de cession	(138)	(17)	(769)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	6 627	7 800	3 558
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	318	404	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(342)	3 006	(182)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	6 603	11 210	3 376
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	(469)	(533)	(4 193)
Cessions d'immobilisations	271	741	2 369
Incidence des variations de périmètre		(530)	6 038
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(198)	(322)	4 214
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 642)	(1 515)	(649)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Augmentation de capital en numéraire	27	11	1 115
Emission d'emprunts			
Remboursement d'emprunts	(7 195)	(9 534)	(460)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(8 810)	(11 038)	6
Incidence de la variation des taux de change			
Variation de trésorerie	(2 405)	(150)	7 596
Trésorerie d'ouverture	10 115	10 265	2 669
Trésorerie de clôture	7 710	10 115	10 265

Evénements postérieurs à la clôture

Néant

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AUBAY S.A., tels qu'ils sont présentés au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte toujours incertain, qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société estime la valeur d'utilité de ses participations selon la méthodologie décrite en note 3.2.4 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société et nous avons vérifié sa correcte application et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nos travaux ont également consisté à apprécier les données et hypothèses utilisées par la société et à vérifier les calculs effectués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Levallois, le 19 avril 2010
Les Commissaires aux Comptes

BCRH ASSOCIES

CONSTANTIN ASSOCIES

Jean-François PLANTIN

Philippe SOUMAH

TABLEAU DES FILIALES & PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Capitaux propres avant affectation	Quote-part (%)	Valeur d'inventaire des titres (en net)	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Octo (F)	316	5 175	37%	1 626	-	-	15 395	930	-
Aubay Luxembourg (L)	850	2 827	100%	7 651	(851)	800	24 178	864	-
Offis (B)	288	845	100%	6 485	(750)		1 924	322	280
Aubay Isalia (E)	78	1 556	100%	8 128	1 876	3 250	8 882	(254)	-
Art (I)	100	2 263	88%	6 474	5 396		21 891	(971)	-
Promotic Belgique (B)	100	938	100%	2 715			7 652	540	-

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2005	2006	2007	2008	2009
1. Capital en fin d'exercice					
Capital social (€)	6 128 008,00	6 633 123,50	6 914 527,50	6 916 027,50	6 926 027,50
Nombre d'actions ordinaires existantes	12 256 016	13 266 247	13 829 055	13 832 055	13 852 055
Nombre d'actions à dividendes prioritaires existantes	-	-			
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
* par conversion de bons de souscription d'actions	-	-			
* par exercice d'options de souscription (ou actions gratuites)	1 115 546	1 096 931	864 380	533 000	655 000
2. Opérations et résultat de l'exercice (€)					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 122 333	20 973 603	41 326 026	90 785 898	86 484 514
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	1 461 796	2 420 676	3 883 606	8 958 299	7 796 978
Impôts sur les bénéfices	(171 546)	(316 335)	(436 341)	539 612	786 392
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	2 879 828	5 175 183	5 929 903	6 003 862	6 610 417
Montant des résultats distribués	160 105	208 999	626 081	1 509 557	1 659 600
3. Résultats par action (€)					
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	0,119	0,182	0,281	0,648	0,563
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	0,235	0,390	0,429	0,434	0,477
Dividende attribué à chaque action	0,07	0,09	0,11	0,12	0,13
4. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	105	110	356	1 003	1 053
Montant de la masse salariale de l'exercice (€)	5 105 816	5 399 767	15 555 608	44 555 707	46 195 992
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (€)	2 308 443	2 517 040	6 819 291	19 491 534	19 588 193

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Contrat de prêt avec AUBAY RT

Votre Conseil d'Administration qui s'est réuni le 9 juin 2009, a autorisé la convention organisant les modalités de remboursement des avances en compte courant consenties par votre société sur sa filiale AUBAY RT, sa filiale italienne, en un contrat de prêt, pour un montant total de 5,5 M€ à rembourser sur une durée de 15 ans, à partir du 1^{er} juillet 2009 en 60 échéances trimestrielles et rémunéré au taux d'intérêt annuel de Euribor 3M+0,5%.

Au titre de l'exercice 2009, votre société a enregistré un produit financier de 41 K€ au titre de la rémunération de ce prêt.

Personnes concernées :

Monsieur Paolo Riccardi, président d'AUBAY RT et membre du Conseil d'Administration d'AUBAY SA

Monsieur Vincent Gauthier, Directeur Général Délégué et administrateur d'AUBAY SA et membre du Conseil d'Administration d'AUBAY RT.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de des conventions et des engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Conventions de gestion de trésorerie

Les conventions de gestion de trésorerie, antérieurement conclues ont produit leurs effets entre votre société et ses filiales à savoir, AUBAY Luxembourg, Offis, AUBAY RT, Promotic Belgique et AUBAY Isalia. Ces conventions ont pour objectif de mettre en place un système de coordination centralisée des flux de trésorerie au sein du groupe. Les avances de trésorerie entre AUBAY SA et ses filiales sont rémunérées sur une base de 4 % l'an.

L'application de ces conventions a une incidence sur les comptes de votre société, qui est détaillée ci-dessous :

Situation dans les comptes d'AUBAY SA

	Avances en compte courant (K€) au 31/12/2009		Intérêts exercice 2009	
	Actif	Passif	Charges financières	Produits financiers
AUBAY Isalia	1 876	-	-	76
AUBAY RT	60	-	-	112
OFFIS	-	750	23	-
AUBAY Luxembourg	-	851	27	-
Promotic Belgique	-	-	-	4
TOTAL	1 936	1 601	50	192

Paris et Levallois, le 19 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

BCRH & ASSOCIES

CONSTANTIN ASSOCIES

Jean-François PLANTIN

Philippe SOUMAH

RESPONSABLE DU
DOCUMENT
DE REFERENCE
&
RESPONSABLES
DU CONTROLE
DES COMPTES

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Christian Aubert, Président du Conseil d'Administration de AUBAY (ci-après « Aubay » ou « la Société »).

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent Document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Christian Aubert

RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires

BCRH Associés
Représenté par Jean-François Plantin
1 rue de courcelles – 75008 Paris

Date de première nomination : Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2009
Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cabinet Constantin Associés
Initialement représenté par M. Jean-Claude Saucé
114 rue Marius AUFAN- 92532 Levallois Perret Cedex

Date de première nomination : Assemblée Générale Extraordinaire du 8 Juin 2004
Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur Denis Chapey
1 rue de Courcelles – 75008 Paris

Date de première nomination : Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2009.
Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Monsieur Jean-Marc Bastier
114 rue Marius AUFAN- 92532 Levallois Perret Cedex

Date de première nomination : Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2009 en remplacement de Monsieur Serval pour la durée restant à courir de son mandat.
Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

RESPONSABLES DE L'INFORMATION

Monsieur Philippe Rabasse
Directeur Général
13, rue Louis Pasteur
92653 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 10 67 50
Fax : 01 46 10 67 51

Monsieur David Fuks
Directeur Général délégué aux affaires financières
13, rue Louis Pasteur
92653 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 10 67 50
Fax : 01 46 10 67 51

Informations financières sélectionnées

En application de l'article 28 du règlement (CE) n°809/2004 de la Commission Européenne du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- Les comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2007 ainsi que les rapports des contrôleurs légaux figurent respectivement aux pages 6 à 39 (comptes consolidés) et 40 à 45 (comptes sociaux) du Document de référence déposé auprès de l'AMF le 28 avril 2008 sous le numéro D.08-0305.
- Les comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2008 ainsi que les rapports des contrôleurs légaux figurent respectivement aux pages 19 à 46 et 48 à 69 du Document de référence déposé auprès de l'AMF le 28 avril 2009 sous le numéro D.09-0325

RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX
SUR LA SOCIÉTÉ
ET LE CAPITAL

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Dénomination sociale (article 3 des statuts)

Aubay

Siège social

13 rue Louis Pasteur, 92100 Boulogne-Billancourt.

Coordonnées téléphoniques

Standard : +33 1 46 10 67 67

Fax : +33 1 46 10 67 68

Date de constitution et durée de la Société

La Société a été constituée le 10 novembre 1944 avec une durée de vie de 90 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre de commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Forme juridique

Société anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par le Code de commerce et par le décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

Registre de commerce et des sociétés

391 504 693 RCS Nanterre.

Code APE et dénomination du secteur d'activité

6202A - Conseil en systèmes et logiciels informatiques.

Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la Société

Les statuts, comptes, rapports et procès-verbaux d'Assemblées Générales peuvent être consultés au siège social.

Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet directement ou indirectement, dans tous les pays : l'informatique et notamment : la recherche, la création, le développement, la diffusion, l'information, l'initiation, l'application, l'exploitation, la commercialisation de toute méthode ou logiciel. Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'expansion et le développement.

La participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous les objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous les moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de société en participation, d'alliance ou de commandite.

A ces fins, la Société peut notamment : créer, acquérir, gérer, donner en gérance et exploiter tous établissements, même en faveur de tiers, selon les stipulations de la loi pour toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Exercice social (article 14 des statuts)

Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Franchissement de seuils

En matière de franchissement de seuils, les dispositions applicables sont celles prévues par la Loi.

Nomination et Remplacement des Membres du Conseil d'Administration

Les statuts renvoient aux dispositions légales applicables en la matière.

Modification des Statuts

Les modifications statutaires peuvent intervenir dans le respect des dispositions prévues par la Loi en cette matière.

Assemblées Générales (article 12 des statuts)

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la Loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Modalités du paiement des dividendes (article 13 des statuts)

Le paiement des dividendes est effectué à la date et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale, ou à défaut par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut, avant l'approbation des comptes de l'exercice, mettre en distribution un ou plusieurs acomptes sur dividendes. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement en numéraire et un paiement en actions suivant les modalités prévues par la Loi et les statuts.

Répartition statutaire des Bénéfices

Les statuts ne prévoient aucune disposition particulière à ce sujet.

Identification des détenteurs de titres au porteur : Titres au Porteur Identifiables "TPI" (article 8 des statuts)

Conformément à l'article L. 228-2 du Code commerce, la Société peut recourir à tout moment auprès d'Euroclear à la procédure des titres au porteur identifiables.

Droits de vote double (article 8 des statuts)

En vertu d'une décision d'assemblée générale extraordinaire intervenue en date du 17 décembre 1997, les statuts d'Aubay prévoient que chaque action nominative, intégralement libérée et inscrite depuis au moins deux ans au nom d'un même actionnaire et ce, depuis cette date, bénéficie d'un droit de vote double.

Les éventuelles actions gratuites attribuées à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie d'un droit de vote double, bénéficient également du droit de vote double.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au porteur par suite de succession ou de donation.

Le droit de vote double peut être supprimé par décision de l'assemblée générale réunie en cession extraordinaire, après ratification d'une telle décision par l'assemblée générale des bénéficiaires.

Propriétés immobilières/intellectuelle

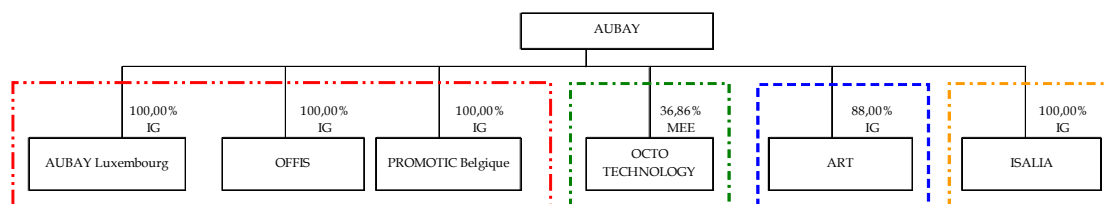
N'étant pas propriétaire d'espaces de bureaux (à l'exception d'un immeuble à Naninne), Aubay a conclu des contrats de bail avec les propriétaires des locaux occupés par le Groupe.

L'ensemble des marques utiles et utilisées par AUBAY lui appartient. Aucun dirigeant ou famille de dirigeant ne possède d'actif d'importance utilisé par la Société.

Politique d'investissement

Les principaux investissements concernent l'achat de software et de matériel informatique. Ils s'élèvent à 540 K€ au cours de l'exercice et ont été financés sur fonds propres.

Organigramme



RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL

Capital social

Au 31 décembre 2009, le capital social s'élève à 6.926.027,50 €, divisé en 13.852.055 actions de 0,5 € de nominal chacune, intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie.

Répartition du capital et droits de vote au cours des trois dernières années à la connaissance de la Société

L'actionariat était, à la connaissance de la Société, réparti comme suit :

Actionariat	Situation au 31.12.09			Situation au 31.12.08			Situation au 31.12.07		
	Nbre actions	%capital	% droits de vote	Nbre actions	%capital	% droits de vote	Nbre actions	%capital	% droits de vote
Capitalinvest (1)	0	0,00	0,00	1 219 452	8,82	12,18	1 219 452	8,82	12,45
Philippe Rabasse	1 940 000	14,01	16,63	1 358 908	9,82	12,92	1 251 994	9,05	12,51
Christophe Andrieux	1 092 026	7,88	9,30	685 542	4,96	6,81	670 542	4,85	6,92
Famille Aubert	2 063 846	14,90	18,53	2 088 846	15,10	17,73	2 125 238	15,37	18,30
- Christian Aubert	1 641 726	11,85	14,16	1 666 726	12,05	13,58	1 705 576	12,33	14,08
- Stéphanie Aubert	211 060	1,52	2,18	211 060	1,53	2,08	209 831	1,52	2,11
- Vanessa Aubert	211 060	1,52	2,19	211 060	1,53	2,08	209 831	1,52	2,11
Famille Entrecanales	513 792	3,71	5,38	533 792	3,86	5,30	554 716	4,01	5,59
Philippe Cornette	700 479	5,06	7,28	700 479	5,06	6,89	700 478	5,07	3,60
Vincent Gauthier	460 000	3,32	2,43						
Massimo Galetti	204 915	1,48	1,08	204 615	1,48	1,03			
Famille Riccardi	240 000	1,73	1,27	225 000	1,63	1,13	177 801	1,29	0,91
Christian Meunier	271 500	1,96	2,86	271 500	1,96	1,36	271 500	1,96	1,39
Titres d'autodétention	7 780	0,06	0,00	51 902	0,38	0,00	123 021	0,89	0,00
Public	6 357 717	45,89	35,24	6 492 019	46,93	34,65	6 734 313	48,70	38,31
Total	13 852 055	100,00	100,00	13 832 055	100,00	100,00	13 829 055	100,00	100,00

(1) Capitalinvest a fait l'objet d'une dissolution amiable en date du 5 mars 2009. Les titres AUBAY qu'elle détenait ont, à cette occasion, été transférés aux trois associés qui la détenaient, Christophe Andrieux, Vincent Gauthier et Philippe Rabasse

A la connaissance de la Société, il n'existe au 31 décembre 2009 aucune action de concert.

A la connaissance de la Société aucun actionnaire public ne détient plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires nécessitant une déclaration conformément aux termes de la loi « Dutreil ».

Il n'existe à l'heure actuelle pas d'action de préférence, et il n'est pas prévu, aujourd'hui, d'en mettre en place.

De fait, la dispersion des actions entre un nombre important d'actionnaires dirigeants de la société, et l'absence d'action de concert, écartent l'hypothèse selon laquelle celle-ci serait « contrôlée ».

La Société n'a connaissance d'aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner une prise de contrôle.

A la date de dépôt du présent document auprès de l'AMF, aucune modification significative du présent paragraphe n'avait été portée à la connaissance de la société.

Personnes physiques et morales détenant une part significative du capital de la Société au 31 décembre 2009 et à la connaissance de la Société

Le capital social de la Société était principalement détenu au 31 décembre 2009 par M. Aubert et sa famille (14,90 % du capital), M. Rabasse (14,01%), M. Andrieux (7,88%) et M. Cornette (5,06%).

Opérations réalisées sur le titre Aubay par les Dirigeants

Les mouvements suivants ont été portés à la connaissance de l'AMF et du public au cours de l'exercice 2009 :

Date	Nom du Dirigeant	Fonction	Nature des titres concernés	Nombre de titres achetés	Montant	Nombre de titres vendus	Montant
12/01/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	4 200	9 996 €	-	-
06/03/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	3 500	6 335 €	-	-
09/03/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	26 500	47 700 €	-	-
10/03/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	30 000	53 700 €	-	-
26/03/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	6 000	13 620 €	-	-
27/03/2009	Vincent Gauthier	Administrateur Directeur Général	Actions	3 655	8 398 €	-	-
03/04/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	10 892	25 378 €	-	-
03/04/2009	Vincent Gauthier	Administrateur	Actions	2 000	4 620 €	-	-
06/04/2009	Vincent Gauthier	Administrateur	Actions	1 000	2 400 €	-	-
08/04/2009	Vincent Gauthier	Administrateur	Actions	1 000	2 300 €	-	-
09/04/2009	Vincent Gauthier	Administrateur	Actions	2 136	4 998 €	-	-
20/05/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	10 000	23 600 €	-	-
20/05/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	3 000	6 960 €	-	-
25/05/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	7 000	16 310 €	-	-
10/06/2009	Vincent Gauthier	Administrateur	Actions	2 086	6 488 €	-	-
14/08/2009	Vincent Gauthier	Administrateur Directeur Général	Actions	234	761 €	-	-
21/08/2009	Vincent Gauthier	Administrateur Directeur Général	Actions	40	130 €	-	-
24/08/2009	Vincent Gauthier	Administrateur Directeur Général	Actions	753	2 560 €	-	-
27/08/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	12 000	41 160 €	-	-
20/09/2009	Patrick Grumelart	Administrateur	Océanes	-	-	3 102	29 934,30 €
21/09/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	5 000	20 200 €	-	-
21/09/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	4 000	15 440 €	-	-
21/09/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	4 000	16 240 €	-	-
24/09/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	5 516	22 450 €	-	-
24/09/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	3 000	12 090 €	-	-
24/11/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	3 000	11 070 €	-	-
15/12/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	11 000	47 080 €	-	-
16/12/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	4 000	17 160 €	-	-
17/12/2009	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	22 000	94 380 €	-	-

Evolution du capital social au cours des trois dernières années

Date	Opération	Nbre d'actions créées	Nominal	Prime (1)	Nominal Cumulé	Nbre d'actions Cumulées
27/03/2007	Souscription à 51.000 actions dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions	51.000	25.500 €	157.550 €	6.658.623,50 €	13.317.247
07/06/2007	Distribution de dividende avec option de paiement en actions	74.774	37.387 €	545.102 €	6.696.010,50 €	13.392.021
30/07/2007	Souscription à 120.350 actions dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions	120.350	60.175 €	570.187 €	6.756.185,50 €	13.512.371
06/11/2007	Souscription à 40.000 actions dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions	40.000	20.000 €	269.600 €	6.776.185,50 €	13.552.371
14/11/2007	Rémunération apport 750 actions AIM	271.500	135.750 €	2.079.690 €	6.911.935,50 €	13.823.871
31/12/2007	Souscription à 5.184 actions dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions	5.184	2.592 €	9.937 €	6.914.527,50 €	13.829.055
07/07/2008	Souscription à 3.000 actions dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions	3.000	1.500 €	9.480 €	6.916.027,50 €	13.832.055
15/12/2009	Souscription à 20.000 actions dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions	20.000	10.000 €	16.600 €	6.926.027,50 €	13.852.055

(1) avant imputation, le cas échéant, des frais d'émission

Capital autorisé non émis

Valeurs mobilières simples

Le Conseil d'Administration de la Société a été autorisé, par l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2009 pour une durée maximale de 26 mois, à augmenter le capital en une ou plusieurs fois, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription par émission de toutes valeurs mobilières, y compris des bons autonomes, donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital social, à l'exception d'actions de priorité, d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote et de certificats d'investissement d'un montant maximal de 6 M€ en nominal, et/ou par incorporation au capital de réserves, bénéfices, primes d'émission ou tout autre élément susceptible d'être incorporé au capital d'un montant maximal de 6 M€ en nominal.

Valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital

Le Conseil a, en outre, été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2009 et pour une durée maximale de 26 mois, à émettre un montant nominal global maximum de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital de 150 M€.

Ces autorisations ont annulé et remplacé les autorisations ayant même objet, consenties par la précédente Assemblée Générale Extraordinaire.

Valeurs mobilières rémunérant un apport en nature

Le Conseil a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2009, par sa dix-septième résolution et pour une durée de 26 mois, à émettre des actions, titres de capital ou titres ou valeurs mobilières diverses donnant ou pouvant donner accès au capital de la Société, dans la limite de 10% du capital au moment de l'émission, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Valeurs mobilières offertes par Placement Privé

Le Conseil a été autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 14 mai 2009, par sa dix-huitième résolution, pour une durée de 26 mois, à procéder à une ou des augmentations de capital réservées au bénéfice d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs dans les conditions prévues à l'article L.225-136 du Code de commerce, et dans la limite de 20% du capital social de la société.

Valeurs mobilières réservées au profit des salariés

Le Conseil a été autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 14 mai 2009 à augmenter le capital social au profit des salariés afin qu'il puisse se conformer notamment aux dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.443-5 du Code du travail. Cette délégation est donnée dans la limite de 1% du capital et pour une durée de 26 mois.

Autorisations Financières au Conseil d'administration, Tableau Synthétique

Autorisations Financières en cours	Par nature des titres/type d'opérations	Montant maximal	Date d'autorisation	Date d'expiration	Date d'utilisation	Objet de l'utilisation	Montant utilisé
Actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créance avec DPS	Valeurs mobilières Simples	6.000.000 € de nominal	14-mai-09	14-juil-11	-	-	-
	Titres de créance	150.000.000 € de nominal					
Actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créance sans DPS	Valeurs mobilières Simples	6.000.000 € de nominal	14-mai-09	14-juil-11	-	-	-
	Titres de créance	150.000.000 € de nominal	14-mai-09	14-juil-11	-	-	-
	Rémunération d'apport en nature	10% du capital social	14-mai-09	14-juil-11	-	-	-
	Placement privé	20 % du capital social	14-mai-09	14-juil-11	-	-	-
Actions ordinaire sans DPS (loi sur l'épargne salariale)		1% du capital social	14-mai-09	14-juil-11	-	-	-

(DPS: droit préférentiel de souscription)

En cas d'émission de valeurs mobilières pour lesquelles le droit préférentiel de souscription est supprimé, le Conseil d'Administration a le pouvoir d'instituer un droit de priorité non négociable au profit des actionnaires.

Il est rappelé que depuis l'ordonnance 2004-604 du 24 juin 2004, le Conseil d'Administration a seul qualité pour décider ou autoriser l'émission d'obligations simples.

Rachat par la Société de ses propres actions

Programme en cours

L'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2009, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, a autorisé le Conseil d'Administration, conformément aux articles 241-1 à 241-8 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, à acheter les actions de la société. Les caractéristiques synthétiques de ce programme sont les suivantes.

Objectifs :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Aubay au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF;
- annuler des actions;
- respecter dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi, les obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion :
 - des programmes d'options d'achat d'actions de la Société aux salariés ou mandataires sociaux du Groupe
 - de l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe
 - de la conversion de titres de créance donnant accès au capital
- l'achat par Aubay pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelle de croissance externe ;

Part maximale du capital autorisée : la part maximale du capital de la société susceptible d'être rachetée est fixée en théorie à 10 % du capital, ce qui représentait au début du programme un nombre maximal de 1.383.205 actions.

Part maximale du capital visée : Compte tenu de ce que la Société détenait au 12 mars 2009, 56.947 de ses propres actions, la Société ne peut racheter au titre du présent programme que 1.326.258 actions

Montant maximal payable par la Société : 13.262.580 €.

- Prix maximum d'achat : 10 €.
- Modalités de financement : financement des rachats d'actions au moyen de sa trésorerie ou par endettement.
- Calendrier de l'opération : à compter de l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2009 pour une durée maximum de 18 mois soit jusqu'au 14 novembre 2010.

Aucune annulation d'action n'est intervenue en 2009.

Tableau de synthèse des opérations effectuées au cours de l'exercice 2009

2009	Titres achetés	Taux moyen pondéré	Titres vendus	Taux moyen pondéré
TOTAL	52 584	3,27	96 706	3,67

Tous les mouvements réalisés durant le programme en cours l'ont été au titre de l'animation de marché et au travers du contrat de liquidité.

Situation de l'autodétention au 11 mars 2010

	Nombre
Titres affectés au contrat de liquidité	2.538
Titres affectés à la conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelle de croissance externe	2.051
TOTAL	4.589

Nouveau Programme, Descriptif

Un nouveau programme de rachat sera présenté à l'Assemblée Générale du 12 mai 2010. Ce programme prévoit la possibilité pour la Société de procéder à des rachats de ses propres actions dans les conditions suivantes :

Objectifs:

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Aubay au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF;
- Annuler des actions, (sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010 de la résolution n°9 à caractère extraordinaire relative à l'annulation d'actions);
- Respecter dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi, les obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion :
 - des programmes d'options d'achat d'actions de la Société aux salariés ou mandataires sociaux du Groupe
 - couvrir des obligations liées à des titres de créance donnant accès au capital
 - de l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe
- L'achat par Aubay pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelle de croissance externe ;

Part maximale du capital autorisée : la part maximale du capital de la Société susceptible d'être rachetée est fixée en théorie à 10 % du capital, ce qui représente au jour de l'assemblée générale 1.385.205 actions.

Part maximale du capital visée : Compte tenu de ce que la Société détenait au 11 mars 2010, 4.589 de ses propres actions, soit 0,03 % de son capital, la Société ne pourra racheter à l'avenir que 9,97 % du capital, soit 1.380.616 actions

Montant maximal payable par la Société : 13.806.160 € (compte non tenu des actions déjà détenues au 11 mars 2010).

- Prix maximum d'achat : 10 €.
- Modalités de financement : financement des rachats d'actions au moyen de sa trésorerie ou par endettement.
- Calendrier de l'opération : à compter de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 pour une durée maximum de 18 mois soit jusqu'au 12 novembre 2011.

Capital potentiel : plan d'options de souscriptions d'actions et actions gratuites et OCEANE

Plan d'options de souscriptions d'actions

Suivant les autorisations qui lui avaient été consenties par les Assemblées Générales des 25 mai 1999, 9 juin 2000, 13 avril 2001, 23 avril 2002, 10 mai 2005 et 10 mai 2007, le Conseil a octroyé des options de souscriptions d'actions aux managers et salariés "clés" du Groupe. Le détail de ces attributions figure ci-après.

	Plan 7	Plan 8	Plan 9	Plan 10
Plans	2000	2001	2002	2002
Date de l'Assemblée Générale	09/06/2000	13/04/2001	23/04/2002	23/04/2002
Date du Conseil d'Administration	19/01/2001	06/02/2002	14/03/2003	30/04/2004
Nombre total d'actions pouvant être souscrites (1)	333 423	336 554	143 000	105 000
Nombre de personnes concernées (1)	246	27	11	9
<i>Mandataires sociaux AUBAY S.A (1)</i>	20 000	60 000	-	-
Point de départ d'exercice des options	19/01/2006	06/02/2006	14/03/2007	30/04/2008
Date d'expiration	19/01/2009	06/02/2010	14/03/2011	30/04/2012
Prix de souscription	16,06 €	3,91 €	1,33 €	3,66 €
Modalités (tranches)	5 ans	5 ans	4 ans	4 ans
Nombre d'actions souscrites à la clôture (2)	-	122 184	63000	3000
Options de Souscription annulées (2)	65 479	21 870	5 000	2 500
Options de souscription restantes	-	192 500	75 000	99 500

	Plan 11	Plan 12	Plan 13	Plan 14
Plans	2005	2005	2005	2007
Date de l'Assemblée Générale	10/05/2005	10/05/2005	10/05/2005	10/05/2007
Date du Conseil d'Administration	12/07/2005	20/07/2006	30/11/2006	08/06/2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites (1)	75 000	43 000	13 000	20 000
<i>Dont Mandataires sociaux AUBAY S.A (1)</i>	-	-	-	10000
Point de départ d'exercice des options	12/07/2009	20/07/2010	30/11/2010	08/06/2011
Date d'expiration	12/07/2013	20/07/2014	30/11/2014	08/06/2015
Prix de souscription	4,56 €	6,73 €	7,48 €	8,85 €
Modalités (tranches)	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Nombre d'actions souscrites à la clôture (2)	-	-	-	-
Options de Souscription annulées (2)	5000	8000	-	-
Options de souscription restantes	70 000	35 000	13 000	20 000

(1) à la date d'attribution

(2) Depuis l'attribution

Actions gratuites

Le Conseil a consenti en date du 19 janvier 2009 une attribution de 150.000 actions gratuites à un salarié non mandataire social.

L'acquisition définitive de ces actions est soumise à des conditions de performances à valider à deux échéances : fin 2011 et fin 2012.

OCEANE

Le Conseil d'administration a utilisé la délégation qui lui était consentie par l'Assemblée Générale d'émettre des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital en autorisant son Directeur Général, par une délibération en date du 25 septembre 2006, à émettre des Obligations à Option de Conversion et/ou Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE). Cette opération visait à refinancer la dette de la société.

Cette opération s'est concrétisée le 4 octobre 2006, par l'émission de **3.061.226 OCEANE** d'un montant nominal unitaire de **9,80 €** soit un montant nominal emprunté de **30.000.014,80 €**.

Le détail des caractéristiques de ces OCEANE figure dans la note d'opération émise par Aubay et ayant reçu visa numéro 06-338 de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 4 octobre 2006 (ci-après « la Note d'Opération »). Cette note est disponible sur le site internet de la société (www.aubay.com rubrique « information réglementée ») ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) ou par voie postale, sans frais, sur simple demande adressée au siège de la société. Les caractéristiques principales sont reprises ci-après.

- **Valeur nominale unitaire des Obligations - Prix d'émission des Obligations**

La valeur nominale unitaire des Obligations a été fixée à 9,80 euros, intégrant donc une prime d'émission d'environ 29,98% par rapport au cours de référence de 7,5398 euros des actions de la Société pris comme la moyenne pondérée par les volumes des cours des actions de la Société constatés sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis l'ouverture de la séance de bourse du 4 octobre 2006 jusqu'au moment de la fixation des conditions définitives de l'émission.

Les Obligations ont été émises au pair, soit 9,80 euros par Obligation, payable en une seule fois à la date de règlement des Obligations.

- **Intérêt annuel**

4,50% par an soit 0,4410 euro par Obligation, payable à terme échu le 1^{er} janvier de chaque année et pour la première fois le 1^{er} janvier 2007. Par exception, pour la période courant du 12 octobre 2006, date de règlement des Obligations, au 31 décembre 2006, il a été mis en paiement le 1^{er} janvier 2007 un montant d'intérêt d'environ 0.0978 euros par Obligation calculé *pro rata temporis*.

- **Taux de rendement actuariel brut des Obligations**

4,50% à la date de règlement des Obligations (en l'absence de conversion et/ou d'échange en actions et en l'absence d'amortissement anticipé).

- **Amortissement normal des Obligations**

Les Obligations seront remboursées en totalité le 1^{er} janvier 2012 (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré) par remboursement au pair.

- **Rachats d'OCEANE**

Il a été procédé en 2008 puis 2009 au rachat de 1.950.351 OCEANE. Il restait donc au 31 décembre 2009 1.110.875 OCEANE en circulation.

Dilution potentielle Maximale

La souscription de l'ensemble des options attribuées donnerait lieu à l'émission de 505.000 actions nouvelles générant une dilution potentielle de 3,64 % rapportée au nombre total d'action au 31 décembre 2009. Il est à noter cependant que sur ce total d'actions à souscrire, 367.000 seulement sont « *dans la monnaie* » au 26 février 2010 et donc susceptibles de générer une dilution au regard du cours de bourse.

La conversion, à terme, de l'ensemble des OCEANE au capital de Aubay générerait la création de 1.110.875 actions nouvelles générant une dilution potentielle 8,01% par rapport au nombre total d'actions au 31 décembre 2009.

Au final, la totalité des instruments financiers émis par la Société de nature à donner lieu à l'émission d'actions nouvelles est susceptible de générer la création de 1.615.875 actions nouvelles, générant une dilution de 11,66 % par rapport au nombre total d'actions au 31 décembre 2009.

Il n'existe pas d'autre forme de capital potentiel.

Pactes d'actionnaires

La Société n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaire portant sur ses propres titres. De même, la Société n'a connaissance d'aucun accord entre actionnaires relatif à la disposition des actifs du Groupe susceptible notamment d'en réduire l'usage ou la cessibilité.

D'une manière générale, aucun actionnaire n'est, à la connaissance de la Société, propriétaire d'aucun actif significatif utilisé par le Groupe.

Dividendes

Dividendes versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Global	Montant unitaire	Caractéristiques Fiscales *
2006	1 193 962 €	0,09 €	Abattement 40%
2007	1 509 557 €	0,11 €	Abattement 40%
2008	1 659 601 €	0,12 €	Abattement 40%

* sommaires

Le versement d'un dividende de 0,13 € par action sera proposé à l'assemblée générale appelée à se réunir le 12 mai 2010. La durée de prescription des dividendes est de cinq années, conformément aux dispositions légales applicables en ce domaine.

NANTISSEMENTS & GARANTIES SUR TITRES et ACTIFS

La Société n'a nanti ou donné en garantie d'aucune manière que ce soit aucun de ses actifs.

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2009, le Conseil d'Administration de Aubay était composé comme suit :

Nom et Prénom ou dénomination sociale du membre	Date de nomination (ou d'origine du mandat)	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société
M. Christian AUBERT	23-mai-03	Clôture 2014	Président du Conseil
M. Philippe RABASSE	08-juin-04	Clôture 2009	Directeur Général
M. Christophe ANDRIEUX	23-mai-03	Clôture 2014	Directeur Général Délégué
M. Modeste ENTRECANALES	08-juin-04	Clôture 2009	Administrateur
M. Patrick GRUMELART	23-mai-03	Clôture 2014	Administrateur
M. Philippe CORNETTE	23-mai-03	Clôture 2014	Directeur Général Délégué
M. Vincent GAUTHIER	10-mai-07	Clôture 2012	Directeur Général Délégué
M. David FUKS	10-mai-07	Clôture 2012	Directeur Général Délégué
M. Paolo RICCARDI	10-mai-07	Clôture 2012	Administrateur

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE

- Monsieur **Christian Aubert**, en plus de son mandat de Président du Conseil d'Administration de Aubay, a exercé en 2009 les fonctions ou mandats suivants :
 - a) Dans le Groupe :
 - Représentant de Aubay au Conseil d'Administration de Aubay Spain (Espagne)
 - B) Hors Groupe :
 - Administrateur de Auplata S.A.S
 - Président de GCCCM S.A
- Monsieur **Philippe Rabasse**, en plus de ses fonctions de Directeur Général et d'administrateur de Aubay, a exercé en 2009 les fonctions ou mandats suivants :
 - a) Dans le Groupe :
 - Membre du conseil d'administration de Aubay Spain (Espagne)
 - depuis novembre 2009, membre du Conseil d'administration de AUBAY Luxembourg
 - b) Hors Groupe :
 - Gérant de la société Capitalinvest jusqu'en mars 2009;
 - Administrateur de la société Adex SA.
- Monsieur **Christophe Andrieux**, en plus de ses fonctions de Directeur Général Délégué et d'administrateur de Aubay, a exercé en 2009 les fonctions ou mandats suivants :
 - a) Dans le Groupe :
 - Administrateur Délégué de AUBAY Luxembourg
 - Représentant de la succursale Belge de AUBAY Luxembourg
 - b) en dehors du groupe :
 - Gérant de la société Capitalinvest jusqu'en mars 2009
 - Administrateur de la société Adex SA.
- Monsieur **Vincent Gauthier**, en plus de ses fonctions de Directeur Général Délégué et d'administrateur de Aubay, a exercé en 2009 les fonctions et mandats suivants :
 - a) Dans le Groupe :
 - Représentant permanent de Aubay S.A, membre du Conseil de Surveillance de la société Octo Technology
 - Membre du Conseil d'administration de A.R.T (Italie)
 - b) Hors Groupe :
 - Gérant de la société Capitalinvest jusqu'en mars 2009
- Monsieur **Philippe Cornette**, en plus de ses fonctions d'administrateur de Aubay, a exercé les fonctions ou mandats suivants en dehors du groupe :- gérant de Etablissements Cornette S.A.R.L.

- Monsieur **Modeste Entrecanales**, en plus de ses fonctions d'administrateur de Aubay, a exercé au cours de l'exercice 2009 le mandat suivant :
 - Président Directeur Général de Editorial Bookandyou
- Monsieur **Patrick Grumelart**, en plus de ses fonctions d'administrateur de Aubay, a exercé au cours de l'exercice 2009 les mandats suivants :
 - Président du Directoire de la SOPROMECC
 - Gérant de Charpath S.A.R.L.
- Monsieur **David Fuks** dispose pour seul mandat depuis plus de cinq exercices de son mandat d'administrateur dans Aubay S.A.
- Monsieur **Paolo Riccardi**, en plus de ses fonctions d'administrateur de Aubay, a exercé en 2009 les fonctions ou mandats suivants :
 - a) Dans le Groupe :
 - Président de AUBAY ITALY
 - b) Hors Groupe :
 - Néant

Aucun des membres du conseil d'administration n'a occupé au titre des cinq dernières années de fonction de mandataire social significative eu égard à AUBAY, en dehors des mandats occupés et mentionnés ci-dessus.

A la connaissance de la Société, les membres des organes de direction et d'administration de la société n'ont fait l'objet d'aucune condamnation pour fraude au cours des cinq dernières années, d'aucune incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée, d'aucune faillite, mise sous séquestre ou liquidation tels qu'énoncés dans le chapitre 14.1 de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004.

A la connaissance de la Société, aucun des mandataires sociaux n'est susceptible de se trouver dans une situation de conflit d'intérêts pouvant avoir un effet néfaste sur la Société.

PARTICIPATION/INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Les salariés de Aubay possèdent au travers d'un FCPE créé dans le cadre d'un Plan d'Epargne Entreprise un total de 49.537 actions Aubay représentant 0,36% du capital de cette dernière. Sa valeur totale (liquidités incluses) s'élevait au 31 décembre 2009 à 195.473 € contre 81.396 € un an plus tôt.

En fonction des résultats des structures, le FCPE peut être alimenté par l'abondement conjoint des sociétés et de leurs salariés.

En outre, un contrat de participation a été signé au sein de Aubay S.A. Il reprend les dispositions légales applicables en la matière.

Au titre de l'exercice 2009, une participation d'un montant de 247 K€ a été comptabilisée.

RAPPORT RELATIF AUX CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET AUX PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Conformément à l'article L.225-37 du Code de commerce et aux modifications apportées notamment par la Loi du 3 juillet 2008, nous vous présentons le rapport relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place au sein de notre société.

Ce rapport a été proposé par la Direction Générale pour le Président et soumis au Conseil lors de la réunion de clôture des comptes. A cette occasion, chacun des administrateurs a pu contribuer à sa finalisation dans l'état qui vous est soumis et l'a formellement validé, avant transmission aux commissaires aux comptes.

1. PREAMBULE

En préambule, il est précisé que :

Aucune autre limite que celles précisées par la Loi ne s'impose au Directeur Général dans l'exercice de ses fonctions.

- les statuts de la Société ne prévoient aucune modalité particulière relative à la participation des actionnaires aux Assemblées Générales. Ces statuts dont les principales mentions sont reprises dans le Rapport Annuel/Document de Référence de la Société sont régulièrement déposés aux greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre, et sont consultables sur le site internet de la Société (www.aubay.com).
- La structure du capital était au 31 décembre 2009 et à la connaissance de la Société la suivante :

Actionnariat	Situation au 31.12.09		
	Nbre actions	%capital	% droits de vote
Capitalinvest (1)	0	0,00	0,00
Philippe Rabasse	1 940 000	14,01	16,63
Christophe Andrieux	1 092 026	7,88	9,30
Famille Aubert	2 063 846	14,90	18,53
- Christian Aubert	1 641 726	11,85	14,16
- Stéphanie Aubert	211 060	1,52	2,18
- Vanessa Aubert	211 060	1,52	2,18
Famille Entrecanales	513 792	3,71	5,38
Philippe Cornette	700 479	5,06	7,28
Vincent Gauthier	460 000	3,32	2,43
Massimo Galletti	204 915	1,48	1,08
Famille Riccardi	240 000	1,73	1,27
Christian Meunier	271 500	1,96	2,86
Titres d'autodétention	7 780	0,06	0,00
Public	6 357 717	45,89	35,24
Total	13 852 055	100,00	100,00

(1) Capitalinvest a fait l'objet d'une dissolution amiable en date du 5 mars 2009. Les titres AUBAY qu'elle détenait ont, à cette occasion, été transférés aux trois associés qui la détenaient, Christophe Andrieux, Vincent Gauthier et Philippe Rabasse

A la connaissance de la Société, il n'existe au 31 décembre 2009 aucune action de concert.

A la connaissance de la Société aucun actionnaire public ne détient plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires nécessitant une déclaration conformément aux termes de la loi « Dutreil ».

Il n'existe à l'heure actuelle pas d'action de préférence, et il n'est pas prévu, aujourd'hui, d'en mettre en place.

De fait, la dispersion des actions entre un nombre important d'actionnaires dirigeants de la société, et l'absence d'action de concert, écartent l'hypothèse selon laquelle celle-ci serait « contrôlée ».

La Société n'a connaissance d'aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner une prise de contrôle. Nous présenterons successivement les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, les procédures de contrôle interne et de gestion des risques. A titre de rappel, Aubay S.A est une société anonyme à conseil d'administration.

2. CADRE JURIDIQUE DE REFERENCE

Il est ici précisé que pour l'établissement du présent rapport, la société a décidé de ne prendre en compte dans le guide publié en janvier 2008 en vertu de la recommandation de janvier 2007 à cet égard, que les éléments et informations susceptibles d'avoir un impact significatif sur leur patrimoine ou leurs résultats. Cette décision a été prise suivant la position de l'AMF publiée en janvier 2008 et mise à jour le 10 décembre 2009 relative aux « VaMPs (Valeurs moyennes et petites) »).

En outre, il est ici rappelé que par un communiqué en date du 13 janvier 2009, la société a indiqué se référer aux recommandations établies par l'AFEP/MEDEF en date du 8 octobre 2008 relatives aux rémunérations des mandataires sociaux.

Par une délibération du Conseil prise le 26 janvier 2010, l'adhésion de la société au code de gouvernement d'entreprise Middlednext a été décidée.

Celui-ci reprenant l'essentiel des recommandations qu'avait établies l'AFEP/MEDEF en date du 8 octobre 2008 pour ce qui concerne les rémunérations des mandataires sociaux, c'est désormais exclusivement au code de gouvernement Middlednext que la société se référera.

A ce jour, la société se conforme à l'ensemble des recommandations de ce dernier, étant toutefois précisé :

- **Recommandation 1** relative au cumul des contrats de travail avec des mandats sociaux.
Les membres du conseil cumulant contrat de travail et mandat social ont tous été appelés aux fonctions d'administrateurs alors qu'ils étaient déjà titulaires de leurs contrats de travail. Le caractère très mesuré des rémunérations offertes à ces dirigeants et l'absence de garantie complémentaire de quelque nature que ce soit (indemnités de départ, retraite complémentaire...) au sein des membres du Conseil n'a jamais justifié que soit remis en question les contrats de travail de ceux qui en bénéficiaient.
- **Recommandation 6** relative à la mise en place d'un règlement intérieur du conseil : compte tenu de l'adoption récente du Code de Gouvernement d'entreprise Middlednext par Aubay, le règlement intérieur du Conseil n'est pas encore établi mais il le sera d'ici le 30 juin 2010.
- **Recommandation 8** relative à la présence de membres indépendants au sein du Conseil :
Le Conseil accueille en son sein et au 31 décembre 2009 un seul administrateur indépendant en la personne de M. Patrick Grumelart. La société n'est pas fermée à l'idée d'accueillir un second administrateur indépendant mais à ce jour, aucun candidat répondant aux exigences du Conseil n'a pu être identifié.

Plusieurs mandats d'administrateur sont arrivés à échéance dans le courant de l'exercice 2009, la société se mettra donc en conformité avec les dispositions de l'article L 823-19 du Code de commerce relatives à la mise en place d'un comité d'audit, au plus tard en août 2010.

3. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Composition du Conseil, Séparation des Fonctions Direction/Contrôle

Le conseil d'administration est composé de neuf membres.

M Christian Aubert assure la Présidence et, conformément à la décision du conseil prise en date du 23 Avril 2002, n'assume aucune fonction opérationnelle.

M Philippe Rabasse, administrateur de la société et Directeur Général, se voit ainsi confier la responsabilité de la gestion opérationnelle de la société.

Les autres mandats se répartissent ensuite entre M Patrick Grumelart, M Modeste Entrecanales, M Philippe Cornette, M Christophe Andrieux, M. Fuks, M. Riccardi et M. Vincent Gauthier.

Tous les membres du Conseil, à l'exception de M. Grumelart, possèdent des participations significatives au capital de la société.

M. Grumelart est un administrateur indépendant au sein du Conseil selon la définition qu'en donne le code Middlednext auquel la société se réfère.

Critères de Sélection des Membres

La nomination des membres du conseil est proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires au regard de plusieurs critères :

- implication capitalistique (pourcentage de détention du capital et des droits de vote)
- compétence générale acquise dans la gestion d'entreprise
- compétences financières et regard critique indépendant

Préparation des Travaux

La décision de réunion du Conseil appartient le plus souvent au Président, mais il est de pratique courante au sein de la société que tout membre qui le souhaite puisse librement solliciter une réunion du Conseil.

Les travaux de préparation sont répartis entre les différentes directions fonctionnelles de la société en fonction de l'ordre du jour abordé.

Philippe Rabasse assume généralement, parfois conjointement avec Vincent Gauthier, Directeur Juridique, la préparation des points concernant soit la stratégie générale de la société, soit les opérations exceptionnelles qui peuvent la concerner, comme les opérations de croissance externe, la gestion des participations ou les opérations financières.

Les points purement juridiques sont préparés par la Direction Juridique.

Les points relevant des finances incombent au Directeur Financier, qui siège depuis 2007 personnellement au Conseil.

La fixation de l'ordre du jour revient généralement au Président, souvent sur proposition de la Direction Générale.

Pour chacun des points figurant à l'ordre du jour, des documents explicatifs sont remis aux administrateurs (projet de comptes, présentation de cible en cas de croissance externe, comptes prévisionnels...).

Organisation des travaux

L'ordre du jour est présenté en séance par le Président. Les points qui le composent sont abordés successivement. Chaque membre a la liberté d'exprimer son avis en conseil conformément aux termes de la Loi. Il n'est généralement pas de décision qui soit prise en Conseil, qui ne réunisse l'unanimité des voix exprimées.

Les différents sujets sont présentés dans des termes généraux par le Président ou le Directeur Général, avant, le cas échéant, d'être présentés plus en détail par le représentant de la direction fonctionnelle concernée.

A ce jour, et compte tenu de la taille de l'entreprise et de ce que les principaux responsables opérationnels siègent au Conseil, il n'a pas été jugé utile de créer de comité spécialisé (type comité des rémunérations, comité des comptes...), l'ensemble des administrateurs étant sollicité collégialement sur tous les points importants intéressant la gestion de l'entreprise.

Domaines de Compétence du Conseil

Au delà ou en accord avec ses attributions légales, le Conseil est systématiquement saisi sur les sujet suivants :

- Gestion des Participations
- Opération de croissance externe
- Opération financière
- Caution, avals, sûretés dès lors que leurs montants excèdent l'enveloppe globale de capacité de la Direction Générale
- Méthodes comptables ou financières

Pour les arrêtés de comptes publiés, les principales options comptables ainsi que les choix effectués ont été expliqués et justifiés par la Direction Générale au Conseil, et revus par les commissaires aux comptes.

Aucun changement de principe comptable ayant une incidence significative sur les comptes ne saurait être prise sans l'avis du Conseil.

Pour les conseils d'arrêtés des comptes auxquels sont systématiquement convoqués les commissaires aux comptes, la possibilité leur est systématiquement offerte d'exprimer leur point de vue quant aux comptes arrêtés et, préalablement, à l'exhaustivité de l'information à laquelle ils ont pu avoir accès.

La Direction Générale, dans son fonctionnement quotidien, veille à ce que le Conseil puisse se prononcer préalablement à ce que toute décision soit prise sur lesdits sujets.

Fréquence des Réunions

Le Conseil se réunit soit pour répondre à des contraintes d'examen de publications comptables et financières périodiques (arrêté des comptes annuels, semestriels...) soit pour évoquer l'un des points relevant de sa compétence telle que définie au point précédent.

En 2009, il s'est réuni quatre fois.

Le taux de présence des administrateurs s'est élevé à 89 %.

Rémunération des Membres du Conseil

La société rappelle qu'elle se conforme aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise Middledent.

Les rémunérations des administrateurs se présentent à ce jour sous trois formes :

- Une indemnité de fonction, pour les membres du Conseil qui ne sont pas liés par un contrat de travail.
- une rémunération versée sous forme de jetons de présence, dont la répartition est déterminée collégalement par le Conseil et dont le montant est arrêté, conformément aux termes de la Loi, par les actionnaires réunis en Assemblée Générale. En 2009, les jetons de présence ont représenté un montant total de 80.000 €, inchangé par rapport à l'exercice précédent.
- Des traitements et salaires lorsqu'un contrat de travail lie l'administrateur à la société et que ce contrat est antérieur à la prise de fonction au Conseil.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice N	Exercice N-1
Monsieur Christian Aubert		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	120 500 €	120 500 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Monsieur Philippe Rabasse		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	140 000 €	140 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Monsieur Christophe Andrieux		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	140 000 €	140 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Monsieur Vincent Gauthier		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	124 833 €	120 500 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Monsieur Paolo Riccardi		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	146 183 €	159 800 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Monsieur David Fuks		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	154 833 €	150 500 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Monsieur Philippe Cornette		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	172 391 €	170 746 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Monsieur Modeste Entrecanales		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	7 500 €	5 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Monsieur Patrick Grumelart		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	10 000 €	10 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	- €	- €

2009

	Rémunération Fixe		Rémunération Variable		Rémunération Exceptionnelle		Jetons de présence		Avantage en nature	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Monsieur Christian Aubert	- €	110 500 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	- €
Monsieur Philippe Rabasse	- €	130 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	- €
Monsieur Christophe Andrieux	- €	130 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	- €
Monsieur Vincent Gauthier	- €	114 833 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	- €
Madame Rosemary Aubert (démissionnaire au 24 mars 2009)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Monsieur Paolo Riccardi	- €	143 683 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 500 €	- €	- €
Monsieur David Fuks	- €	144 833 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	- €
Monsieur Philippe Cornette	- €	156 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	6 391 €
Monsieur Modeste Entrecanales	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	7 500 €	- €	- €
Monsieur Patrick Grumelart	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	- €

Les données ci-dessus s'entendent de toutes sommes versées aux intéressés dans le périmètre du groupe Aubay

2008

	Rémunération Fixe		Rémunération Variable		Rémunération Exceptionnelle		Jetons de présence		Avantage en nature	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Monsieur Christian Aubert	- €	110 500 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	- €
Monsieur Philippe Rabasse	- €	130 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	- €
Monsieur Christophe Andrieux	- €	130 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	- €
Monsieur Vincent Gauthier	- €	110 500 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	- €
Madame Rosemary Aubert (démissionnaire au 24 mars 2009)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Monsieur Paolo Riccardi	- €	154 800 €	- €	- €	- €	- €	- €	5 000 €	- €	- €
Monsieur David Fuks	- €	140 500 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	- €
Monsieur Philippe Cornette	- €	156 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	4 746 €
Monsieur Modeste Entrecanales	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	5 000 €	- €	- €
Monsieur Patrick Grumelart	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €	- €

Les données ci-dessus s'entendent de toutes sommes versées aux intéressés dans le périmètre du groupe Aubay

2007

	Rémunération globale brute	Jetons de présence	Total
Monsieur Christian Aubert	110 500 €	16 000 €	126 500 €
Monsieur Philippe Rabasse	130 000 €	8 000 €	138 000 €
Monsieur Christophe Andrieux	130 000 €	8 000 €	138 000 €
Monsieur Vincent Gauthier	110 500 €	8 000 €	118 500 €
Madame Rosemary Aubert (démissionnaire au 24 mars 2009)	- €	- €	- €
Monsieur Paolo Riccardi	38 739 €	8 000 €	46 739 €
Monsieur David Fuks	140 500 €	8 000 €	148 500 €
Monsieur Philippe Cornette	161 135 €	8 000 €	169 135 €
Monsieur Modeste Entrecanales	- €	8 000 €	8 000 €
Monsieur Patrick Grumelart	- €	8 000 €	8 000 €

Les données ci-dessus s'entendent de toutes sommes versées aux intéressés dans le périmètre du groupe Aubay

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Christian Aubert Président du Conseil d'Administration Début mandat 23 mai 2003 renouvelé le 12 mai 2009 Fin de mandat Clôture 2014		✓		✓		✓		✓
Philippe Rabasse Directeur Général et Administrateur Début de mandat 8 juin 2004 Fin de mandat Clôture 2009		✓		✓		✓		✓

Toutes les sommes perçues par les administrateurs de la part de la société, à l'exception des frais remboursés sur justificatif, sont validées par le Conseil préalablement à leur engagement.

Aucune rémunération variable n'étant prévue au profit d'aucun des membres du Conseil, la validation préalable au versement est sans objet.

Aucun engagement particulier ne lie le Conseil à aucun de ses membres.

4. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Les objectifs poursuivis par la société au travers de la mise en place des procédures de contrôle visant notamment à minimiser les risques d'erreurs ou de fraude sont les suivants :

- garantir la fiabilité de l'information comptable et financière
- s'assurer du respect des Lois et règlements en vigueur
- contrôler les opérations

Toutefois, il est ici bien précisé que le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société sont atteints.

Deux axes de contrôle ont été développés au sein de la société et de ses filiales.

Le premier organise un contrôle à priori de la possibilité d'engagement. Le second consiste dans un suivi très rigoureux et permanent des comptes et des finances.

Le contrôle a priori

Conformément à ce qui est précisé au paragraphe « *domaines de compétence du conseil* » ci-dessus, aucune décision susceptible d'avoir un impact significatif sur la société n'est prise sans avoir préalablement reçu l'aval du Conseil d'Administration. En outre, la société ou la Direction Générale est systématiquement représentée au sein des conseils d'administration ou conseil de surveillance de l'ensemble des filiales.

Concernant le processus de consolidation statutaire, un manuel de procédure a été établi et transmis à l'ensemble des utilisateurs. Il prévoit notamment le rôle des intervenants et précise les règles et méthodes comptables retenues par le groupe Aubay. Pour chacune des filiales étrangères, il existe des tables de correspondance entre les plans comptables locaux et les liasses de consolidation. Celles-ci sont systématiquement revues par les auditeurs locaux afin de s'assurer du respect des règles et méthodes comptables du groupe.

Le contrôle à posteriori

Selon la définition retenue par la CNCC, issue des normes internationales d'audit, ces procédures impliquent :

- le respect des politiques de gestion,
- la sauvegarde des actifs,
- la prévention et la détection des fraudes et erreurs,
- l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables,
- l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Objectifs du contrôle interne

Pour répondre à ces objectifs, la société Aubay a mis en place une organisation, et les procédures de contrôle suivantes :

Organisation générale du contrôle interne

La direction financière rattachée à la direction générale et détachée des directions opérationnelles est chargée de centraliser, contrôler, analyser l'ensemble des informations financières et comptables du groupe. Pour ce faire, elle s'appuie sur les informations qui lui semblent nécessaires, collectées auprès de l'ensemble des filiales. A cette fin, la fonction comptable et financière a accès, sans aucune limite, à l'ensemble des informations et documents qui lui sont nécessaires ou qui pourraient lui sembler utiles.

L'ensemble des personnels impliqués dans l'élaboration des données comptables et financières sont parfaitement identifiés au sein du groupe et fonctionnent selon une hiérarchie décorrélée des organisations locales, rendant compte directement de leurs travaux auprès de la direction financière centralisée du groupe.

L'ensemble des processus régissant l'activité de Aubay et ses filiales a été décrit au sein de manuels de procédure et sont à la disposition des personnes concernées.

Des calendriers précis sont établis à chaque clôture, qu'elle soit semestrielle ou annuelle, en lien avec les commissaires aux comptes locaux et consolidés.

Système d'information comptable et financier

Les processus et les systèmes d'information sont développés avec pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, de disponibilité et de pertinence de l'information comptable et financière.

Les systèmes d'information relatifs à l'information financière et comptable font systématiquement l'objet d'adaptations et d'améliorations pour suivre l'évolution et la croissance de la société.

La Direction Générale s'est bien assurée que les obligations de conservation des informations, données et traitements informatiques concourant directement ou indirectement à la formation des états comptables et financiers étaient respectées.

Activité de Contrôle

- Des arrêtés comptables mensuels sont effectués et centralisés dans le système de reporting permettant d'opérer des revues analytiques (portant sur le chiffre d'affaires et les charges) sur chacune des filiales et d'analyser les écarts avec les budgets avec les différents responsables.

Toute difficulté soit remontée par les équipes locales soit détectée par la Direction Financière fait l'objet de demandes d'explications de la part de cette dernière.

- Des revues trimestrielles des comptes sont effectuées sur site par la direction financière.

Les résultats des contrôles sont systématiquement revus et discutés avec la direction générale et juridique du groupe. Tous les litiges significatifs sont suivis par la direction juridique.

Communication financière et comptable

Le Directeur Général et le Directeur Financier s'assurent du respect des obligations d'information du marché. Ceux-ci établissent en début d'année un calendrier des publications régulières à intervenir et valident aussi bien la production de chacun des communiqués que les bons à tirer avant leurs publications par le biais d'un diffuseur agréé.

Gestion des Risques

La société a établi une liste des principaux risques auxquels elle est exposée. Le détail et, le cas échéant, la gestion qui en est faite par la Direction, en est donnée en page 21 du document de référence.

Le Président du Conseil d'administration
Monsieur Christian Aubert

INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LES FILIALES DE AUBAY, CHEZ UN CLIENT OU UN FOURNISSEUR SIGNIFICATIF

Néant.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE AUBAY S.A., POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société AUBAY et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225

Paris et Levallois, le 19 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

BCRH & Associés

Constantin Associés

Jean François PLANTIN

Philippe SOUMAH

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) à l'effet, d'une part, de vous présenter les comptes sociaux et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, et, d'autre part, de soumettre à votre approbation un certain nombre de résolutions dont nous vous précisons l'étendue ci-après.

En ce qui concerne l'approbation des comptes consolidés et sociaux arrêtés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport de gestion annuel. Le rapport annuel comprenant rapport consolidé de gestion du Groupe ainsi que rapport de gestion social et rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers comme document de référence.

Le corps du présent rapport du Conseil à l'Assemblée aura quant à lui pour objet d'expliquer toutes les autres résolutions soumises à votre approbation.

Nous distinguerons les résolutions ordinaires des résolutions extraordinaires.

Résolutions ordinaires

Approbation des comptes / Affectation des résultats

Les **résolutions numéros 1 à 3** concernent la clôture des comptes. La distribution d'un dividende est à nouveau proposée aux actionnaires compte tenu des bonnes performances de la Société. Compte tenu d'un montant de réserves distribuables s'élevant à 61.596.124 €, il est proposé de distribuer un dividende de 0,13 € par action, soit un montant total estimé, sur la base du nombre d'action au 31 décembre 2009, de 1.800.767,15 €.

Pour les personnes physiques bénéficiaires résidentes fiscales en France, ce dividende ouvre droit à l'abattement prévu à l'article 158-3 du Code général des Impôts, sauf option pour le prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 117 quater du Code général des Impôts.

A titre de rappel, les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Global	Montant unitaire	Caractéristiques Fiscales *
2006	1 193 962 €	0,09 €	Abattement 40%
2007	1 509 557 €	0,11 €	Abattement 40%
2008	1 659 601 €	0,12 €	Abattement 40%

* sommaires

Rachat d'actions

La **résolution numéro 4** doit nous permettre de disposer des autorisations nécessaires pour intervenir sur le marché de nos propres actions. Les motivations d'une intervention de la Société sur le marché de ses propres actions sont :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Aubay au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF;
- l'annulation des actions, (sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010 de la résolution n°9 à caractère extraordinaire relative à l'annulation d'actions);
- respecter dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi, les obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion :
 1. des programmes d'options d'achat d'actions de la Société aux salariés ou mandataires sociaux du Groupe
 2. de l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe
 3. de la conversion de titres de créance donnant accès au capital
- la remise d'actions à titre d'échanges ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;

Renouvellements de mandats d'administrateurs

Les mandats de Messieurs Philippe Rabasse et Modeste Entrecanales arrivant à échéance avec la prochaine assemblée générale annuelle, il est proposé de procéder à leur renouvellement au terme des **résolutions numéros 5 et 6**.

Renouvellement des mandats de commissaires aux comptes titulaire et suppléant

Les mandats de commissaire aux comptes titulaire et suppléant confiés respectivement à, d'une part, Constantin Associés initialement représenté par Monsieur Jean-Claude Saucé et, d'autre part, Jean-Marc Bastier arrivent à échéance avec la prochaine assemblée générale annuelle.

Au terme de la **résolution numéro 7**, il est proposé de renouveler le mandat confié au cabinet Constantin Associés qui est représenté par Monsieur Philippe Soumah.

Il est proposé au terme de la **résolution numéro 8**, de renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant que Monsieur Jean-Marc Bastier occupe depuis un an seulement en remplacement de Monsieur Serval démissionnaire en 2009.

Résolution extraordinaire

Autorisation au Conseil d'Administration pour annuler tout ou partie des actions

La **résolution numéro 9** propose de conférer au Conseil le pouvoir d'annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital de la Société par période de vingt-quatre mois, de tout ou partie des actions "Aubay" acquises dans le cadre du rachat autorisé par la résolution numéro 4.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Pour le Conseil d'Administration
Christian Aubert
Président

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Décisions ordinaires

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et présentation des comptes consolidés ;
- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et décision à cet égard ;
- Approbation des comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 et des comptes consolidés du même exercice ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et fixation du montant du dividende;
- Autorisation donnée à la Société d'intervenir sur le marché de ses propres actions ;
- Renouvellement Mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Rabasse ;
- Renouvellement Mandat d'administrateur de Monsieur Modeste Entrecanales ;
- Renouvellement d'un mandat de Commissaire aux comptes titulaire ;
- Renouvellement d'un mandat de Commissaire aux comptes suppléant ;

Décisions extraordinaires

- Autorisation au Conseil d'Administration pour annuler tout ou partie des actions rachetées et de procéder à une réduction corrélative de capital social ;
- Pouvoirs.

PROJET DE RESOLUTIONS

Décisions ordinaires

Première résolution : Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, connaissance prise des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration et des comptes consolidés du même exercice tels qu'ils ont été établis par la Société à la diligence du Conseil d'Administration, et connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2009 auquel est annexé le rapport du Président relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, de contrôle interne et de gestion des risques, et des rapports des Commissaires aux Comptes pour ce même exercice :

- approuve les comptes sociaux dudit exercice tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ce rapport de gestion,
- approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés au cours de la présente Assemblée.

Deuxième résolution : Affectation du résultat/fixation du montant du dividende

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, constatant que l'ensemble des actions émises par la Société est entièrement libéré, que le montant des réserves distribuables s'élève à 61.596.124 €, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6.610.417 € comme suit :

Distribution d'un dividende **0,13 € par titre**

Dotation à la réserve légale 1.000 €

Affectation du solde au report à nouveau.

L'Assemblée Générale décide en conséquence la mise en paiement d'un dividende selon les modalités décrites ci-après :

- le droit au dividende sera détaché de l'action le mardi 18 mai 2010, sur la base des positions d'actionnaires arrêtées au lundi 17 mai 2010 au soir,
- Le paiement du dividende interviendra le vendredi 21 mai 2010.

Il est précisé que la totalité du dividende est éligible à l'abattement de 40% en application du 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sauf option par ces derniers pour le prélèvement libératoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Il est rappelé que les dividendes suivants ont été mis en distribution au titre des exercices s'y rapportant :

Exercice	Global	Montant unitaire	Caractéristiques Fiscales *
2006	1 193 962 €	0,09 €	Abattement 40%
2007	1 509 557 €	0,11 €	Abattement 40%
2008	1 659 601 €	0,12 €	Abattement 40%

* sommaires

Troisième résolution : Approbation du Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L. 225-38 du code de commerce, approuve les conclusions figurant dans ledit rapport.

Quatrième résolution : Autorisant la Société à intervenir sur le marché de ses propres actions

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier à faire acheter par la Société ses propres actions en vue de :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Aubay au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF;
- annuler des actions, (sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale du 12 Mai 2010 de la résolution n°9 à caractère extraordinaire relative à l'annulation d'actions);
- respecter dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi, les obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion :
 - des programmes d'options d'achat d'actions de la Société aux salariés ou mandataires sociaux du Groupe
 - de l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe
 - de la conversion de titres de créance donnant accès au capital
- remettre des actions à titre d'échanges ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;

L'Assemblée fixe le prix maximum d'achat à 10 € par action.

Le nombre maximum d'actions à acquérir est fixé à 10 % du nombre total des actions composant le capital social, soit, sur la base du nombre d'actions au 31 décembre 2009, 1.380.616 actions (1.385.205 moins 4.589, ce dernier chiffre représentant le nombre d'actions possédées par la Société au 11 mars 2010), pour un montant de 13.806.160 €.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués par tous moyens, y compris l'utilisation d'instruments financiers dérivés, à l'exception des ventes d'option de vente, et sous réserve que cela n'accroisse pas la volatilité du titre, ainsi, le cas échéant, que toute opération de cession de blocs, dans le respect des contraintes légales et réglementaires qui trouveraient à s'appliquer en pareille hypothèse. Les opérations d'acquisition et de cession peuvent intervenir à tout moment y compris en période d'offre publique dans les limites permises par la réglementation boursière.

Les actions acquises dans le cadre du programme de rachat pourront être conservées, cédées, transférées ou annulées, sous réserve pour cette dernière destination de l'approbation par la présente Assemblée Générale de la résolution numéro 9 autorisant ces annulations. Les cessions ne pourront intervenir que dans le respect des dispositions applicables au contrat de liquidité.

L'Assemblée fixe à dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée, soit jusqu'au 12 novembre 2011, la durée de cette autorisation qui remplace désormais celle donnée par la quatrième résolution de l'Assemblée Générale du 12 mai 2009.

Le Conseil d'Administration informera les actionnaires dans son rapport de gestion des acquisitions, cessions ou annulations réalisées en application de la présente autorisation.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la Loi, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue du registre des achats et ventes, effectuer toutes déclarations auprès des autorités boursières et toutes autres formalités et, de manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Cinquième Résolution : Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Rabasse

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de :

- **Monsieur Philippe Rabasse**, demeurant 10 rue de l'ancienne mairie, 92100 Boulogne Billancourt,

Pour une durée de 6 exercices. Son mandat viendra donc à expiration lors de l'Assemblée Générale annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2015.

Sixième Résolution : Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Modeste Entrecanales

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de :

- **Monsieur Modeste Entrecanales**, demeurant Calle Fraccuelo 28d 28043 Madrid Espagne,

Pour une durée de 6 exercices. Son mandat viendra donc à expiration lors de l'Assemblée Générale annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2015.

Septième Résolution : Renouvellement d'un mandat de commissaire aux comptes titulaire

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, et de l'arrivée à échéance du mandat de commissaire aux comptes titulaire de Constantin Associés, initialement représenté par Monsieur Jean-Claude Saucé, décide de procéder au renouvellement de mandat de :

- **Constantin Associés**, 114 rue Marius AUFAN 92532 Levallois-Perret Cedex, représenté par Monsieur Philippe Soumah,

Pour une durée de 6 exercices. Son mandat viendra donc à expiration lors de l'Assemblée Générale annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2015.

Huitième Résolution : Renouvellement de mandat d'un commissaire aux comptes suppléant

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, et de l'arrivée à échéance du mandat de commissaire aux comptes suppléant occupé jusqu'à ce jour par Monsieur **Jean-Marc Bastier**, décide de procéder au renouvellement de son mandat pour une nouvelle durée de 6 exercices.

Son mandat viendra donc à expiration lors de l'Assemblée Générale annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2015.

Décision extraordinaire

Neuvième résolution : Autorisation au Conseil d'Administration pour annuler tout ou partie des actions rachetées et de procéder à une baisse corrélative du capital social

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise , conformément aux dispositions de l'article L.225-209, le Conseil d'Administration à annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital de la Société par période de vingt-quatre mois, tout ou partie des actions "Aubay" acquises dans le cadre du rachat autorisé par la quatrième résolution de la présente assemblée, dans le respect dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce.

L'excédent éventuel du prix d'achat des actions annulées par rapport à leur valeur nominale sera imputé, sur décision du Conseil d'Administration, sur les postes de prime d'émission, de fusion et d'apports ou sur tout poste de réserve disponible y compris la réserve légale dans la limite de 10 % de la réduction de capital réalisée.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour réaliser la ou les opérations d'annulation et de réduction de capital, procéder à la modification corrélative des statuts et généralement faire le nécessaire.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit (18) mois et se substitue à la résolution n°13 ayant même objet et adoptée par l'Assemblée Générale du 14 mai 2009.

Dixième résolution : Pouvoirs

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration ainsi qu'à son président pour effectuer ou faire effectuer par toutes personnes qu'il se substituera toutes les formalités nécessaires à la publication des résolutions qui précèdent.

SYNTHESE
DES INFORMATIONS
PUBLIEES AU COURS
DES 12 DERNIERS MOIS

1. Informations rendues publiques sur les sites de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et/ou de Aubay (www.aubay.com)

Date	Information
8-mars-10	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
23-fév-10	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
23-fév-10	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
23-fév-10	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
17-fév-10	Chiffre d'Affaire 4ème trimestre 2009 ; 38.1M€ (www.aubay.com)
02-fév-10	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
21-jan-10	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
21-déc-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
17-déc-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
27-nov-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
11-nov-09	Chiffre d'Affaire 3ème trimestre 2009 ; 34.3M€ (www.aubay.com)
29-sept-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
29-sept-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
23-sept-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
23-sept-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
23-sept-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
22-sept-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
15-sept-09	Chiffre d'Affaire 1 ^{er} semestre 2009 ; 74.8M€ (www.aubay.com)
15-sept-09	Publication du Rapport Financier Semestriel 2009 (www.aubay.com)
1 ^{er} -sept-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
26-aout-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
26-aout-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
17-aout-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
30-juil-09	Chiffre d'Affaire 2nd trimestre 2009 ; 36M€ (www.aubay.com)
12-juin-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
27-mai-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
25-mai-09	Chiffre d'Affaire 1 ^{er} trimestre 2009 ; 38.8M€ (www.aubay.com)
16-avril-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
14-avril-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
9-avril-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
8-avril-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
31-mars-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
31-mars-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
24-mars-09	Publication des résultats financiers 2008 (www.aubay.com)
17-mars-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
17-mars-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
10-févr-09	Chiffres d'affaires 2008 : 161,4 M€ ; croissance interne de + 4,4 % (www.aubay.com)
26-janv-09	Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions (www.amf-france.org)
15-janv.-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
08-janv-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)
06-janv-09	Déclaration des dirigeants (www.amf-france.org)

2. Informations publiées au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (www.journal-officiel.gouv.fr/balo)

Date	Information
17-juin-09	Publication périodique des Comptes Annuels
3-avril-09	Convocations Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts

3. Documents déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre et publiés dans des journaux d'annonces légales

Date	Information
22-déc-09	Augmentation de capital
27-mars-09	Changement d'administrateur

TABLE DE CONCORDANCE

Thème	Page
1. PERSONNES RESPONSABLES	
1.1. Attestation du responsable du document de référence ou de son actualisation	72
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	
2.1. Coordonnées et attestations des contrôleurs légaux des comptes	72
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	
3.1. Principales données financières	13 à 19
4. FACTEURS DE RISQUE	
4.1. Facteurs de risques	21
4.2. Risques de marché (liquidité, taux, change, portefeuille actions)	21 à 24 - 50
4.3. Risques particuliers liés à l'activité	21 à 24
4.4. Assurances et couvertures des risques	24
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	
5.1. Historique	5
5.2. Investissements	17 – 45 – 46 – 77
6. APERCU DES ACTIVITES	
6.1. Principales activités	5 - 6 - 13 à 16 - 18
6.2. Principaux marchés	5-19
7. ORGANIGRAMME	78
7.1. Organigramme, informations sur les filiales	50-66-78-97
8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	
8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	26-28-31-38-39-40-45 à 47-55-57-62
8.2. Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	56-61
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	
9.1. Situation financière	26 à 50
9.2. Résultat d'exploitation	26 à 50
10. TRESORERIE ET CAPITAUX	
10.1. Trésorerie	17-27 à 31
10.2. Capitaux propres	17-26-29-56-61
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVET ET LICENCES	30 – 58
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	14
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	25
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	85 à 95
15. REMUNERATIONS ET AVANTAGES	64-92
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	86-99
16.2. Contrats de service liant les Membres du Conseil d'Administration	86-87
16.3. Informations sur les Comités	90
16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise	89
16.5. Rapport sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise	88 à 95
17. SALARIES	
17.1. Effectifs	34 – 59
17.2. Stock-options/intéressement	28-32-37-83-87
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	78-90
19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	50-54-64-65-67
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	
20.1. Informations financières historiques	17
20.2. Etats financiers	26 à 50
20.3. Vérifications des informations financières	51
20.4. Politique de distribution du dividende	77
20.5. Procédures judiciaires	25
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
21.1. Capital social	41-56-64-78
21.2. Acte constitutif et statuts	76-77

22. CONTRATS IMPORTANTS	N/A
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	N/A
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	76
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	15-16-50-67



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2010, conformément aux articles 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

